

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2011

*Dépenses publiques d'éducation et
ressources du DIP à Genève en 2010*



Juin 2012

Ressources humaines et financières du DIP - édition 2011

L'essentiel en bref

Dépenses d'éducation et produit intérieur brut genevois à la hausse en 2010

Les *dépenses du DIP*, qui représentent la plus grande part des charges d'éducation (mais avec des dépenses pour la culture et le sport), se montent à 2.472 Mia F en 2010, ce qui fait une hausse en valeur constante de +2.6% par rapport à 2009 (*voir Chap. 1*).

Les *dépenses publiques d'éducation*, qui représentent les charges de toutes les écoles publiques pour leur fonctionnement ordinaire, sans les dépenses pour la culture ou le sport, mais avec des dépenses qui ne proviennent pas du DIP (notamment pour l'Université et les HES), se montent à 2.383 Mia F en 2010, avec une hausse de +5.2% par rapport à l'année d'avant.

Après une année 2009 marquée par une baisse du Produit intérieur brut cantonal (-1.7%), l'économie genevoise retrouve une évolution positive en 2010 (+2.3%). Les perspectives économiques pour 2011 restent encore positives.

Rapportées au PIB cantonal, les dépenses publiques d'éducation constituent un indicateur qui se monte à 5.5% en 2010, tandis qu'elles représentent 30.3% de l'ensemble des dépenses publiques du canton de Genève.

Charges de personnel en progression de +0.2% en 2010

En ne considérant que les *dépenses du DIP pour ses propres institutions*, c'est-à-dire sans l'Université ni les HES (et après soustraction des provisions pour réserve de carrière), le total se monte à 1.615 Mia F en 2010, ce qui constitue une diminution de -0.1% en un an.

Toujours sans Université ni hautes écoles spécialisées, les charges de personnel se montent à 1'109 Mio F en 2010. Avec 1.7 Mio F, la hausse en valeur constante représente 0.2% en un an (*voir Chap. 2*).

L'effectif complet du personnel du « petit DIP » (sans Université ni HES) se monte à 7'509.4 postes équivalents plein-temps (EPT) à la fin 2010, ce qui représente exactement 40.0 postes EPT de plus qu'une année auparavant.

Diminution des postes d'enseignant-e-s dans l'enseignement primaire

Les plus grands effectifs de personnel se trouvent dans les trois ordres d'enseignement, et sont principalement constitués d'enseignant-e-s. Au niveau de l'enseignement primaire, l'évolution est marquée par la création de l'OMP qui prend à son compte les enseignant-e-s des classes spécialisées. En regroupant le primaire et l'OMP, l'effectif des enseignant-e-s se monte à 2'304.6 EPT en 2010, ce qui correspond à une diminution de -8.0 postes EPT, soit -0.1%.

Au secondaire, les évolutions sont faiblement positives, avec +8.5 postes EPT au cycle d'orientation (+0.6%) en une année pour arriver à 1'356.7 EPT en 2010, et +1.2 EPT dans l'enseignement postobligatoire qui donnent 1'938.5 EPT la dernière année (+0.1%).

Effectifs d'élèves en léger recul dans l'école obligatoire en 2010

Pour l'ensemble des écoles du DIP (sans Université ni HES), les effectifs d'élèves ou apprenti-e-s sont en progression de 345 individus, c'est-à-dire de +0.5% en une année pour arriver à 68'899 personnes scolarisées. Cette évolution est redevable à l'enseignement postobligatoire, qui voit ses effectifs augmenter de 667 personnes, soit +3.0%. Sur l'ensemble de la période 2001-2010 la progression est de +38.2% pour le secondaire postobligatoire.

Sur la dernière année, le cycle d'orientation connaît une baisse de ses effectifs de -0.6% (-84 élèves), tandis que ceux de l'enseignement primaire se réduisent de -0.7% (-238 élèves). Sur la dernière décennie, le cycle d'orientation gagne +12.3% d'effectifs, tandis que le primaire en perd -0.3%.

A titre indicatif, le nombre d'étudiant-e-s du tertiaire professionnel comme de l'Université est à la hausse en 2010 (+4.2% et +4.0%), et si l'Université connaît une croissante modérée sur la période 2001-2010 (+12.7%), le tertiaire professionnel a vu ses effectifs exploser avec les HES (+112.9%).

Progression du traitement moyen des enseignant-e-s en 2010

Le traitement moyen des enseignants de l'enseignement primaire, qui se situe en classe 18 de l'échelle des traitements, est de 8'652 F en 2010, alors que celui des enseignants de l'enseignement secondaire (cycle d'orientation et postobligatoire confondus) qui est en classe 20, se monte à 9'914 F la même année. Cela correspond à une progression en termes réels de 58.10 F pour le primaire (+0.7%) et de 62.50 F pour le secondaire (+0.6%) en un an (*voir Chap. 2*).

Baisse des dépenses par élève en 2010

En 2010, les dépenses par élève dans les trois ordres d'enseignement subissent une légère baisse par rapport à l'année d'avant. Pour l'enseignement primaire, cette baisse est très faible puisque qu'elle s'élève à -0.1% entre 2009 et 2010, ce qui porte la dépense unitaire à 15'404 F par élève, tandis qu'elle est de -0.5% pour le cycle d'orientation et de -0.6% pour l'enseignement postobligatoire, amenant les dépenses unitaires à 25'266 F par élève (CO) et à 22'662 F par étudiant-e ou apprenti-e (PO) (*voir Chap. 3*).

L'encadrement unitaire, quant à lui, reste pratiquement inchangé au primaire avec 7.52 postes EPT pour 100 élèves en 2010. Il est à la baisse pour le cycle d'orientation puisqu'on arrive à 12.39 postes EPT pour 100 élèves, ainsi qu'au postobligatoire avec 11.06 postes EPT par étudiant-e ou apprenti-e, toujours en 2010.

On remarquera que si l'horaire des enseignant-e-s correspond à celui des élèves au primaire, ils ne sont pas identiques au secondaire, ce qui explique des niveaux d'encadrement relativement différents. Par ailleurs, au postobligatoire, un grand nombre d'apprenti-e-s ne sont pas à plein temps à l'école, ce qui réduit les besoins d'encadrement.

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2011

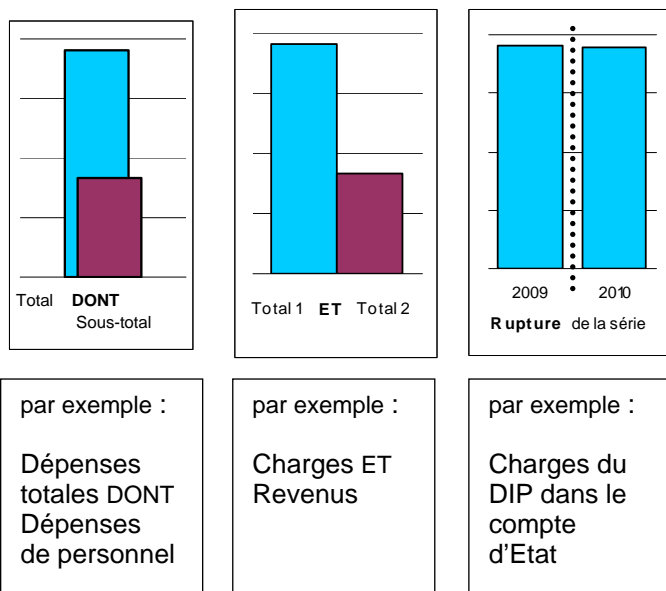
*Dépenses publiques d'éducation et
ressources du DIP à Genève en 2010*

Juin 2012

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1, 2 et 4 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 3 par Claude-Alain Baertschi (DIRFIN).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

BAERTSCHI Claude-Alain, secrétaire du GIR, DIRFIN ; BARBARESCO Laurent, OJ ; BIGIO Véronique, DEP ; BORTOLOTTI Renato, SG ; CIRLINI Pascal, DGPO ; DANDELLOT Maurice, OMP ; FAVRE Caroline, Université ; FRUTIGER Michèle, HES ; GROS Dominique, SRED ; MOSETTI Patrick, OFPC ; PHAM Tien, DIRFIN ; PSISTER Monique, DRH ; PUTALLAZ Thomas, DRH ; RICHARD Yves, DGCO ; TISSOT Pascal, DIRFIN ; WASSMER Pierre-Alain, SRED.

Edition : Narain JAGASIA, SRED.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE GENEVOIS	7
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP	13
III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT	29
IV. ÉVOLUTION 2009-2010 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	37
ANNEXES	I
TABLEAUX	XV

INTRODUCTION

Cette nouvelle édition 2011 des *Ressources humaines et financières du DIP* se décompose en quatre parties présentant chacune un angle de vision différent. La première présente le contexte général, régional et local de l'école publique à Genève, avec des données statistiques concernant autant la démographie que l'économie ou les mouvements scolaires autour du canton. On y trouve les indicateurs habituels de la dépense publique en éducation par rapport au Produit intérieur brut et par rapport aux dépenses publiques globales de l'Etat cantonal.

La deuxième partie traite plus directement des dépenses du département de l'instruction publique dans son ensemble, avec l'explication des corrections nécessaires à la lecture temporelle des données financières. La décomposition des informations statistiques nous mène vers les dépenses de personnel puis vers l'occupation des postes selon les familles de fonctions, c'est-à-dire selon les types d'activités qui ont lieu au sein de l'école publique. Quelques éléments complémentaires viennent éclairer ces évolutions, notamment sur les effectifs d'élèves et d'étudiants et sur le coût de la vie.

Les dépenses sont présentées dans la partie III de façon unitaire, par élève ou étudiant, à la fois pour les dépenses et pour l'encadrement, et par regroupement scolaire, puis plus en détail selon les grandes filières du postobligatoire ou selon les groupes de fonctions.

Les tableaux de la dernière partie regroupent des indicateurs statistiques de différentes natures permettant de consulter d'un seul coup d'œil un ensemble d'informations reliées entre elles, permettant à la fois de passer des effectifs d'élèves aux dépenses unitaires ou aux pourcentages de personnel, de comparer les évolutions sur la dernière année et de faire le lien avec les tableaux plus complets présentés en annexe du document. Quelques graphiques viennent illustrer ces données.

Ces approches multiples permettent non seulement une progression dans l'analyse des informations quantitatives et qualitatives sur les ressources, mais devraient alimenter encore la réflexion sur l'utilisation des chiffres dans l'étude et la gestion du système scolaire.



I. DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE GENEVOIS

Les dépenses publiques d'éducation se situent dans un contexte social et économique qui dépasse largement les frontières du canton de Genève, mais dont la dimension institutionnelle se situe principalement au niveau de l'Etat cantonal et plus spécifiquement à celui du département de l'instruction publique (DIP). Il est ainsi parfois difficile de démêler les niveaux qui interfèrent entre eux et c'est pourquoi nous commencerons par présenter un certain nombre d'éléments contextuels, avant d'examiner le détail des dépenses d'éducation.

Croissance démographique : +6'291 habitants en 2010

En 2010, la population résidante du canton de Genève augmente de 6'291 personnes, soit une croissance relative de +1.4% (+0.9% en 2009), et s'établit à 463'919 habitants en fin d'année (457'628 à la fin 2009). La croissance enregistrée en 2010 est l'une des plus fortes constatée depuis le début des années 1970.

La hausse est due principalement au solde migratoire, largement positif, qui atteint 4'546 personnes. L'excédent migratoire de 2010 est dû exclusivement à la forte progression du nombre de personnes d'origine étrangère (+6'543 personnes, dont +3'144 ressortissants de l'Union européenne). Comme c'est le cas depuis 1981, un déficit migratoire est constaté pour les Suisses (-1'997 personnes).

Avec un taux brut de naturalisation des étrangers du canton de 1.7% (contre 2.4% en 2009), la part des étrangers dans la population résidante totale augmente sensiblement, et se fixe à 39.7% à la fin 2010 (39.2% à la fin 2009).

Les communes de Veyrier et de Plan-les-Ouates ont passé le cap des 10'000 habitants en 2010, devenant ainsi les 11^e et 12^e villes du canton. Les douze villes du canton groupent environ 382'000 personnes, soit 82.3% de la population totale du canton (les dix communes de plus de 10'000 habitants regroupaient environ 357'000 personnes en 2009, soit 78.0% de la population).

Ce sont 41% de la population du canton qui résident en Ville de Genève, tandis que 28% sont dans la proche banlieue (première couronne qui regroupe les sept communes de Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier).

En 2010, la Ville de Genève gagne +2'047 habitants. Les autres communes genevoises qui connaissent les plus fortes augmentations de population sont : Lancy (+581), Grand-Saconnex (+528), Vernier (+331), Satigny (+313), Onex (+293), Veyrier (+237) et Meyrin (+229). Dans six communes, on observe une diminution du nombre d'habitants (OCSTAT, mars 2011).

Dans un cadre plus large, nous avons l'« espace transfrontalier » ou « agglomération franco-valdo-genevoise », qui comprend le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français, c'est-à-dire 812'400 habitants et 331'939 emplois en 2007.

Plus large encore, l'« espace lémanique », avec les cantons de Genève, de Vaud, du Valais, ainsi que les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, qui regroupent 2'399'200 habitants et 1'068'730 emplois en 2007 (OST, septembre 2010).

Mouvements entre le canton de Genève et l'agglomération transfrontalière

Depuis de nombreuses années, le mouvement de population en provenance du canton de Genève vers la périphérie de l'agglomération transfrontalière genevoise ne cesse pas. L'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2002 l'a amplifié. Le district de Nyon comme la zone d'emploi du Genevois français sont concernés.

Selon des données partielles, 1'700 personnes se sont installées dans le district de Nyon en 2009 et 2'000 dans le Genevois français, parmi lesquels deux tiers dans sa partie haut-savoiarde. Deux tiers des nouveaux installés en France voisine sont de nationalité suisse. A fin 2009, 53'300 résidents de l'Ain et de la Haute-Savoie sont enregistrés au Consulat de Lyon en vue de l'exercice de leurs droits civiques en Suisse (OST, septembre 2010).

A côté des mouvements de population, on voit aussi des mouvements scolaires. En 2009, en provenance de Suisse, on compte 600 élèves dans les établissements secondaires de l'Ain et de la Haute-Savoie. La très grande majorité d'entre eux (460, soit 80%) fréquentent les établissements de la zone d'emploi du Genevois français. Parmi ces derniers, plus de la moitié ont la nationalité française. La part des Suisses s'élève seulement à 17%, nettement supplantée par l'ensemble des autres nationalités (29%), un pourcentage élevé lié au caractère international de la région transfrontalière. Les 460 élèves se partagent équitablement entre l'enseignement public et l'enseignement privé et sont presque tous inscrits dans les filières générales.

En provenance de France, on dénombre 2'000 élèves dans les établissements de l'enseignement secondaire I et II du canton de Genève (chiffres 2008). Parmi eux, 1'400 fréquentent l'enseignement public (72%) et 600 l'enseignement privé (28%). En ce qui concerne les premiers, le plus grand nombre est domicilié en Haute-Savoie (70%) et la majorité suit une formation professionnelle. Parmi ceux qui fréquentent l'enseignement privé, nombre d'entre eux viennent du Pays de Gex, où résident de nombreux fonctionnaires internationaux.

En provenance du canton de Vaud, 1'100 élèves fréquentent les établissements secondaires genevois (chiffres 2008). Une part importante suit l'enseignement des établissements privés (de nombreux fonctionnaires internationaux résident dans l'ouest vaudois). Une part, encore plus grande, se rend dans le canton de Genève pour y acquérir l'une des formations professionnelles dispensées par l'enseignement public. En provenance du canton de Genève, 450 élèves se rendent dans les établissements secondaires (I et II) du canton de Vaud, dont seulement une trentaine dans ceux du district de Nyon. Parmi les 450, la plupart fréquentent les établissements de l'enseignement public vaudois pour une formation professionnelle.

Une augmentation du nombre d'enseignants d'origine étrangère, française en particulier, avait été observée il y a quelques années dans l'enseignement primaire et secondaire public genevois. Depuis, tout en restant contenu, le phénomène s'est quelque peu amplifié.

En effet, en 2009, parmi les 6'800 enseignants du canton de Genève, 92% sont de nationalité suisse, contre 97% au début des années 2000. On dénombre presque 300 Français, soit 4% de l'ensemble. En 2000, on en comptait une centaine (2%). Environ 200 sont des ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne (3%), deux fois plus qu'en 2000 (OST, septembre 2010).

Incertitudes économiques

Au plan économique, le contexte est marqué par une grande imprévisibilité, après une période de forte crise en 2008, un redémarrage en 2009 qui se poursuit en 2010, mais avec un ralentissement déjà dès le milieu de l'année. L'optimisme affiché dans le canton avec une industrie qui résiste bien au franc fort (Reflets conjoncturels, mars 2011) semble s'effacer un peu quelques mois plus tard, malgré le fait que « des indicateurs restent au vert » (Reflets conjoncturels, juin 2011).

Par rapport à l'étiage de 2007 (cours moyen de l'année), l'appréciation effective du franc s'élève à +32% en mai 2011, son augmentation se chiffrant à +31% par rapport à l'euro et à +37% par rapport au dollar étasunien (GPE, juin 2011). Ces éléments constituent, avec les fluctuations de l'emploi, un tableau passablement incertain pour le canton et la région.

Les finances de l'Etat subissent aussi ces fluctuations et, malgré un cinquième exercice positif ainsi qu'une reprise vigoureuse, les recettes fiscales sont à la baisse en 2010 (Présentation des comptes d'Etat, 7 avril 2011).

La croissance des dépenses d'éducation ralentit en 2010

Les dépenses publiques d'éducation représentent les charges des écoles publiques pour leur fonctionnement ordinaire, sans les dépenses pour la culture ou le sport, mais avec des dépenses qui ne proviennent pas du DIP, notamment pour le tertiaire. Ce sont en particulier les dépenses liées aux financements hors canton, inscrites directement dans les comptes des institutions éducatives. Cette information s'écarte donc de l'information du seul DIP, pour donner une vision en lien avec l'ensemble des activités de l'instruction publique genevoise.

Après une année 2009 de forte croissance des dépenses publiques d'éducation (+14.1%), due à des changements de différentes natures, mais avant tout à l'augmentation des dépenses en faveur de l'enseignement tertiaire (Université +17.2%, HES-SO +27.7%), la hausse en 2010 est plus modérée, avec +5.2%, pour s'établir à hauteur de 2.383 Mia F (**GRAPHIQUE 1**).

Les dépenses du DIP, qui représentent la plus grande part des dépenses d'éducation – mais qui incluent d'autres types de charges – se montent à 2.472 Mia F en 2010, avec une hausse de +2.6% par rapport à 2009, toujours exprimée en valeur constante (voir les tableaux 1 à 4 en annexe). En ne considérant que les dépenses pour les écoles du DIP, c'est-à-dire sans l'Université ni les HES, et après déduction des provisions pour réserve de carrière, le total est de 1.615 Mia F en 2010, avec une diminution de -0.1% (+11.3% en 2009).

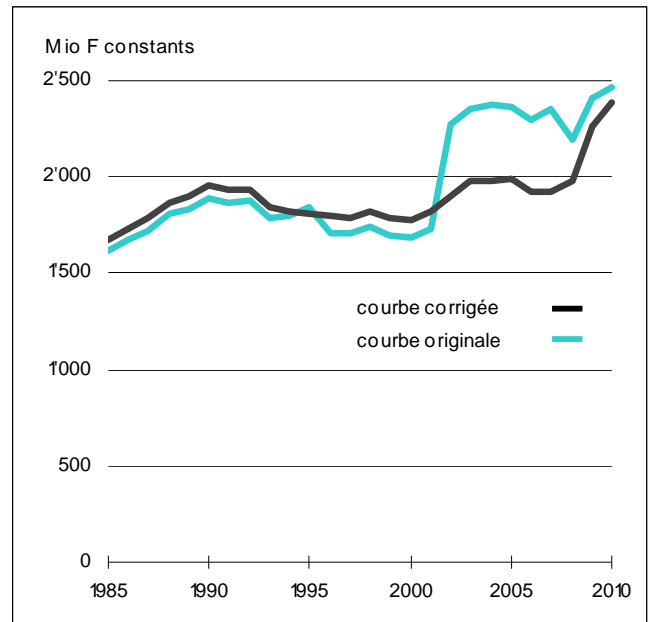
Sur l'ensemble de la période de 1985 à 2010, la progression est de +42.8%, soit +1.7% en moyenne par année. La première partie de 1985 à 1990 connaît une hausse de +3.5% par an, suivie d'une période de stabilité entre 1990 et 2007 (+0.0% par an), et finalement une progression de +7.9% par an sur les trois dernières années, de 2007 à 2010. On constate ainsi que les évolutions doivent être mesurées sur des périodes assez longues pour donner une image non déformée par des corrections et adaptations conjoncturelles.

En 2010, le produit intérieur brut genevois est à nouveau à la hausse (+2.3%)

Après une année 2009 passablement dégradée et marquée par une baisse du Produit intérieur brut cantonal (-1.7%), l'économie genevoise retrouve des couleurs en 2010 ainsi qu'une évolution positive de son PIB (+2.3%). Il s'agit d'une première estimation encore très provisoire, et fournie à titre indicatif, conformément au calendrier en vigueur. Les perspectives économiques

GRAPHIQUE 1

Dépenses publiques d'éducation, en Mio F constants 1985-2010

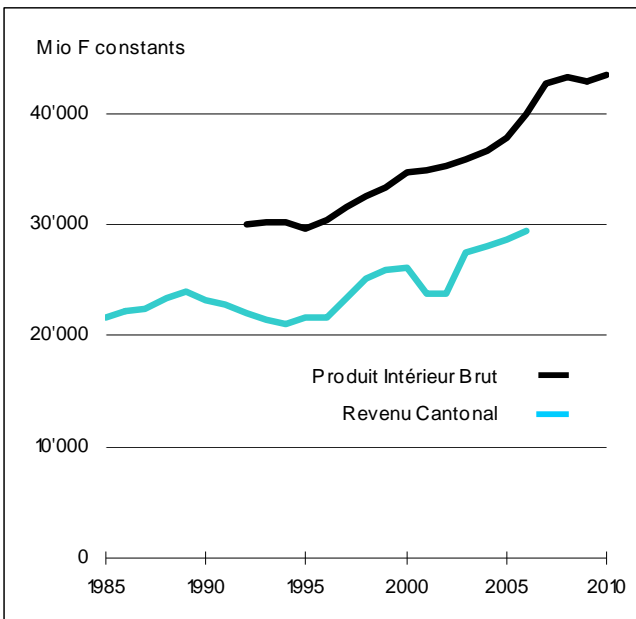


La courbe corrigée permet de suivre l'évolution des charges éducatives de manière continue dans le temps, malgré des changements importants dans le plan comptable de l'Etat.

© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, Université, HES, SRED)

GRAPHIQUE 2

Revenu cantonal (RC) et Produit intérieur brut (PIB) cantonal genevois, en Mio F constants 1985-2010



Le revenu cantonal (RC) provient de l'OFS (ruptures en 1990 et 1998). Le produit intérieur brut (PIB) cantonal est produit par le CREA et l'OCSTAT (2007 à 2010, chiffres provisoires).

© SRED 2011 (sources : OFS, CREA, OCSTAT, SRED)

pour 2011 restent encore positives avec une estimation à +2.8%, tandis qu'elles baissent pour 2012 et 2013 (GPE, juin 2011).

En observant l'évolution sur le plus long terme (**GRAPHIQUE 2**), on voit que la hausse de 2010 s'inscrit parfaitement dans la tendance générale, dont la moyenne sur l'ensemble de la période de 1992 (début de la série du PIB genevois) à 2010 se situe à +2.1% par an, et même à +2.3% si l'on ne considère que la dernière décennie.

La crise de 2008 et le recul de 2009 apparaissent ainsi comme des corrections suite à des années 2006 et 2007 bien plus élevées (+5.7% et +6.9%) et dans tous les cas pas plus importantes que celle qui a eu lieu en 2005 (-1.9%).

Le revenu cantonal est donné à titre indicatif, pour que l'on situe son niveau relatif, environ 10 Mia F plus bas, mais avec des évolutions semblables, si l'on fait abstraction des écarts vers les années 2001 et 2002. Ces écarts illustrent par ailleurs la plus grande instabilité du revenu cantonal pour mesurer la richesse produite dans le canton.

L'éducation représente 5.5% de la richesse produite à Genève

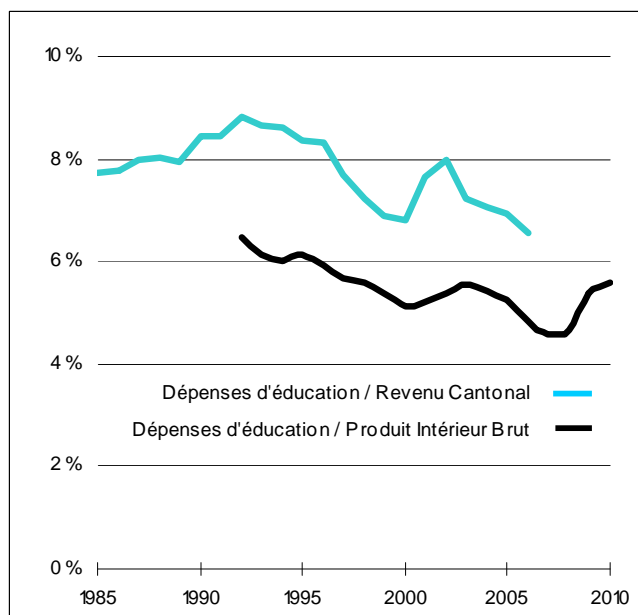
Rapportées au Produit intérieur brut, les dépenses publiques d'éducation représentent l'effort de la collectivité genevoise dans le domaine de l'instruction publique. En 2010, cet indicateur se monte à 5.5% (2009 : 5.4%), valeur qui avait été atteinte la dernière fois en 2003 et auparavant en 1998 (**GRAPHIQUE 3**).

L'évolution de ce ratio en 2010 est due à une progression des dépenses un peu plus importante (+5.2%) que celle du PIB (+3.1%) comme on l'a vu plus haut. La courbe, qui apparaît passablement irrégulière, reflète notamment la nature anticyclique des dépenses publiques, spécialement durant de la crise de 2008, avec un PIB en recul.

La courbe du revenu cantonal est donnée à titre indicatif, dans la mesure où cette valeur n'est plus calculée depuis 2006, mais surtout parce que l'on voit que les deux indicateurs donnent des visions assez dissemblables de la même réalité. L'indicateur retenu au plan international est celui avec le PIB.

GRAPHIQUE 3

Dépenses d'éducation / Revenu cantonal et Dépenses d'éducation / PIB, en % 1985-2010



© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, CREA, OFS, OCSTAT, SRED)

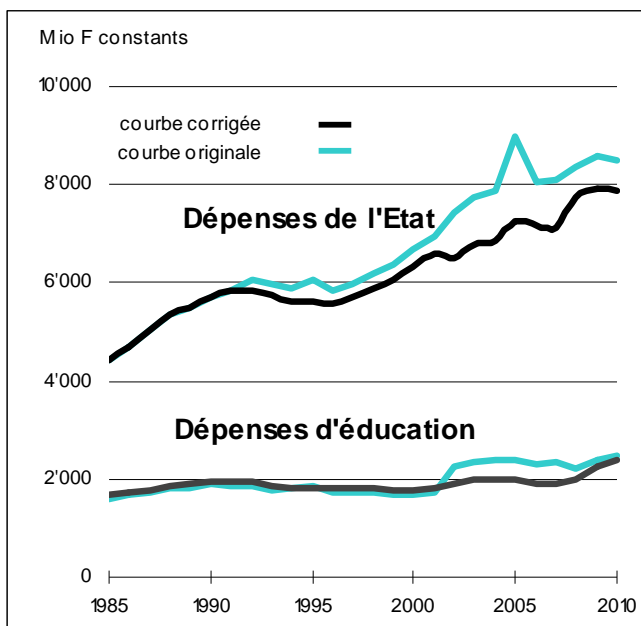
Pour l'ensemble de la Suisse, cet indicateur se trouve à 5.3% du PIB en 2008 (dernière valeur disponible¹) avec les seules dépenses publiques et 3.8% pour l'enseignement obligatoire et postobligatoire sans le tertiaire (dépenses publiques seules). Pour rappel, l'augmentation en fin de période pour le canton de Genève est due essentiellement à l'enseignement de niveau tertiaire.

En comparaison internationale, la Suisse se trouve un peu au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, qui se trouve à 5.0% pour les dépenses publiques seules, et 3.5% pour l'enseignement obligatoire et postobligatoire sans le tertiaire (dépenses publiques seules), ceci toujours pour l'année 2008. Depuis 2007, tant la moyenne de l'OCDE (4.8%) que celle de la Suisse (5.1%) ont augmenté, c'est-à-dire que la hausse des dépenses publiques d'éducation a été plus importante que celle du PIB, qui est restée très limitée. Parmi les pays qui produisent un effort plus important que la Suisse, on trouve la Norvège (7.3%), l'Islande (7.2%), le Danemark (6.5%), la Suède (6.1%) et la Finlande (5.7%). Encore une fois on observe cette particularité des pays scandinaves qui accordent une grande importance à l'investissement éducatif, et cela depuis longtemps déjà.

Les dépenses d'éducation progressent tandis que le budget cantonal fléchit

GRAPHIQUE 4

Dépenses de l'Etat et dépenses d'éducation, en Mio F constants 1985-2010



© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, SRED)

Un autre angle de vue pour examiner les dépenses publiques d'éducation est donné par la part de ces dernières dans le budget de l'Etat. Cet indicateur exprime l'importance relative de l'éducation dans l'ensemble des politiques publiques, indépendamment du volume que représente le secteur public.

Exprimées en francs constants et après correction (sans subventions redistribuées ni imputations internes entre départements), les dépenses publiques totales au niveau du canton de Genève en 2010 se montent à 7.869 Mia F, ce qui représente une baisse de -0.4% en un an. En même temps, les dépenses publiques consacrées à l'éducation (et non seulement celles du DIP) augmentent de +5.2%, pour atteindre 2.383 Mia F.

Ces évolutions sont visibles dans le **GRAPHIQUE 4** ci-contre, où l'on voit l'importance des corrections nécessaires pour une lecture continue des dépenses publiques, à la fois pour l'éducation et pour l'ensemble de l'Etat cantonal.

Les progressions observées en 2010 viennent en fin de période, après des évolutions relativement différentes sur le long terme et, si l'on considère la série complète, qui va 1983 à 2010, la hausse est de 57% pour les dépenses d'éducation, tandis qu'elle se monte à 103% pour l'Etat de Genève. Les périodes de croissance ne sont pas non plus les mêmes puisque pour les dépenses d'éducation, c'est surtout autour de 2009 que l'on constate une forte hausse qui, comme on l'a vu plus haut, relève autant de modifications comptables que de la hausse des dépenses pour l'enseignement tertiaire. D'autres hausses de moindre importance apparaissent en 1985, 1988 et 2002-2003. Pour les dépenses de l'Etat les hausses viennent par à-coups avec des taux importants de 1984 à 1988, en 1990, 2000-2001, 2003, 2005, puis encore en 2008.

¹ OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2011.

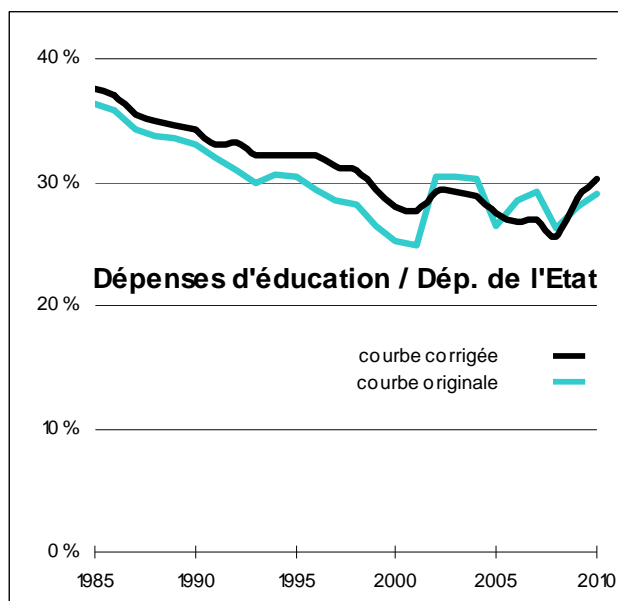
Les dépenses d'éducation représentent 30.3% des dépenses publiques

Ramenées aux dépenses de l'Etat, les dépenses publiques d'éducation représentent l'effort du canton dans ce domaine, mais aussi avec d'autres sources complémentaires de financement public. Il ne s'agit donc pas des *dépenses nettes de l'Etat* pour l'éducation, ni de la *part de l'éducation dans les dépenses publiques*, mais d'une indication de l'importance de la dépense en faveur des institutions éducatives publiques en regard de l'ensemble des dépenses publiques.

En 2010, les dépenses d'éducation représentent 30.3% des dépenses publiques totales, ce qui est la valeur la plus élevée depuis douze ans (**GRAPHIQUE 5**). Il faut en effet remonter à 1998 pour trouver un taux au-dessus de 30%, ce qui était le cas pour toutes les années précédentes. Ainsi, cet indicateur d'effort de la collectivité doit être considéré dans la longueur de temps. L'évolution récente doit pourtant être commentée, sachant qu'en 2009 les changements des inscriptions comptables sur les bâtiments et l'informatique relativisent l'importance de l'augmentation. En 2010, la hausse relative de 5.6% (pour rappel la hausse des seules dépenses publiques visible dans le **GRAPHIQUE 1** est de 5.2%, tandis que l'ensemble des dépenses publiques diminue quelque peu) est due à des changements de différentes natures, mais avant tout à l'augmentation des dépenses en faveur de l'enseignement tertiaire, qui est en partie financé par des fonds hors DIP. C'est ainsi la correction effectuée sur la courbe originale, avec l'introduction des dépenses de fonctionnement du tertiaire, qui accentue la croissance des dépenses publiques d'éducation (courbe corrigée) la dernière année de la série. Avant 2010, la correction avait plutôt tendance à atténuer les fluctuations de la courbe originale.

GRAPHIQUE 5

Dépenses d'éducation / Dépenses de l'Etat, en % 1985-2010



© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, SRED)

L'importance des dépenses publiques d'éducation à Genève est en relation avec le rôle régional du canton et de la ville, avec l'existence d'un système éducatif complet, de la petite enfance à l'Université, avec des filières diversifiées tant dans les formations générales que professionnelles, mais aussi parce que l'éducation et la formation sont essentiellement du ressort des cantons et que, *a contrario*, certaines tâches de l'administration fédérale n'existent pas au plan genevois, comme la défense nationale. On ne peut ainsi pas comparer directement un indicateur cantonal et le même indicateur au plan national qui, en Suisse, se situait à 16.7% en 2008.



II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP

Dans cette deuxième partie, le périmètre étudié est un peu différent de l'ensemble des dépenses publiques d'éducation présenté dans la première partie, puisque nous nous centrons sur les dépenses du département de l'instruction publique, toujours à Genève. Dans la démarche qui suit, on peut comprendre les opérations nécessaires pour établir des séries comparables et en saisir les limites lors de leur analyse. En effet, les évolutions sont telles que, parfois, il n'est pas possible de reconstituer des ensembles totalement cohérents, soit parce que l'information manque, soit que simplement, cela n'a pas de sens de le faire.

Différents angles d'analyse sont proposés, notamment la décomposition progressive des dépenses selon la nature, de façon à identifier différents niveaux dans la gestion des ressources, mais aussi des liens entre dépenses de personnel et effectifs de l'emploi au sein du DIP, des analyses d'effectifs par groupe de fonctions, ainsi que quelques éléments sur les mécanismes salariaux et sur la valeur de la monnaie. Les séries sont présentées sur une période de dix ans, de manière à donner une dimension temporelle aux résultats les plus récents.



Dépenses de fonctionnement du DIP

Les données comptables, base de la statistique financière

Le travail de mise en forme des données n'a pas fondamentalement changé depuis plusieurs années, avec toujours un lien avec la comptabilité du département de l'instruction publique, et plus largement avec les comptabilités des institutions considérées. Ce lien assure non seulement les fondements de nos résultats statistiques, mais encore permet de revenir si nécessaire vers la source de l'information pour obtenir des explications sur les évolutions constatées.

Pourtant les catégories de la statistique ne sont pas les mêmes que celles de la comptabilité, tout comme le champ traité, tantôt plus large, tantôt plus étroit. Ces modifications permettent de préciser l'objet de l'analyse et de donner un angle de vision particulier. L'effort le plus important concerne la création de séries temporelles, impossible à obtenir directement avec des données comptables, dont la forme et le champ changent d'année en année.

Le passage d'une logique comptable à une logique statistique peut présenter des difficultés importantes et nécessiter des estimations et approximations qui ne sont pas forcément compatibles avec la rigueur et la précision de la comptabilisation officielle ou des budgets en francs ou postes. Il est ainsi impératif de préciser si l'on parle de chiffres comptables ou budgétaires ou si l'on traite de données statistiques reconstituées pour une meilleure compréhension du fonctionnement.

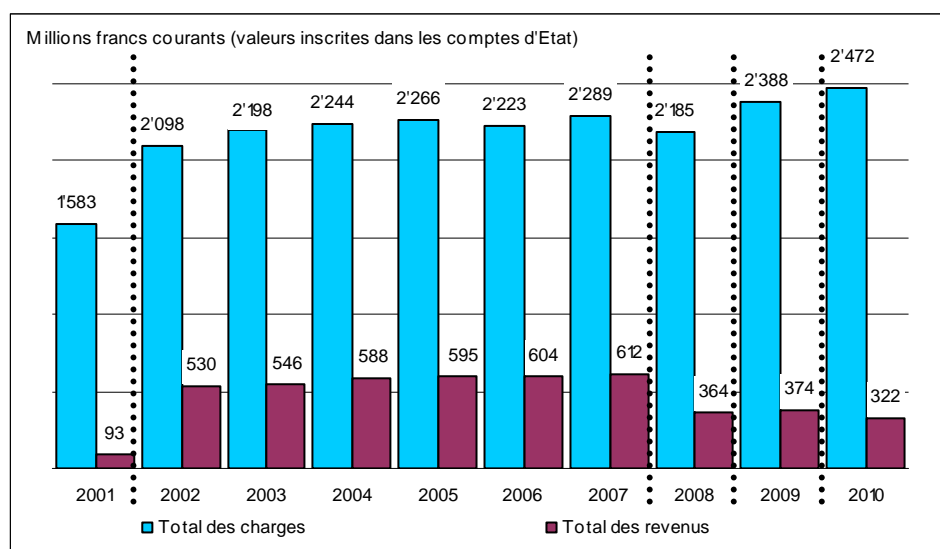
Des changements importants dans la comptabilité

L'année 2010 apporte son lot de nouveaux changements avec, notamment, l'apparition de l'OMP. La nouvelle structure regroupe les institutions de l'enseignement spécialisé ainsi que les classes spécialisées. Cette nouveauté ne touche pas les dépenses totales, mais est visible dans les graphiques concernant les *dépenses de personnel* ou les *postes occupés* par unité administrative, puisque le personnel enseignant des classes spécialisées, qui était rattaché au primaire, passe à l'OMP, rejoignant le personnel administratif et technique de l'ancien SMP.

Dans la série des *dépenses*, on observe une rupture entre 2009 et 2010, provenant des charges d'amortissement. Cette rupture (visible dans le **GRAPHIQUE 6**) est due à des inscriptions comptables ponctuelles qui ne sont pas des charges liées à des activités effectives dans l'année, mais à la constitution, sur la recommandation de l'ICF, de provisions pour les réserves de carrières au CO et au PO. La somme importante (110.2 Mio F) a justifié que l'on procède à une correction¹, de manière à recréer une série comparable dans le temps, pour des dépenses qui concernent les activités effectuées dans l'année. La modification ne concerne pas les dépenses de personnel (n'incluant pas des amortissements) présentées un peu plus loin.

GRAPHIQUE 6

Charges et revenus DIP,
en millions de francs courants,
2001-2010



Les changements de structures scolaire et comptable empêchent une comparaison dans le temps.

© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, SRED)

Les ruptures de la série incluent aussi les revenus, et donc les corrections sont effectuées de la même manière sur ceux-ci, notamment les revenus en relation avec des transferts n'affectant pas les dépenses réelles du département.

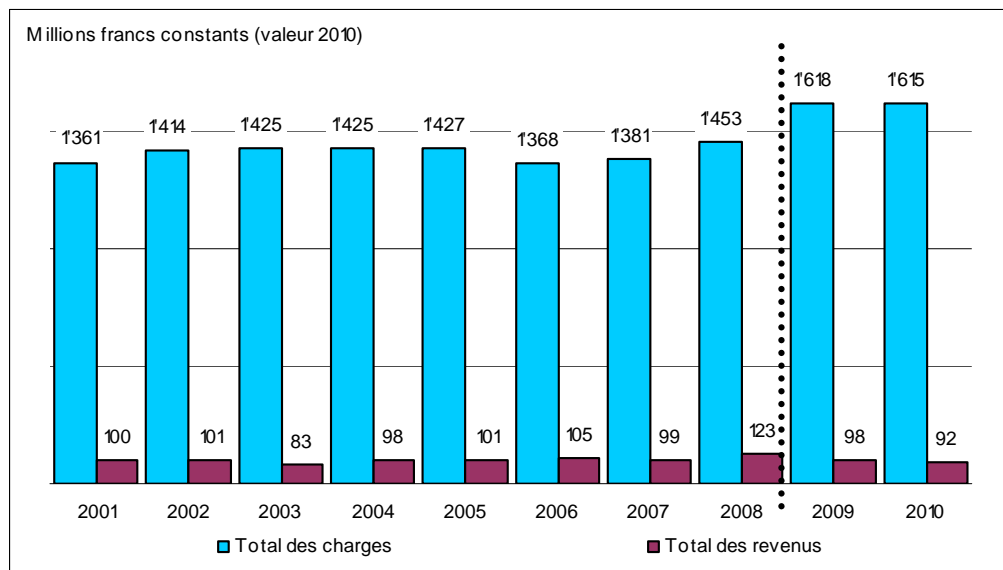
Toutes les ruptures ne sont pas entièrement corrigibles car l'information nécessaire pour rendre la série lisible dans la durée manque, ou n'est carrément pas estimable. C'est le cas en 2009, le modèle comptable changeant par rapport à 2008, d'abord avec l'inscription des dépenses d'informatique, en particulier pour le parc pédagogique – ce qui touche directement le DIP – qui n'était par imputé auparavant dans le compte DIP. Ensuite, de manière plus importante, avec un nouveau calcul des charges de bâtiments. Ce nouveau mode d'inscription des charges de bâtiments se base sur un coût moyen au mètre carré, d'un montant de 186 F pour les locaux administratifs ou scolaires, et de 80 F pour les dépôts, entrepôts et parkings. Cette charge s'apparente à un loyer dans la mesure où elle inclut des dépenses de personnel, des dépenses générales et des amortissements, et aussi parce qu'elle s'applique de façon unitaire sur la surface occupée, indépendamment du coût effectif du bâtiment, mais selon un coût théorique.

¹ Cette correction est possible parce que la somme apparaît nettement dans les comptes des unités administratives.

Ces charges sont toujours incluses dans les « imputations internes », c'est-à-dire qu'elles ne sont pas gérées par le département de l'instruction publique.

Sans le tertiaire, fléchissement sur les dépenses comme sur les revenus en 2010

L'évolution en 2010, visible dans le **GRAPHIQUE 7**, après la correction effectuée sur les charges d'investissement – qui efface des provisions pour réserve de carrière qui ne sont pas en relation avec le fonctionnement ordinaire du département – laisse apparaître une légère diminution des charges du DIP. Dans la série présentée ci-dessous, les charges sont sans l'Université ni les hautes écoles spécialisées.



GRAPHIQUE 7

Charges et revenus DIP, sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2009), 2001-2010

SRED 2011 (sources : compte d'Etat, SRED)

On observe ainsi l'évolution des seules institutions sous la responsabilité directe du DIP : les trois ordres d'enseignement, primaire, cycle d'orientation et postobligatoire, les offices rattachés au DIP, OFPC, OMP et OJ, ainsi que des administrations centrales et transversales. Cette évolution est stable entre 2009 et 2010, et même en légère diminution. Comme les revenus connaissent eux aussi une baisse, le solde net est légèrement positif, laissant une augmentation de 3.6 Mio F, soit 0.2%. Cela correspond à un besoin de financement légèrement accru malgré la stabilité des dépenses brutes.

Il subsiste la rupture entre 2008 et 2009 dans ce tableau, avec le nouveau calcul des charges de bâtiments². Celle-ci est encore visible sur les charges de fonctionnement, mais plus sur les charges de personnel. Il ne s'agit pas de dépenses nouvelles, mais d'un nouveau mode de répartition et de transfert entre départements de l'Etat de Genève.

Ces dépenses sont présentées plus loin sans les charges liées à l'investissement, avec la décomposition pour les propres institutions et pour le seul personnel. Dans la partie IV, la même évolution est présentée *par ordre d'enseignement* pour l'évolution sur la dernière année.

² L'impact sur le total des dépenses n'a pas pu être corrigé, parce que ces mêmes données n'existaient pas avant 2009, puisque ce sont des charges directes qui étaient imputées, et ne sont pas reconstituables rétroactivement pour reconstituer la série chronologique.

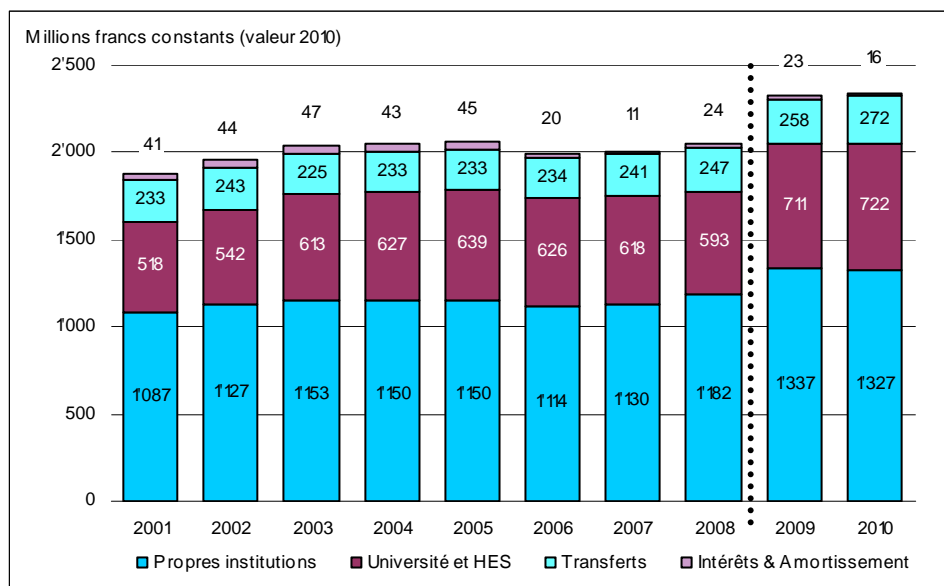
Evolutions selon les dépenses et selon le financement

La perspective selon les dépenses représente la charge totale en relation avec le fonctionnement des écoles, tandis que la perspective du financement ne considère que la charge qui revient aux pouvoirs publics. Ces deux perspectives se recouvrent largement quand on parle de l'école obligatoire et même du postobligatoire, mais elles diffèrent passablement avec le tertiaire, qui est financé pour une bonne part avec des fonds ne provenant pas du canton.

Dans le **GRAPHIQUE 8**, les dépenses du tertiaire sont présentées séparément, incluant les dépenses de fonctionnement de l'Université et des hautes écoles spécialisées, sans les dépenses spécifiquement de la recherche³. Ce groupe de dépenses passe de 711 Mio F en 2009 à 722 Mio F en 2010 (+1.6%). Dans cette perspective, le total des dépenses publiques se monte à 2'338 Mio F en 2010, en augmentation de +10 Mio F en une année (+0.4%).

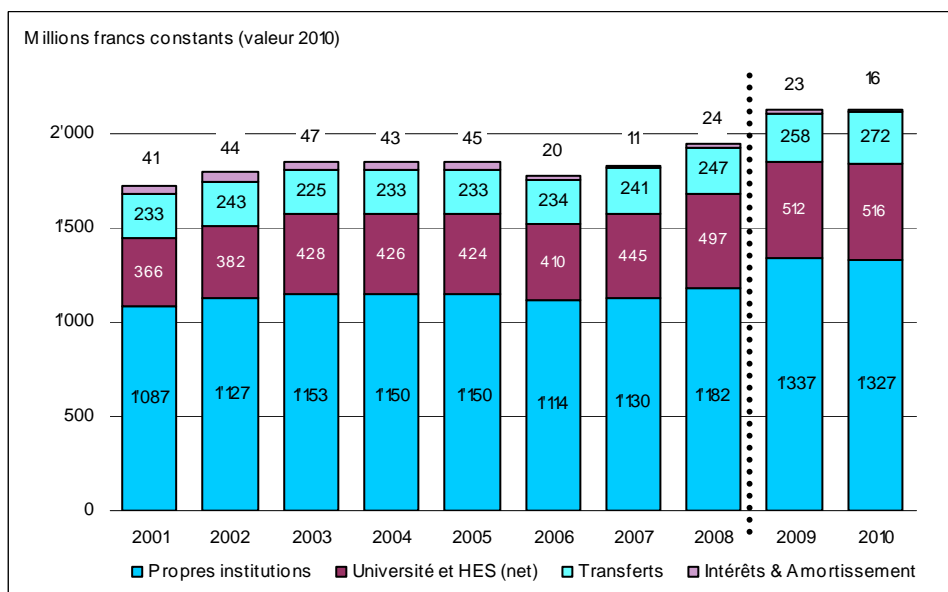
GRAPHIQUE 8

Charges d'investissement, de transferts⁴, dépenses de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2010), 2001-2010



GRAPHIQUE 9

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2010), 2001-2010



© SRED 2011 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

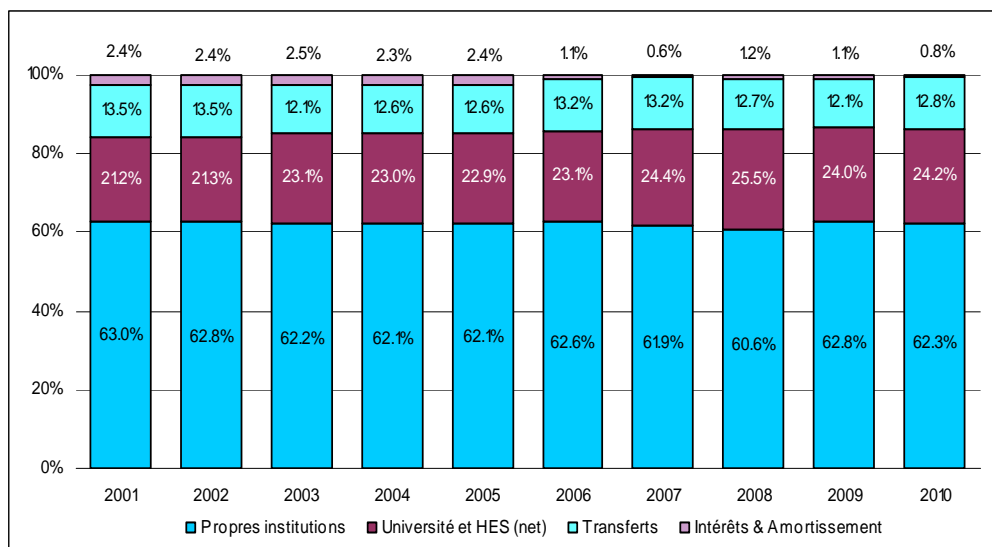
³ Il s'agit de fonds privés et de fonds du FNRS.

⁴ Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

Les résultats visibles dans le **GRAPHIQUE 9** à la page précédente montrent, pour le tertiaire, les dépenses nettes, c'est-à-dire le solde (charges-revenus) des sous-comptes de l'Université et des HES dans le compte du DIP. On a ici la charge nette en termes de financement par l'Etat de Genève en faveur des institutions du tertiaire. Les montants sont bien inférieurs, de l'ordre de 200 Mio F en moins, avec 516 Mio F en 2010 pour le groupe du tertiaire, en augmentation de +4.1 Mio F en un an (+0.8%). L'évolution pour l'ensemble des dépenses vues sous cet angle est de +1.7 Mio F en 2010, soit 0.1%.

On voit ainsi que selon la définition retenue, selon l'approche utilisée pour suivre l'évolution des dépenses, on a des visions un peu différentes. En prenant les dépenses de *fonctionnement* pour le tertiaire, la hausse est plus importante (+0.4%) qu'en ne prenant que les *dépenses nettes* à la charge du canton (0.1%). Les deux manières de voir sont pertinentes et ont leur utilité, mais ne peuvent être assimilées ou confondues. Dans le premier cas on a les dépenses des institutions publiques genevoises d'éducation tandis que dans le second, on a les dépenses d'éducation de l'Etat cantonal.

En proportion et sous l'angle du financement de l'enseignement tertiaire, la part des dépenses pour les *propres institutions* diminue un peu entre 2009 et 2010, passant de 65.8% à 62.3% de l'ensemble des dépenses (**GRAPHIQUE 10**). Cette évolution se fait au profit du groupe tertiaire (de 24.0% à 24.2%) et surtout du groupe des transferts (de 12.1% à 12.8%).



GRAPHIQUE 10
Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en pour-cent, 2001-2010

© SRED 2011 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

Sur l'ensemble de la période, la diminution des *intérêts & amortissements* indique des changements dans le mode d'inscription des charges liées à l'investissement dans le compte du DIP (et de manière plus générale dans les départements de l'Etat) tandis que la croissance des dépenses de *l'Université et des HES* montre une vraie tendance à la hausse. Celle-ci est visible autant sur les dépenses de fonctionnement que sur les charges nettes de l'Etat, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un transfert de charge, mais bien d'une augmentation des dépenses de ces institutions. A l'inverse, les dépenses pour les *propres institutions* du DIP, ainsi que des *transferts* (dédommagements et subventions) diminuent en proportion, c'est-à-dire en importance relative.

Charges de personnel en progression de +0.2% en 2010

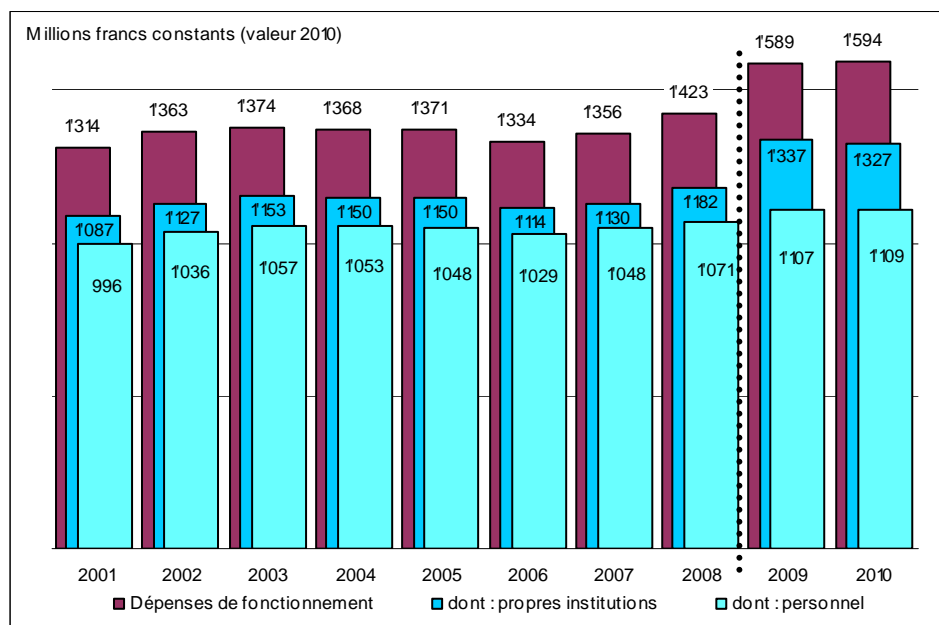
Dans la suite des opérations, il apparaît que l'ensemble des charges pour le fonctionnement des institutions publiques d'enseignement – sans Université ni HES – passe de 1'589 Mio F en 2009 à 1'594 Mio F en 2010, ce qui fait une progression de +0.3% en une année. Dans le même **GRAPHIQUE 11** ci-dessous, on observe que les dépenses pour les seules institutions du DIP, c'est-à-dire sans les transferts de différentes natures, sont elles en diminution de –10.0 Mio F soit –0.8% sur la même période. L'augmentation sur le total des dépenses de *fonctionnement* est donc redevable avant toutes choses aux dépenses de *transfert*, les dédommagements et subventions que le DIP assume envers des institutions ou personnes en dehors des institutions publiques.

Les dépenses de personnel (sans les *biens & services*, ni les charges pour les *bâtiments*), incluses dans les dépenses pour les propres institutions du DIP, sont elles en légère augmentation, passant de 1'107 Mio F en 2009 à 1'109 Mio F en 2010, ce qui correspond à une hausse de +1.7 Mio F en un an, ou encore +0.2%.

L'importante rupture⁵ de la série qui apparaît entre 2008 et 2009 en relation avec les frais de bâtiments et les dépenses informatiques est suffisamment conséquente pour limiter les possibilités d'analyse sur l'ensemble de la période de 2001 à 2010, au moins pour les dépenses de fonctionnement et pour celles des propres institutions du DIP. En revanche, pour les dépenses de personnel, ces changements comptables n'ont pas d'impact, ce qui permet de comparer 2001 et 2010. Le début de la série, avec 996 Mio F de dépenses de personnel, est à mettre en relation avec la dernière année, qui voit les mêmes dépenses se monter à 1'109 Mio F, ce qui représente une augmentation de 113.5 Mio F, soit 1.3% par an en moyenne sur toute la période.

GRAPHIQUE 11

Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2010), 2001-2010



© SRED 2011 (sources : comptes d'Etat, SRED)

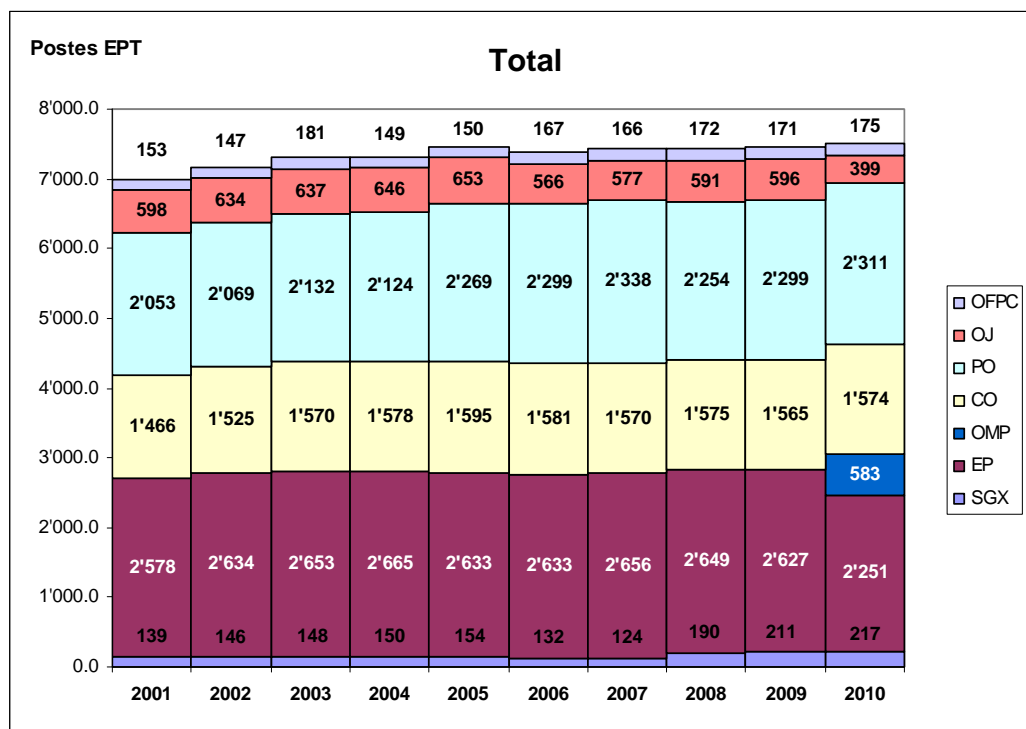
Ces évolutions sont à mettre en relation avec les changements qu'a connu le système éducatif genevois durant cette même période, avec des modifications dans l'occupation du personnel en termes de postes, mais aussi dans des catégories de personnel différentes, selon une organisation scolaire en évolution – on pense en premier lieu à la mise en place des directeurs

⁵ Pour rappel, il ne s'agit pas de charges nouvelles, mais bien d'un nouveau mode d'attribution de ces dépenses aux différents départements

d'établissement dans l'enseignement primaire – mais encore avec des évolutions qui touchent les effectifs des élèves et étudiants genevois.

Evolutions du personnel selon les fonctions

Le niveau des dépenses de personnel est à mettre en relation notamment avec celui de l'emploi, dont le volume est exprimé en postes équivalents plein-temps (EPT). Mais l'emploi lui-même se décline en différentes fonctions et familles de fonctions qui regroupent des activités et des compétences – et donc des formations et des salaires – différentes. Ainsi, en plus de distinguer des personnes et des spécialités, les fonctions et groupes de fonctions reflètent aussi des niveaux de rétribution divers, bien que souvent non homogènes, ou encore des besoins en formation continue, selon des professionnalités différentes.



GRAPHIQUE 12

**Postes occupés
selon l'unité
administrative
(sans Université ni HES)
situation en fin d'année,
2001-2010**

© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

On voit aussi que le volume d'activités et d'emploi diffère selon l'unité budgétaire et selon le niveau scolaire considéré (**GRAPHIQUE 12**). Les grands pourvoyeurs d'emplois sont bien entendu avant tout les ordres d'enseignement, avec chacun son corps enseignant qui représente la majorité des postes occupés.

L'année 2010 voit apparaître le nouvel Office médico-pédagogique (OMP), regroupant l'ancien Service médico-pédagogique ainsi que les classes spécialisées dans les écoles et les institutions spécialisées. La tranche qui représente l'OMP (avec 583.1 postes EPT) reprend de la sorte des postes qui étaient auparavant au sein de l'enseignement primaire (2'250.6 postes EPT en 2010, c'est-à-dire – 376.8 EPT ou – 14.3%) et aussi un certain nombre de postes anciennement à l'Office de la jeunesse (399.4 EPT en 2010, ce qui fait – 197.0 EPT ou – 33.0%).

On constate que, avec notamment la création de l'OMP, le total des postes du DIP, sans Université ni HES, c'est-à-dire ce que nous appelons le « petit DIP »⁶, est en légère progression en 2010, avec une augmentation de +40.0 postes EPT entre 2009 et 2010, ce qui fait +0.5% de l'ensemble des postes (7'509.4 EPT en 2010). Ce résultat reflète l'évolution des postes de

⁶ Par référence à l'expression « petit Etat », sans les entités subventionnées.

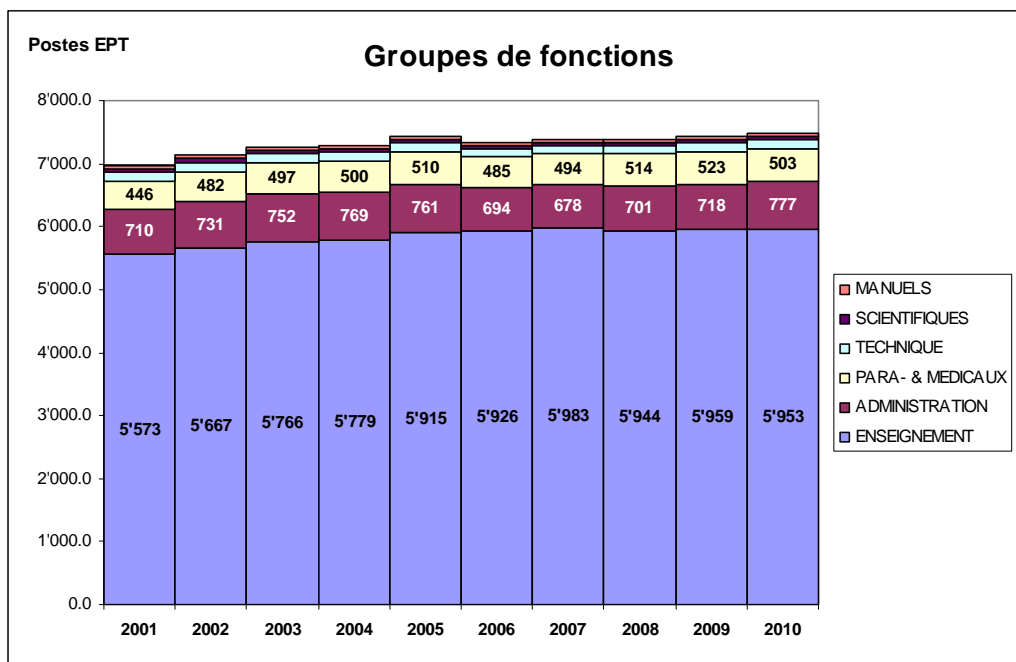
l'enseignement secondaire I (le cycle d'orientation), avec +8.9 postes EPT entre 2009 et 2010 (+0.6%), comme celle de l'enseignement postobligatoire avec +12.2 EPT (soit +0.5%), tandis que les services généraux ont une augmentation plus importante de leurs effectifs (+5.3 EPT, ou +2.5%) tout comme l'OFPC (+4.3 EPT, soit +2.5%).

Les statistiques présentées ici reflètent la charge de personnel, exprimée en postes, sur la base de la situation en fin d'année. Si l'on veut rapporter des postes occupés à des sommes dépensées annuellement, il est préférable de prendre l'occupation moyenne en postes sur l'année civile, correspondant plus précisément à la comptabilité financière. Ce sont les données présentées dans le **TABLEAU 11** en annexe.

L'évolution visible sur la période 2001-2010 fait voir une progression de +7.5%, soit +0.8% par an en moyenne. Les évolutions ne sont pas partout les mêmes, puisque le postobligatoire connaît une croissance particulière, avec +12.6%, le cycle d'orientation une progression limitée avec +7.4% tandis que le primaire voit ses effectifs reculer de -12.7%, notamment en relation avec la création de l'OMP ; déduction faite de l'évolution 2009-2010 (qui inclut la création de l'OMP), il reste une petite hausse de +1.6% sur le reste de la période. Les services centraux ont eux une augmentation importante de leurs effectifs, avec +56.1% sur la période complète, et l'OFPC aussi dans une moindre mesure, avec +14.4%. L'Office de la jeunesse voit ses effectifs diminuer avec la création de l'OMP (-33.2%) mais sans la dernière année, reste relativement stable avec -0.2% sur la période. L'OMP n'existait pas en 2001, mais en cumulant les effectifs de l'EP, de l'OJ et de l'OMP, on arrive à une évolution positive de +1.8% sur la période complète, c'est-à-dire +0.2 en moyenne par année.

GRAPHIQUE 13

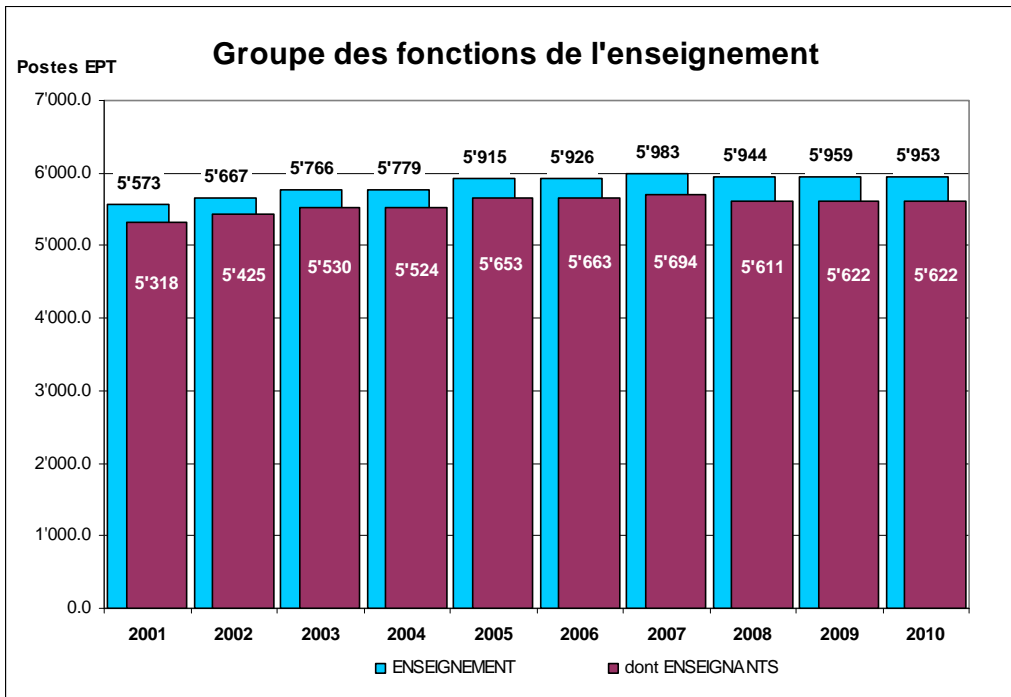
Postes occupés selon le groupe de fonctions (sans Université ni HES) situation en fin d'année, 2001-2010



© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Les mêmes effectifs du DIP – sans Université ni HES – sont présentés dans le **GRAPHIQUE 13** non plus selon l'unité administrative, mais par groupe de fonctions⁷. On observe alors les mêmes totaux annuels, mais avec des catégories différentes. Le groupe de fonctions principal est celui de l'enseignement, qui inclut les enseignants au sens strict, et d'autres fonctions comme les cadres de l'enseignement et les fonctions éducatives.

⁷ Le **groupe de fonctions** rassemble des familles d'activités définies à la fois par le domaine d'activité et par le type de formation. Cette classification est décrite en annexe.

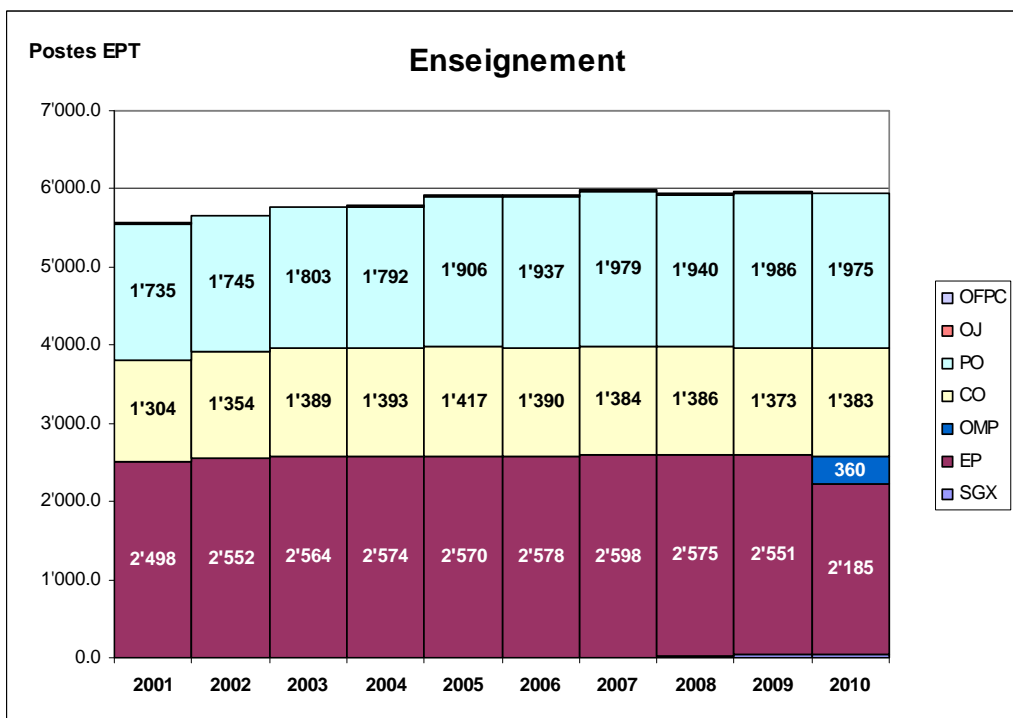


GRAPHIQUE 14

Postes occupés au sein du groupe de l'enseignement (sans Université ni HES) situation en fin d'année, 2001-2010

© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Le groupe de l'enseignement, que l'on voit dans le **GRAPHIQUE 14**, diminue de 6.0 postes EPT en 2010, passant à 5'953 EPT, soit -0.1% en un an. En revanche, l'évolution sur l'ensemble de la période est positive avec 5'573.3 EPT en 2001, ce qui représente une augmentation de +6.8% en tout. Dans cet ensemble des fonctions de l'enseignement se trouvent les enseignants et enseignantes, qui représentent la grande majorité (94.4% en 2010). On y voit une évolution en parallèle des deux ensembles, avec un apogée en 2007. Si l'évolution est négative en 2010 pour le groupe complet (-0.1%), elle reste légèrement positive pour les seuls enseignant-e-s (+0.6 postes EPT, soit 0.0%). Elle est positive sur toute la période, avec +5.1% pour l'ensemble (+0.6% par année) et +4.0% pour les enseignant-e-s (+0.4% par année).



GRAPHIQUE 15

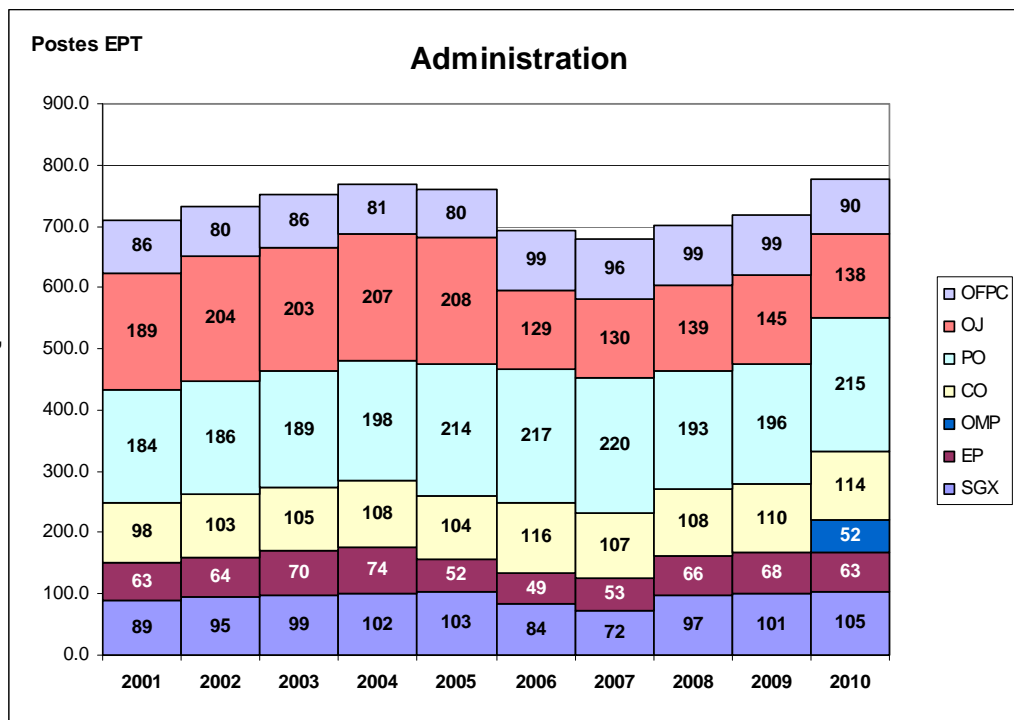
Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, par unité administrative (situation en fin d'année), 2001-2010

© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Reprenant ces résultats du groupe *enseignement*, mais par unité administrative, on peut visualiser dans le **GRAPHIQUE 15** l'importance des effectifs selon l'ordre d'enseignement. On voit ainsi que la plus grande part revient à l'enseignement primaire, avec 2'184.9 EPT en 2010, 2'544.4 EPT avec le personnel de l'Office médico-pédagogique (auquel sont rattachés les enseignant-e-s des classes spéciales, avec 359.5 EPT en 2010). Ensemble, le primaire et l'OMP perdent 6.8 postes EPT (-0.3%) entre 2009 et 2010. Ce type de fonctions est aussi à la baisse dans l'enseignement postobligatoire (-11.2 EPT, soit -0.6%) tandis que le cycle d'orientation voit ses effectifs augmenter (+9.5 EPT, soit +0.7%).

GRAPHIQUE 16

Postes occupés au DIP au sein du groupe « administration », par unité administrative (situation en fin d'année), 2001-2010



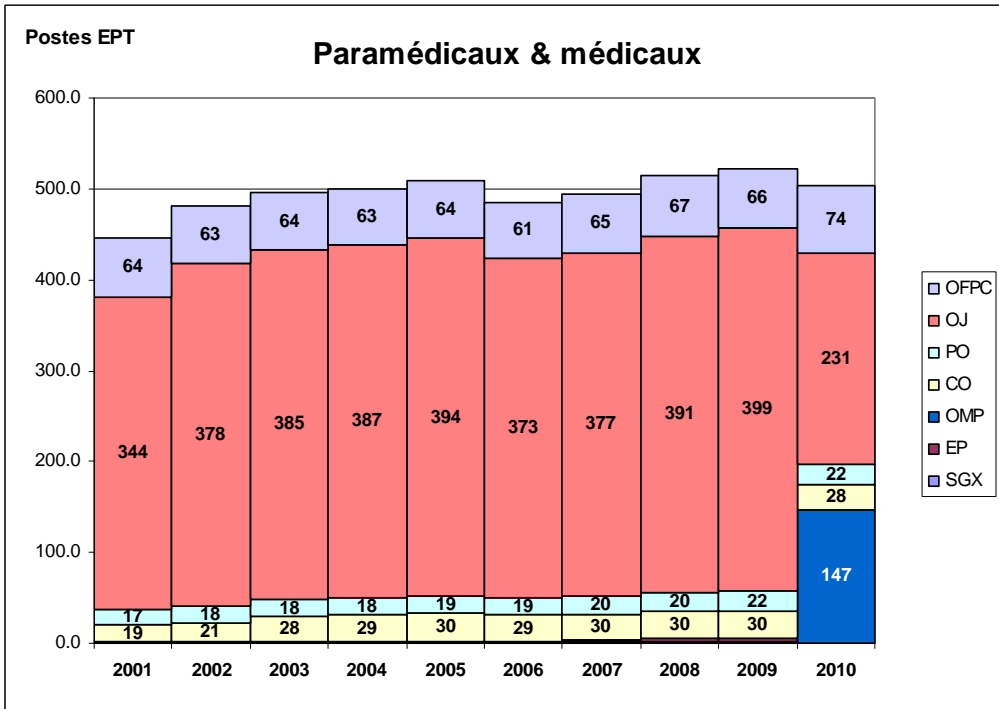
© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Le groupe des fonctions de l'administration connaît des fluctuations sur l'ensemble de la période, la valeur la plus basse étant en 2007 et le maximum en 2010, avec 776.6 postes (+59.0 EPT, soit +8.2%). Dans le **GRAPHIQUE 16**, on observe la répartition entre les unités administratives, avec l'apparition de l'OMP la dernière année. Un certain nombre de postes administratifs de l'OMP viennent de l'Office de la jeunesse, alors que les fonctions d'enseignement proviennent clairement de l'enseignement primaire, auquel étaient rattachées les classes spéciales.

L'augmentation principale touche l'enseignement postobligatoire, avec +19.8 EPT (+10.1%) en 2010, suivie par les services généraux (+4.1 EPT ou +4.1%) et le cycle d'orientation (+3.8 EPT soit +3.4%). A l'inverse, l'OFPC voit ce type de personnel diminuer, avec -8.9 postes EPT, ce qui fait -9.0% en 2010.

Dans le **GRAPHIQUE 17** de la page suivante, les fonctions médicales et paramédicales diminuent globalement de -20.0 postes EPT en 2010, soit -3.8%. Là aussi on observe une fluctuation importante sur la période 2001-2010, avec un minimum en 2001 et un maximum en 2009 (522.8 EPT).

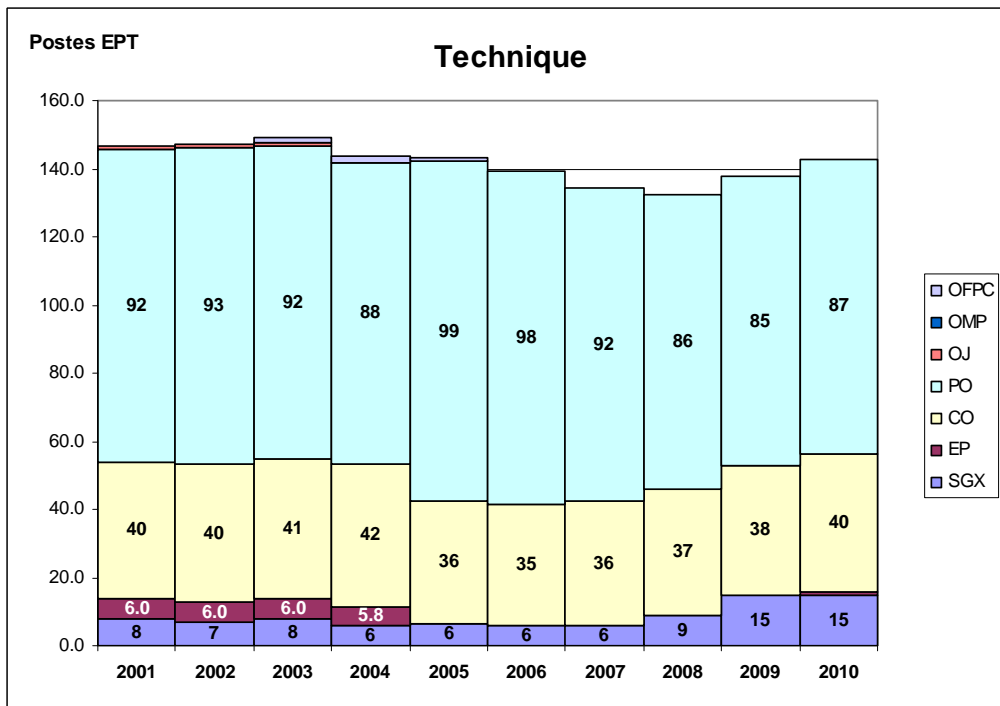
L'apparition de l'OMP traduit le regroupement au sein de cette nouvelle structure de postes provenant essentiellement de l'Office de la jeunesse. En considérant ensemble l'OJ et l'OMP, on obtient 378.2 EPT en 2010, ce qui donne une évolution des postes 2009-2010 en diminution, avec -20.8 EPT, soit -5.2%. A cette diminution des postes, on peut encore associer les -2.0 EPT qui touchent l'enseignement primaire (-6.6%).



GRAPHIQUE 17
Postes occupés au DIP
au sein du groupe
« para- & médicaux »,
par unité administrative
(situation en fin d'année),
2001-2010

© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Le dernier groupe présenté, dans le **GRAPHIQUE 18**, celui des fonctions *techniques*, est de moindre importance, avec 142.8 postes EPT en 2010. Celui-ci n'est pas affecté par la création de l'OMP, tout en faisant apparaître une progression positive en 2010, avec une hausse de +4.9 EPT (+3.6%). Cette évolution est due aux 2.0 EPT supplémentaires du CO (+5.2%) ainsi qu'au PO, qui affiche 1.8 EPT en plus (+2.1%). Un poste EPT apparaît au primaire, alors qu'il n'y avait plus de fonctions de ce type dans cet ordre d'enseignement depuis 6 ans.



GRAPHIQUE 18
Postes occupés au DIP
au sein du groupe
« technique »,
par unité administrative
(situation en fin d'année),
2001-2010

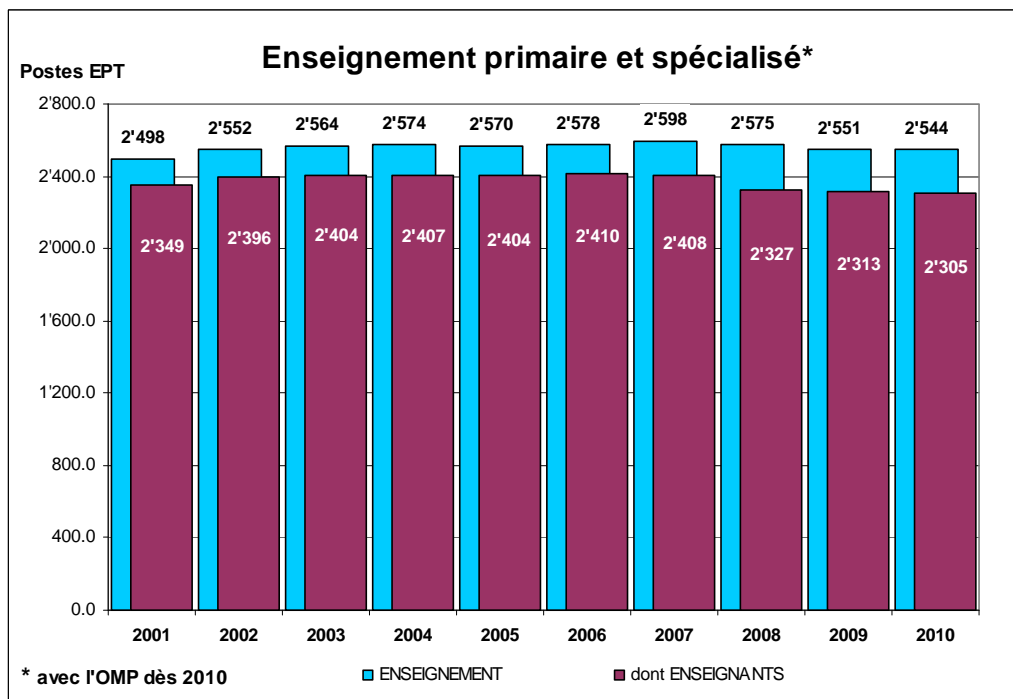
© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Diminution du groupe « enseignement » au primaire et au postobligatoire

Pour le primaire, la baisse est de 366.3 postes EPT en 2010, avec la création de l'OMP. En regroupant EP et OMP, l'évolution reste négative, avec -6.8 EPT, soit -0.3% la dernière année. Pour les seul-e-s enseignant-e-s, la diminution est de -8.0 EPT, ce qui revient aussi à -0.3%. Sur toute la période 2001-2010, la baisse est de 44.8 EPT, soit 1.9% pour le corps enseignant.

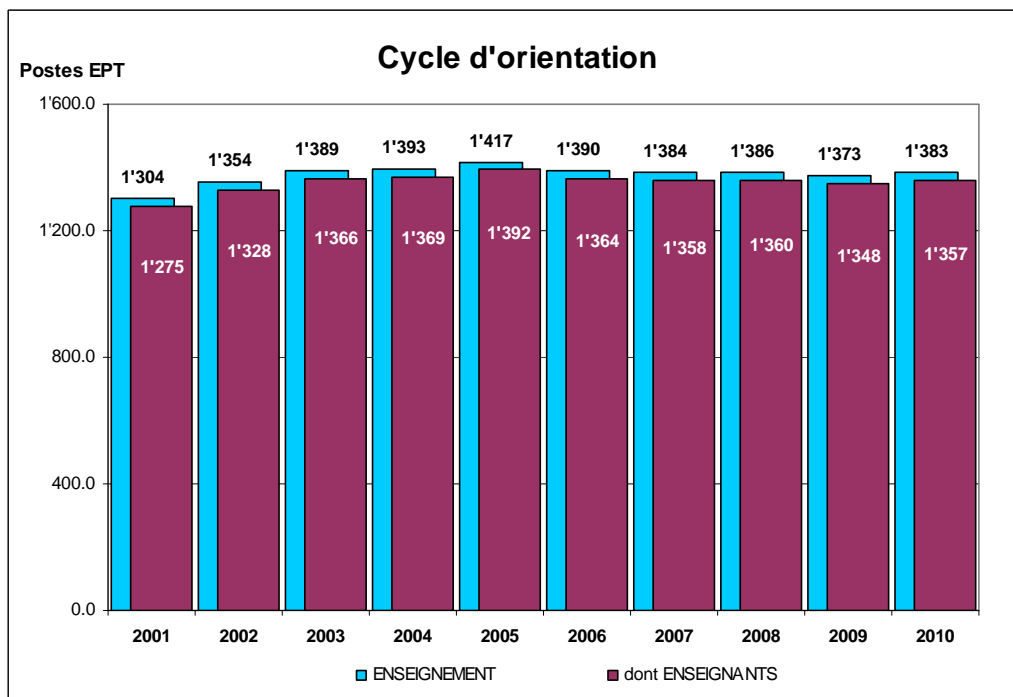
GRAPHIQUE 19

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, enseignement primaire (situation en fin d'année), 2001-2010



GRAPHIQUE 20

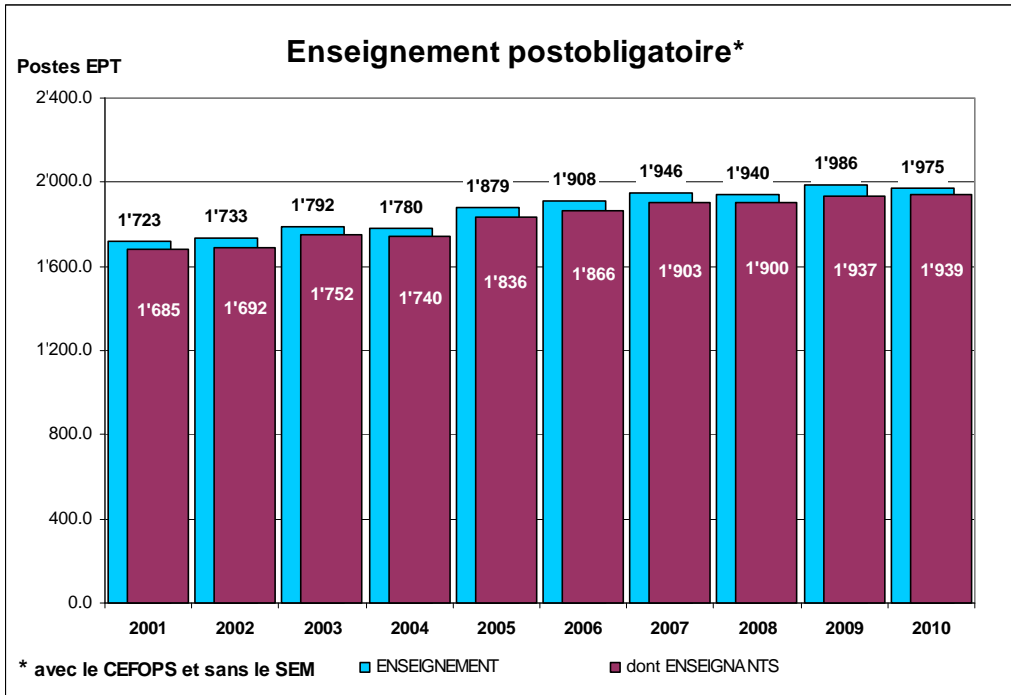
Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, cycle d'orientation (situation en fin d'année), 2001-2010



© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Au niveau du cycle d'orientation, l'évolution en 2010 est de +9.5 EPT, soit +0.7% pour le groupe *enseignement*, tandis qu'elle est de +8.5 EPT, ou +0.6%, pour les enseignant-e-s. En considérant la période complète, la tendance est aussi positive pour le corps enseignant, avec +81.5 EPT, ce qui fait +6.4%.

Alors que les fonctions *d'enseignement* diminuent au primaire depuis 2007, qu'elles s'étaient stabilisées au cycle d'orientation dès 2006, la tendance était encore à la hausse dans l'enseignement postobligatoire jusqu'en 2009. L'année 2010 connaît une baisse de -11.2 postes EPT, ce qui représente -0.6%. En ce qui concerne les enseignant-e-s, l'évolution est encore légèrement positive avec +1.2 EPT, soit +0.1%. En considérant la période complète, la progression est nettement positive, avec +245.2 EPT, ce qui revient à +14.5%.

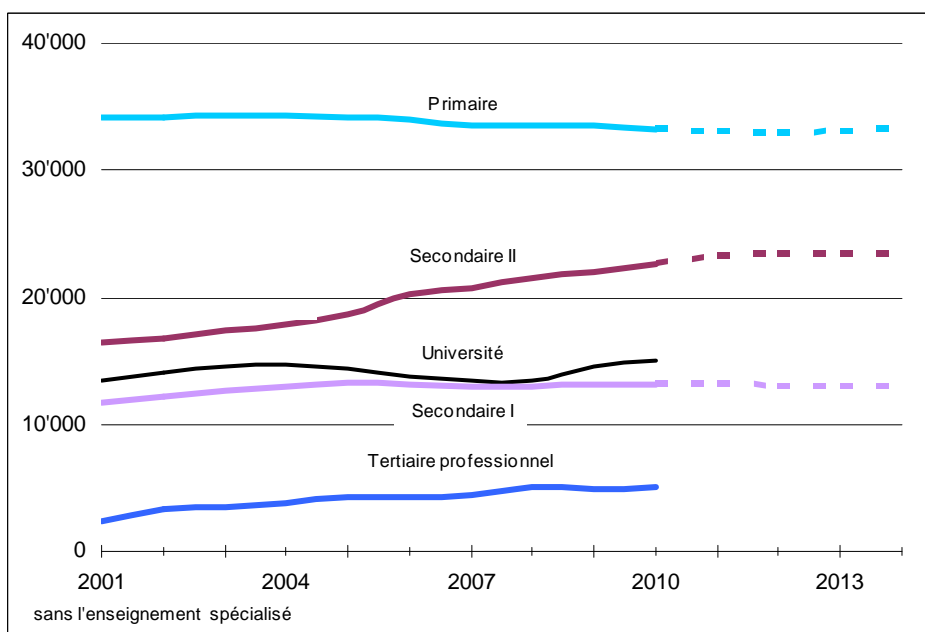


GRAPHIQUE 21

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement postobligatoire (situation en fin d'année), 2001-2010

© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

L'évolution des effectifs du personnel, et plus particulièrement celle des enseignant-e-s, est à mettre en lien avec celle des effectifs d'élèves et d'étudiant-e-s. C'est ce qui est présenté, par ordre d'enseignement, dans le **GRAPHIQUE 22** ci-dessous.



GRAPHIQUE 22

Effectifs d'élèves, étudiant-e-s de l'enseignement public à Genève 2001-2010 et prévisions d'effectifs pour la période 2011-2014

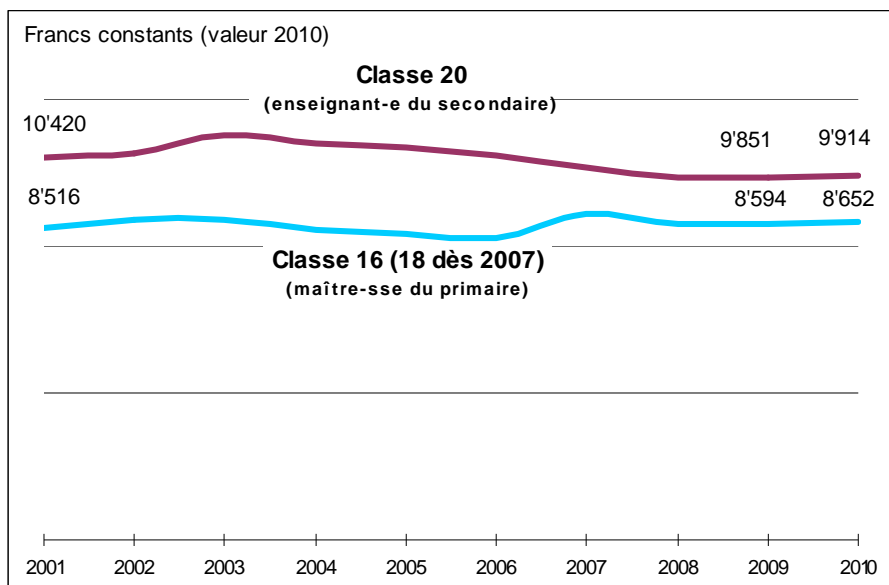
© SRED 2011 (sources : NBDS, SRED)

Les évolutions à court terme ne montrent pas des bouleversements importants, mais on observe bien la progression continue de l'enseignement postobligatoire sur toute la période 2001-2010 (+3.0% en 2010). Les prévisions à moyen terme font apparaître un ralentissement de la hausse de la demande éducative à ce niveau scolaire. Les effectifs de l'enseignement primaire (-0.7% en 2010) et du cycle d'orientation (-0.6% en 2010) se sont déjà stabilisés depuis plusieurs années, mais les prévisions sur quatre ans ne montrent pas d'affaiblissement sensible des besoins de formation.

Evolution positive du traitement moyen des enseignant-e-s en 2010

Dans la perspective de l'utilisation de ressources, il y a un intérêt à suivre l'évolution du traitement moyen du personnel. Il ne s'agit pas de l'évolution d'un salaire individuel, mais plutôt celle du poids moyen d'un poste dans les dépenses. Dans ce cas, la hausse des traitements due aux annuités, en fonction de l'ancienneté, est compensée par le remplacement des personnes parties à la retraite, avec des annuités nombreuses, par du personnel nouveau, sans annuité. En revanche, la moyenne exprime bien l'évolution d'un salaire mensuel *sur l'ensemble d'une carrière*, dans la classe donnée, sur la période considérée.

Les moyennes présentées dans le **GRAPHIQUE 23** sont exprimées en francs constants, ce qui signifie que les montants sont des valeurs réelles, exprimées en francs de 2010. Pour la moyenne de la classe 18 (classe 16 avant 2007), qui regroupe les enseignant-e-s titulaires de l'enseignement primaire, l'évolution est de +0.7% entre 2009 et 2010, avec une augmentation de +58.10 F. Pour la classe 20, celle des enseignant-e-s du secondaire, l'évolution est aussi positive, avec +62.50 F la dernière année, ce qui représente +0.6%.



GRAPHIQUE 23

Traitement mensuel brut moyen des enseignant-e-s du DIP (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2010), pour les principales classes, (situation en fin d'année), 2001-2010

© SRED 2011 (sources : GIP/SIRH, SRED)

Sur l'ensemble de la période 2001-2010, les évolutions sont quelque peu différentes puisqu'elles représentent +1.6 % (+135.20 F) pour la classe 16-18, et -4.9% (-506.00 F) pour la classe 20. On voit de la sorte l'importance de la revalorisation effectuée en 2007 pour les enseignant-e-s du primaire. Parmi les autres facteurs pesant sur les évolutions des traitement moyens, il faut citer les mécanismes salariaux qui comme dit plus haut accompagnent l'ancienneté (voir le tableau détaillé en annexe), mais aussi ceux qui visent à compenser les effets du renchérissement et les écarts avec le renchérissement lui-même, comme présentés dans la partie suivante.

Renchérissement modéré et compensation salariale partielle en 2010

Dans le **GRAPHIQUE 23**, on peut suivre à la fois le renchérissement du coût de la vie et l'indexation qui a été accordée la même année. Il y a un décalage entre ces deux valeurs dans la mesure où l'indexation se produisant en début d'année, elle se réfère à l'évolution du coût de la vie qui a eu lieu l'année d'avant. On remarque toutefois qu'il n'existe pas de lien mécanique entre les deux indicateurs, et qu'il semble y avoir dans le même temps des effets d'anticipation et de rattrapage dans l'attribution de l'indexation. Le fait d'accorder une indexation, totale ou partielle, relève ainsi de la décision politique plutôt que d'un mécanisme automatique.

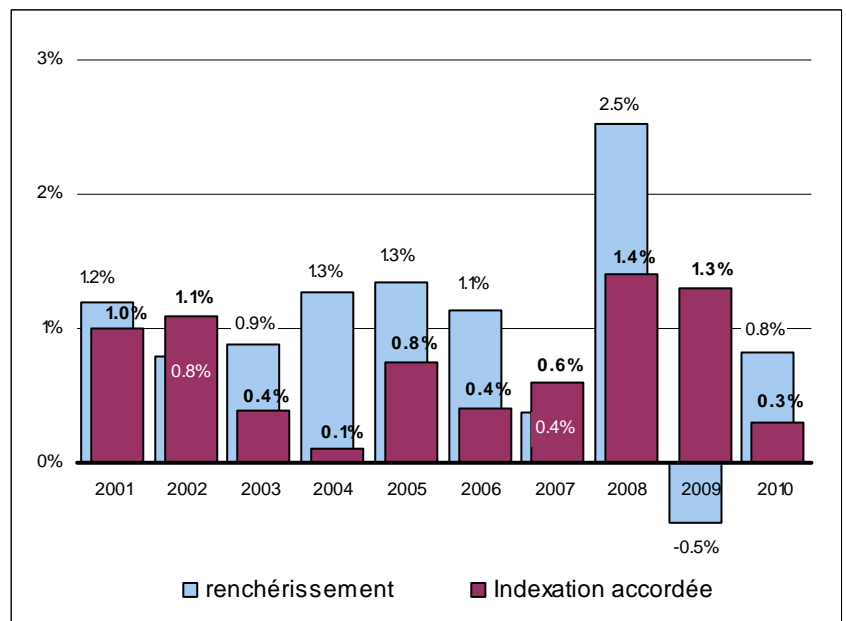
Le renchérissement observé en 2010 est de 0.82%, c'est-à-dire un peu plus bas que la moyenne de la décennie, qui est de 0.99%. L'indexation salariale accordée dans le même temps se monte à 0.30%, ce qui laisse 0.52% de renchérissement non compensé cette année. C'est le double de la moyenne sur dix ans, qui est de 0.25%, limitée grâce notamment à des rattrapages en 2002, 2007 et surtout 2009 (avec un indice des prix négatif).

La part non compensée du renchérissement correspond à la diminution qui affecte les revenus – exprimés en valeur constante – résultant des mécanismes salariaux eux-mêmes, qui contribue à expliquer les évolutions financières présentées plus tôt dans ce chapitre, notamment sur les traitements mensuels moyens et sur les dépenses en personnel.

GRAPHIQUE 24

Renchérissement du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 2001-2010

La compensation de l'indexation – généralement accordée en début d'année – se base sur le calcul du renchérissement de l'année précédente.



© SRED 2011 (sources : OCSTAT, SRED)

Il est évident que l'évolution que nous observons correspond à la période de crise qui intervient dès l'été 2008 et dont on voit les effets aujourd'hui encore. Cela confirme l'importance du contexte socioéconomique dans la détermination des dépenses d'éducation, mais de plus, cela oblige à mettre en avant et à débattre du rôle de l'instruction publique dans l'intervention de l'Etat non seulement dans un engagement anticyclique, mais encore dans les efforts de redynamiser l'économie par une élévation de la qualification de la population active.



III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant

Ce chapitre présente en synthèse une partie des données des Tableaux 27 et 29 qui peuvent être consultées à la fin de ce document, dans la partie qui regroupe l'ensemble des tableaux.

Avant de présenter les résultats, nous précisons ici quelques éléments méthodologiques. Des modifications structurelles ont en effet eu lieu en 2010, ce qui a nécessité l'adaptation des calculs effectués. Ces changements concernent la création de l'Office médico-pédagogique (OMP) d'une part, et le remplacement de l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES) par l'Institut universitaire de formation des enseignants IUFE, qui dépend désormais de l'Université.

Les données de l'enseignement primaire regroupent désormais uniquement l'enseignement ordinaire. Les classes spécialisées figurent dans le périmètre de l'OMP. Pour ces dernières, la série depuis 2001 des dépenses par élève a été estimée en fonction des données 2010 afin d'assurer la comparaison avec les données antérieures. Ces modifications expliquent le fait que les dépenses par élève des classes spécialisées sont plus élevées que celles publiées l'année passée sur la période 2001-2009.

Comme auparavant, les dépenses unitaires des institutions spécialisées (centres médico-pédagogiques et écoles de formation préprofessionnelle) ne sont pas indiquées ici. Il s'agit en effet de cas particuliers pour lesquels la comparaison directe avec les autres entités n'est pas pertinente.

Par ailleurs, la formation des enseignants du primaire et du secondaire se déroule désormais à l'IUFE. Ainsi, les dépenses enregistrées jusqu'alors à l'IFMES sont sorties des comptes du DIP. Toutefois, une petite partie des dépenses pour les responsables de formation et maîtres-mentors sont restées sur ce CR. Afin de conserver une pertinence chronologique, les dépenses par élève du cycle d'orientation et des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire ont été recalculées jusqu'en 2001 sur la base de la structure des dépenses en 2010.

Pour leur part, les intérêts de la dette d'investissement sont aussi estimés depuis 2007, suite à un changement d'inscription comptable sur cette rubrique à partir des comptes de cette année. L'enseignement primaire est toutefois moins concerné par ceci, car les intérêts sont enregistrés presque totalement dans les comptes des communes. Ces derniers sont intégrés dans le calcul de la dépense par élève du primaire et des classes spécialisées.

Nous rappelons enfin que l'introduction du 13^e salaire pour les employés de l'Etat dès 2009 a fait augmenter les dépenses de personnel par rapport à l'année précédente. Il ne s'agit pas d'un changement structurel ou d'inscription comptable, mais il est nécessaire de retenir ce point pour comprendre l'évolution des dépenses de personnel sur cette période.

En 2010, les dépenses par élève des trois ordres d'enseignement subissent une légère baisse par rapport à 2009. La dépense par élève de **l'enseignement primaire** (ordinaire) est quasiment stable en 2010 par rapport à l'année d'avant (-0.1%). La hausse constatée sur les charges de bâtiments, sur les intérêts et amortissements¹ ainsi que sur les services centraux du DIP est

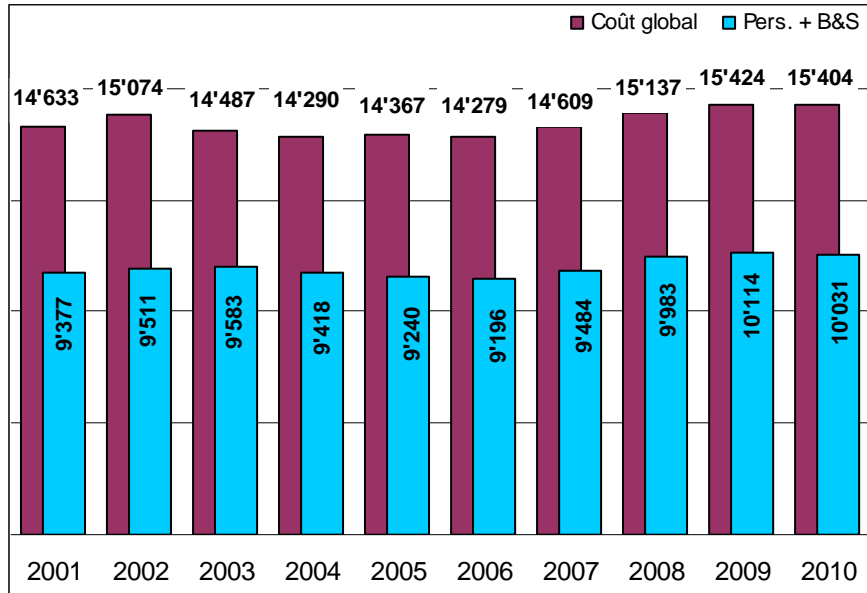
¹ Les dépenses 2010 pour les bâtiments, ainsi que pour les intérêts et amortissements de l'enseignement primaire sont estimées sur la base des comptes des communes jusqu'en 2009. Ces derniers sont en effet

compensée par une baisse concernant les charges de personnel, de biens et services, et d'informatique.

Le **GRAPHIQUE 25** ci-dessous montre l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire ordinaire, toutes natures de dépenses confondues² (barres foncées en arrière-plan), et celle pour le personnel et les biens et services (barres claires au premier plan).

GRAPHIQUE 25

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services de l'enseignement primaire ordinaire, en francs constants (valeur 2010), 2001-2010



© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

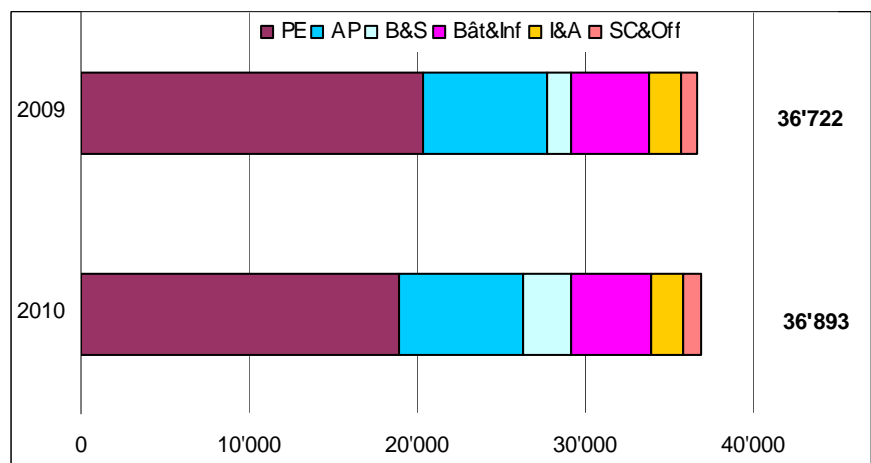
Pour sa part, la dépense par élève des classes spécialisées a légèrement progressé en 2010 par rapport à 2009 (+0.5%). La hausse est imputable essentiellement aux dépenses pour les biens et services. Le **GRAPHIQUE 26** détaille la structure par nature de dépenses, et l'évolution au cours des deux dernières années d'observation.

GRAPHIQUE 26

Évolution de la dépense unitaire des classes spéciales (OMP), en francs constants (valeur 2010), 2009-2010

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- AP : Autres personnels
- B&S : Biens et services
- Bât&Inf : Bâtiments et informatique
- I&A : Intérêts et amortissements
- SC&Off : Services généraux et Offices du DIP



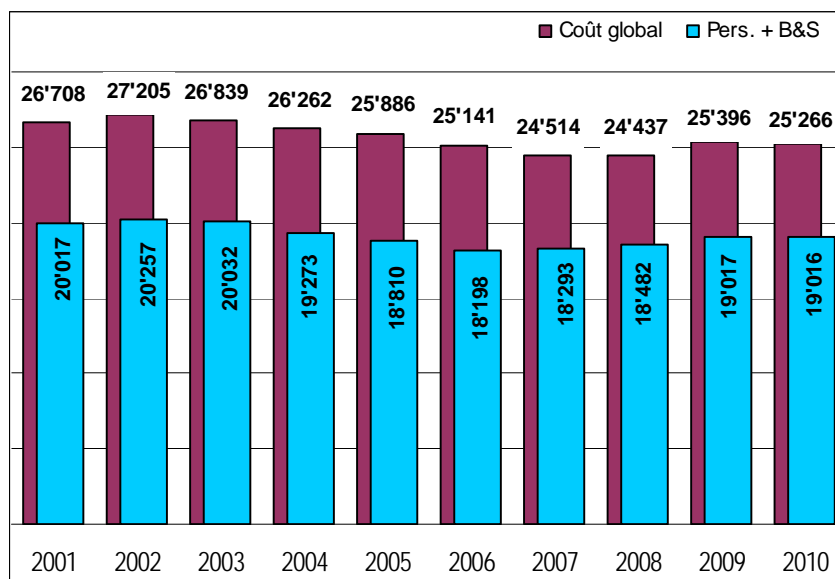
© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

La dépense par élève du **cycle d'orientation** subit également une légère baisse en 2010 (-0.5% par rapport à 2009). L'évolution des frais de bâtiments en est le principal facteur, l'écart en valeur absolue des autres postes de dépenses étant plus faible. Si l'on considère la période entre 2001 et

disponibles avec une année d'écart. Ce poste est ensuite corrigé en fonction des dépenses définitives de l'année concernée.

² Y compris charges de bâtiments (nature 391), hors subventions accordées (nature 36).

2010, cette dépense a diminué de -5.4% , ce qui correspondrait à une baisse annuelle moyenne de -0.6% . On voit cette tendance dans le **GRAPHIQUE 27** ci-dessous.

**GRAPHIQUE 27**

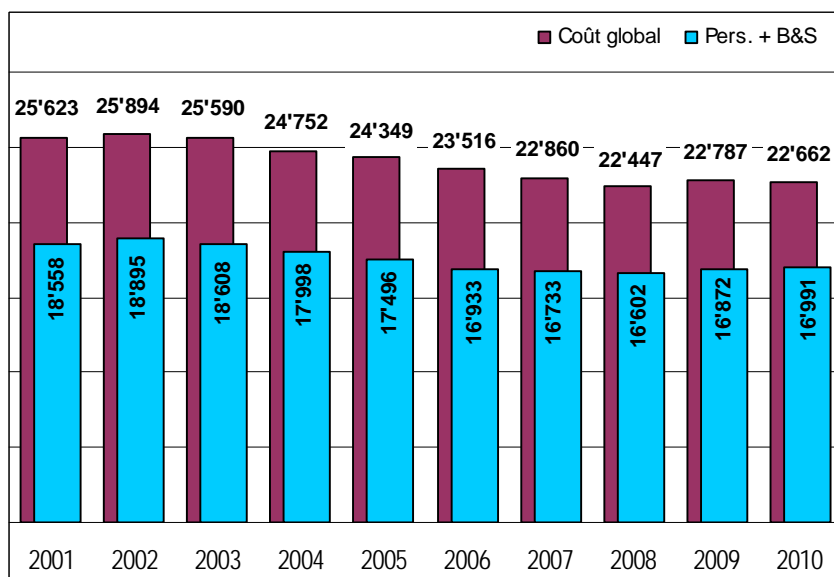
Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services du cycle d'orientation, en francs constants (valeur 2010), 2001-2010

© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

Comme celle du cycle d'orientation, la dépense par élève ou apprenti de l'ensemble des filières de **l'enseignement secondaire postobligatoire** a légèrement diminué en 2010, de -0.6% par rapport à 2009. Ce sont les frais de bâtiments ainsi que les dépenses pour l'informatique qui expliquent cette évolution, tandis que les dépenses pour le personnel enseignant ont augmenté.

En 2010, la hausse des dépenses totales ($+2.2\%$ en francs constants 2010) s'est avérée proportionnellement moins importante que celle des effectifs pondérés d'élèves et apprentis ($+2.7\%$). A noter que depuis 2001, ces derniers ont progressé globalement de près de 30% , ce qui représente une croissance annuelle moyenne théorique de $+2.9\%$.

Le **GRAPHIQUE 28** montre l'évolution depuis 2001 de la dépense par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le personnel et les dépenses générales d'une part, et toutes natures confondues d'autre part). En synthèse, on observe un recul théorique annuel moyen de -1.4% , ce qui représente un écart de -11.6% sur la période considérée.

**GRAPHIQUE 28**

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services de l'enseignement secondaire postobligatoire, en francs constants (valeur 2010), 2001-2010

© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

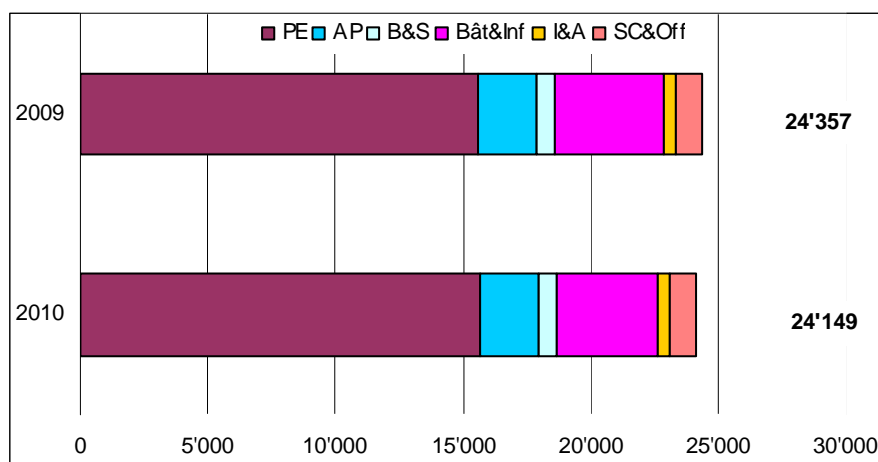
Les évolutions par groupe de filière peuvent toutefois être différentes. C'est ce qui ressort dans les **GRAPHIQUES 29** (filieres plein-temps : enseignement général et professionnel) et **30** (apprentissage en système dual), qui présentent les résultats 2009 et 2010.

GRAPHIQUE 29

Évolution de la dépense unitaire des filieres plein-temps : enseignement général et professionnel, hors SCAI et CFP santé-social secondaire II, en francs constants (valeur 2010), 2009-2010

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 B&S : Biens et services
 Bât&Inf : Bâtiments et informatique
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP



© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

L'évolution entre 2009 et 2010 de la dépense par élève ou apprenti des filieres plein-temps de l'enseignement secondaire postobligatoire est similaire à celle de l'ensemble des filieres toutes confondues, mais la baisse est légèrement plus marquée : elle atteint en effet -0.9% . En détaillant les natures de dépenses, on retrouve les mêmes mouvements : les frais de bâtiments, ainsi que les dépenses pour l'informatique expliquent principalement la diminution, tandis que les dépenses pour le personnel enseignant augmentent faiblement.

Ce sont également les filieres plein-temps qui participent le plus à l'évolution de la dépense par élève ou apprenti du postobligatoire, au cours des dix dernières années. En effet, la dépense unitaire pour ces filieres a diminué de -16.3% , soit une diminution théorique annuelle de -2% .

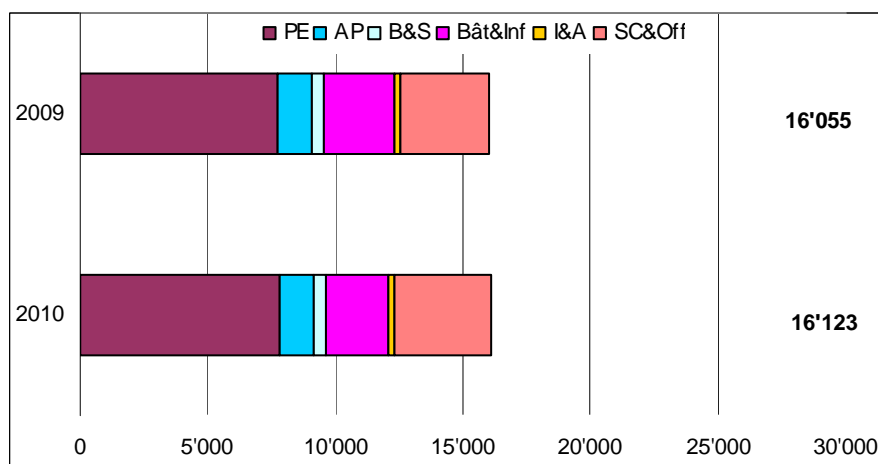
Pour les apprentissages en système dual, l'évolution s'inverse. La dépense par apprenti progresse en 2010, mais légèrement ($+0.4\%$). La croissance est surtout due aux dépenses des services centraux, qui sont partiellement compensées par des diminutions sur frais de bâtiments, les dépenses pour l'informatique, et les dépenses de biens et services, comme présenté dans le **GRAPHIQUE 30**.

GRAPHIQUE 30

Évolution de la dépense unitaire des apprentissages en système dual, hors SCAI et CFP santé-social, en francs constants (valeur 2010), 2009-2010

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 B&S : Biens et services
 Bât&Inf : bâtiments et informatique
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP



© SRED 2011 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Une analyse plus détaillée par filière fait ressortir des résultats plus contrastés encore. La dépense par élève de l'École de culture générale (ECG) accuse une nouvelle baisse assez marquée en 2010 (-4.6% par rapport à 2009), et qui touche presque toutes les natures de dépenses. En dix ans, le coût d'un élève de l'ECG a chuté de plus de 30%, ce qui correspond théoriquement à une baisse annuelle de -4.0%. Sur cette période, les dépenses totales (en francs constants 2010) ont progressé de moitié, mais les effectifs pondérés d'élèves ont plus que doublé.

Les dépenses par élève ou apprenti de deux autres filières ont également connu un recul en 2010 : l'apprentissage en système dual du CFP services et hôtellerie-restauration (SHR), ainsi que les formations de niveau secondaire II du CFP santé-social. La baisse atteint -4% pour chaque groupe. Ce sont surtout les dépenses pour les frais de bâtiments qui décroissent pour le CFP SHR, et celles des charges de personnel pour le CFP santé-social. On notera encore que la dépense par élève ou apprenti de ce dernier a passablement diminué sur la période 2001-2010 : -21.9%, soit une moyenne théorique de -2.7% par année. La valeur 2010 est la plus basse sur cette période, en francs constants.

A l'inverse, la dépense par apprenti du CFP commerce a progressé en 2010 par rapport à 2009, et ceci autant pour les formations duales que plein-temps. La hausse se monte à +3.6% pour les premières, et concerne essentiellement les charges du personnel enseignant, ainsi que les dépenses de l'OFPC attribuées à cette filière. Pour les formations à plein-temps, l'augmentation est de +3.3% et touche principalement les charges du personnel enseignant et les frais de bâtiments. Au cours des dix dernières années, la dépense unitaire du CFP commerce dual a toutefois augmenté (+1.5% par année en moyenne), tandis que celle des formations plein-temps a légèrement reculé (-0.5% en moyenne annuelle).

Enfin, la dépense par élève des formations tertiaires du CFP santé-social est également en progression en 2010 par rapport à l'année précédente (+3%). Elle est toutefois légèrement en baisse sur la période de 2001 à 2010, de -0.4% en moyenne annuelle.



Encadrement unitaire par élève ou étudiant

Les données de l'encadrement par élève ou étudiant pour 2009, présentées dans les GRAPHIQUES 31 à 36 ci-dessous, sont consultables en détail dans le TABLEAU 29 en fin de document.

Comme pour le calcul des dépenses par élève, il est nécessaire, avant de présenter les résultats, de rappeler ici les adaptations méthodologiques qu'il a fallu apporter au modèle de calcul de l'encadrement unitaire. On se référera au début de ce chapitre à ce sujet. Les données historiques peuvent donc être différentes de celles publiées dans les précédentes éditions de cette brochure, pour les raisons indiquées plus haut.

En 2010, l'encadrement par élève de **l'enseignement primaire** (ordinaire) reste pratiquement inchangé par rapport à 2009 si l'on considère l'ensemble du personnel, l'écart étant inférieur à 0.05%. On constate toutefois une évolution différente selon le type de personnel. En effet, l'encadrement enseignant se renforce légèrement (+0.4%). En chiffres absolus, la croissance est surtout imputable à la catégorie des titulaires de classe, qui atteint +1.2%. A l'inverse, l'encadrement par le personnel non-enseignant diminue de -2.1% en 2010, comme on le verra plus loin.

Le **GRAPHIQUE 31** ci-dessous contient les données de l'encadrement pour 100 élèves de l'enseignement primaire ordinaire.

GRAPHIQUE 31

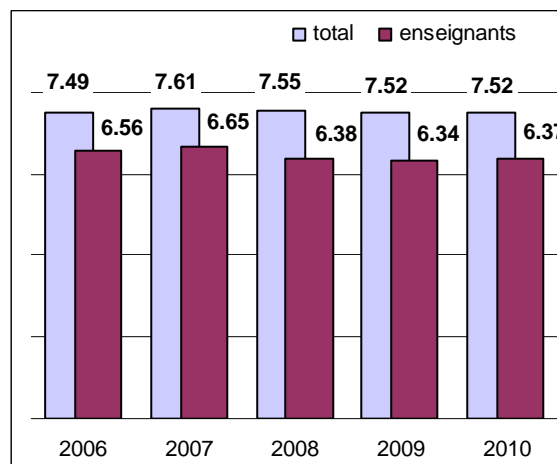
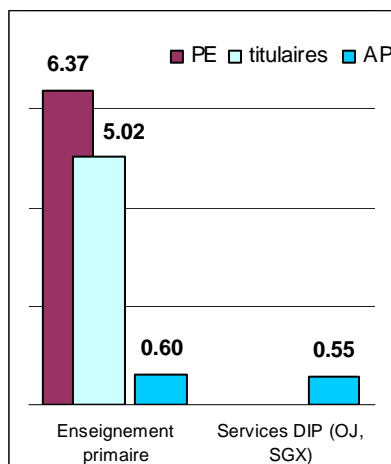
situation 2010

évolution 2006-2010

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement primaire (enseignement ordinaire), 2006-2010

Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels
Titulaires : titulaires de classe



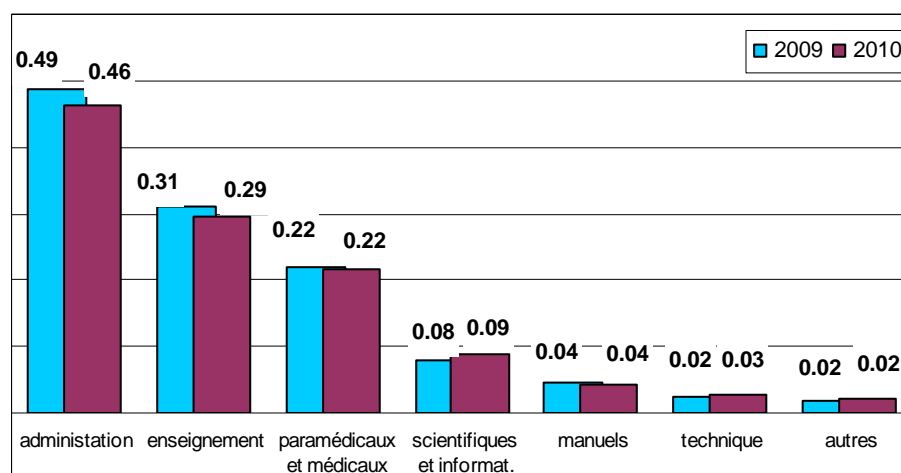
© SRED 2011 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Depuis 2006, l'encadrement par élève de l'enseignement primaire est en légère hausse (+0.4%). Toutefois, il baisse de -2.9% si l'on tient compte du personnel enseignant uniquement. Ces mouvements traduisent en réalité la nouvelle organisation de l'enseignement primaire dès la rentrée 2008, avec les directions d'établissements.

Le **GRAPHIQUE 32** contient le détail de l'encadrement du personnel non-enseignant en 2009 et 2010. On y voit le poids respectif des groupe de fonctions et leur évolution au cours des deux dernières années d'observation. Ainsi, la diminution mentionnée ci-dessus est principalement expliquée par les catégories « administration », et « enseignement ». Cette dernière regroupe les cadres de l'enseignement. Pour l'enseignement primaire, il s'agit essentiellement des directrices d'écoles, dont le nombre de postes a diminué en 2010 par rapport à l'année précédente.

GRAPHIQUE 32

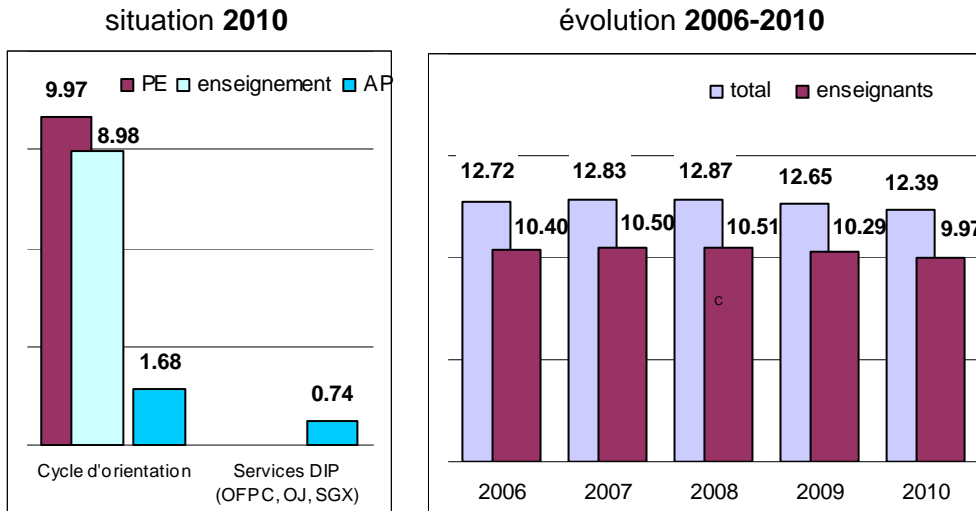
Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement primaire (enseignement ordinaire), 2009-2010



© SRED 2011 (sources : SIRH, nBDS, SRED)

D'une manière générale, les familles de fonctions regroupent divers métiers, dont une partie sont en lien direct avec les élèves, et donc délivrent des prestations publiques. C'est le cas p. ex. des infirmiers-ères scolaires qui interviennent dans les écoles et qui sont intégré-e-s au groupe du personnel médical et paramédical.

Les données concernant la répartition et l'évolution de l'encadrement par élève du **cycle d'orientation** sont présentées dans le **GRAPHIQUE 33** ci-dessous.



GRAPHIQUE 33

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, cycle d'orientation, 2006-2010

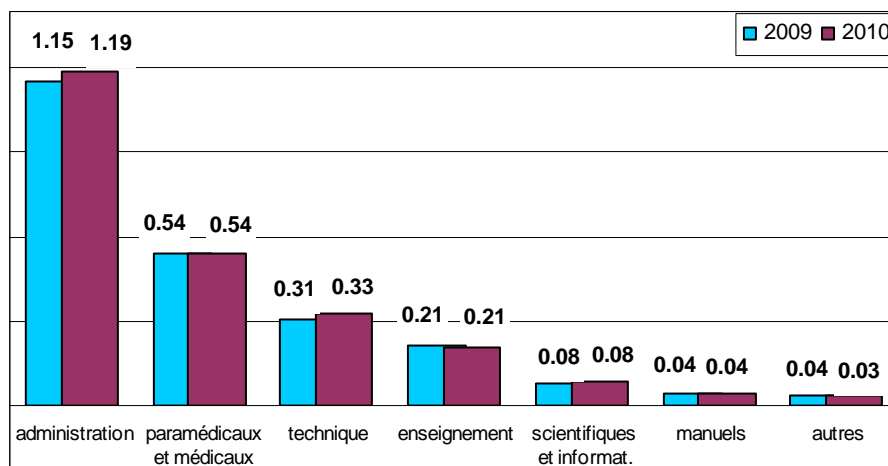
Catégories de personnel :
 PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels

© SRED 2011 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

L'encadrement par élève du cycle d'orientation est une nouvelle fois en baisse en 2010, après celle déjà observée l'année précédente et après une période de progression entre 2006 et 2008. Au cours des cinq dernières années d'observation, le recul atteint -2.6% tout type de personnel confondu, et -4.1% pour le personnel enseignant.

L'encadrement du personnel non-enseignant s'est accru en 2010 (+2.3%) toutes catégories confondues. L'écart concerne essentiellement les groupes « Administration » et « Technique ». On peut voir les variations 2009-2010 par groupe de fonction dans le **GRAPHIQUE 34**.

Nous retrouvons ici des catégories de métiers dont les prestations s'adressent directement aux élèves : assistant-e-s sociaux-ales exerçant dans les écoles (contenus dans la famille « paramédicaux et médicaux »), assistant-e-s techniques (dans la famille « technique »), bibliothécaires (famille « administration »), etc.



GRAPHIQUE 34

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, cycle d'orientation, 2009-2010

© SRED 2011 (sources : SIRH, nBDS, SRED)

Pour sa part, l'encadrement par élève ou apprenti de l'**enseignement secondaire postobligatoire** baisse à nouveau en 2010, pour la cinquième année consécutive. La diminution est de -0.6% par rapport à 2009, et elle atteint -2.8% depuis 2006 pour l'ensemble des types d'écoles et filières et tout personnel confondu. Les données sont résumées dans le **GRAPHIQUE 35**.

GRAPHIQUE 35

situation 2010

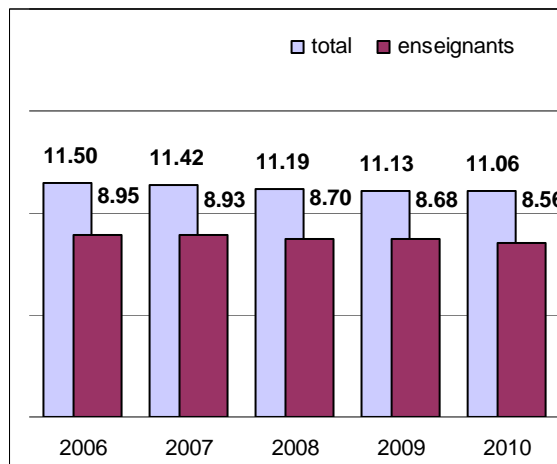
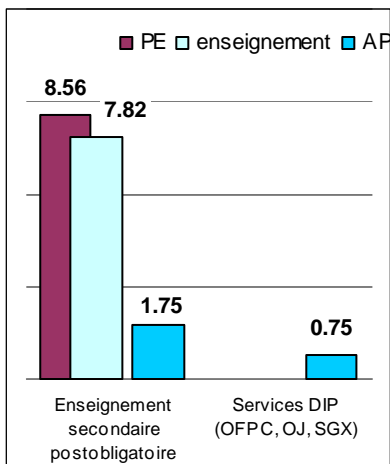
évolution 2006-2010

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement secondaire postobligatoire, 2006-2010

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps.

Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels



© SRED 2011 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Le calcul de l'encadrement par élève/apprenti du postobligatoire pour 2010 a dû être retraité. En effet, 25 nouveaux postes apparaissent dans les effectifs sous le CFP santé-social. Il s'agit en réalité d'étudiants qui sont en stage en entreprise, et qui reçoivent une indemnité. Ces postes ne sont pas pris en compte pour l'encadrement par élève, car ils ne correspondent pas à des prestations vers les élèves ou apprentis.

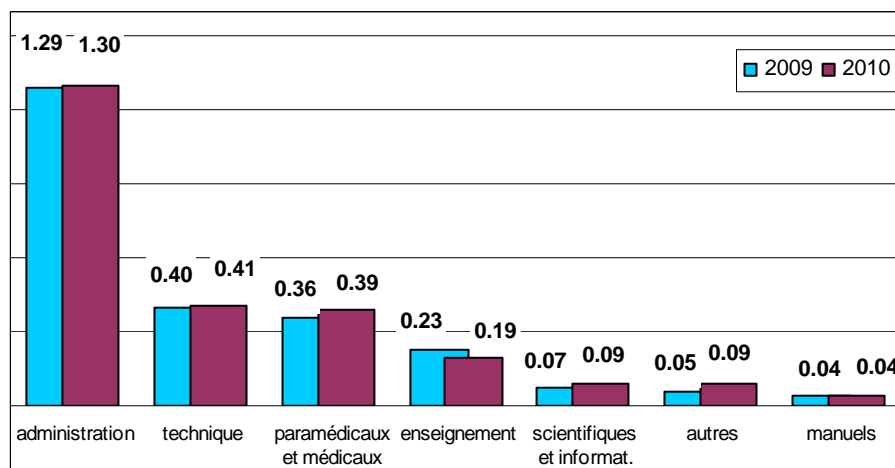
Au cours des deux dernières années d'observation, l'encadrement par élève ou apprenti a évolué différemment selon le type d'école ou de filière de l'enseignement secondaire postobligatoire. La plus grande baisse est constatée au CFP arts appliqués (-7.5%). Un recul de moindre ampleur est également enregistré pour l'Ecole de culture générale et pour le CFP nature et environnement. A l'inverse, l'encadrement par apprenti a progressé pour les CFP technique, services-hôtellerie-restauration, et santé-social, de manière plutôt modérée.

Nous voyons encore la répartition du personnel non-enseignant intégré dans le calcul de l'encadrement par élève de l'enseignement secondaire postobligatoire, présentée dans le **GRAPHIQUE 36**.

GRAPHIQUE 36

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement secondaire postobligatoire, 2009-2010

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps

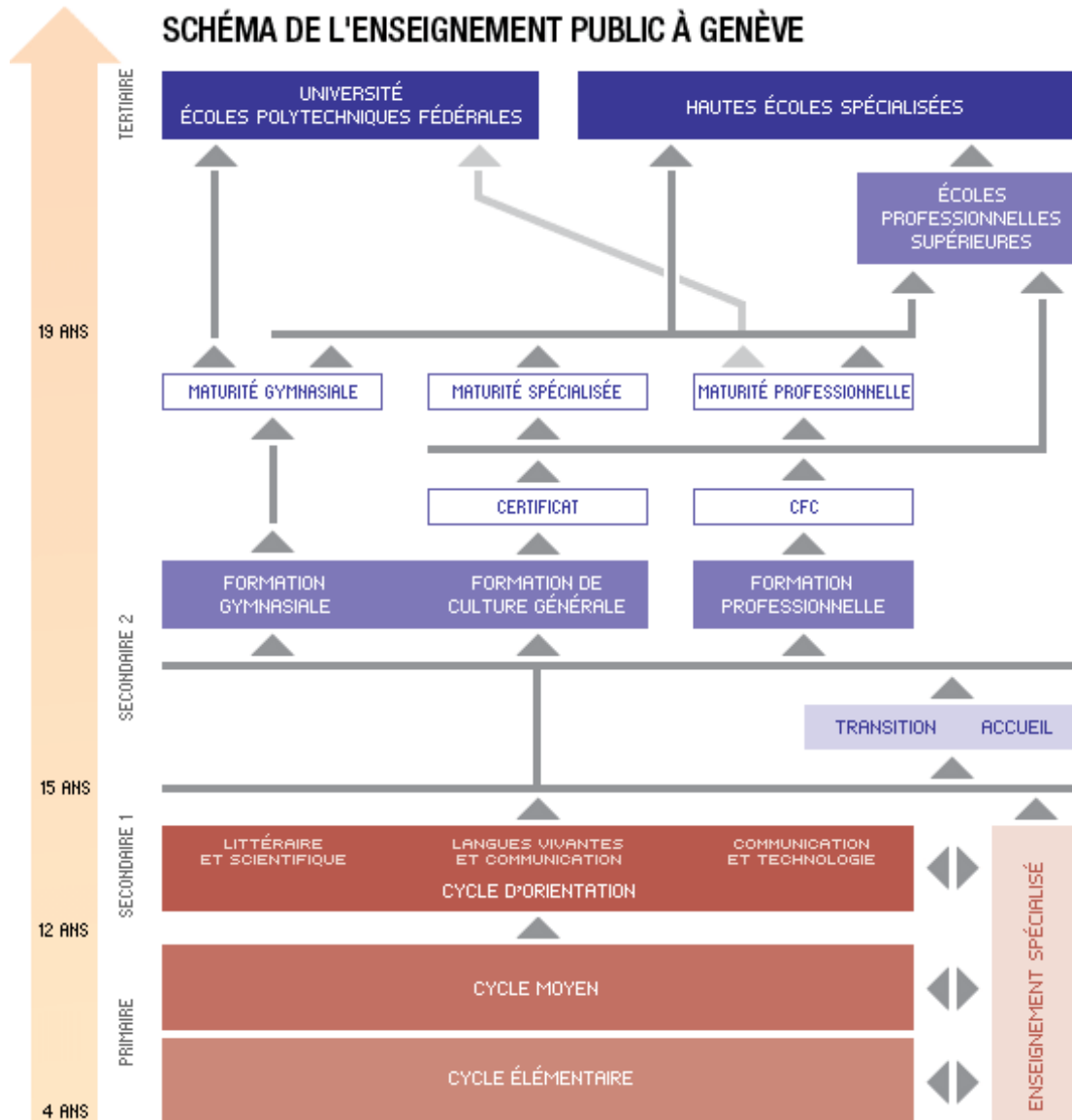


© SRED 2011 (sources : SIRH, nBDS, SRED)

Les remarques concernant les prestations fournies par une partie des fonctions intégrées dans ces données peuvent être réitérées pour le cas de l'enseignement secondaire postobligatoire. Ainsi, les fonctions telles que assistant-e-s sociaux-ales, assistant-e-s techniques ou bibliothécaires sont également présentes dans cet ordre d'enseignement, et doivent être considérées comme activités en lien direct avec les élèves ou apprentis.



IV. ÉVOLUTION 2009-2010 PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT



L'ensemble d'indicateurs présenté dans ce chapitre constitue une approche quantitative, qui n'est qu'un angle de vision parmi d'autres. Ainsi, les statistiques sur les stocks d'élèves telles qu'ils sont présentés ici ne reflètent pas les problèmes liés au contexte ou aux trajectoires, ni les aspects plus qualitatifs qui concernent l'école. De même, les évolutions sur une année, entre 2009 et 2010, demandent aussi à être recadrées dans des tendances à plus long terme.



Enseignement enfantin et primaire

Élèves ^A	2009	2010	Δ 2009-10
Division élémentaire	16'659	16'405	-254 (-1.5%)
Division moyenne	16'798	16'790	-8 (-0.0%)
Total de l'enseignement ordinaire	33'457	33'195	-262 (-0.8%)
Classes spéciales ^B	493	471	-22 (-4.5%)
Institutions spécialisées ^B	783	818	+35 (+4.5%)
Personnel ^A	2009	2010	Δ 2009-10
Enseignants, personnes (postes) ^C	2'761 (2'312.7)	2'507 (2'099.7)	-9.2% (-9.2%)
Enseignants avec OMP , personnes (postes) ^C	2'761 (2'312.7)	2'742 (2'304.6)	-0.7% (-0.4%)
Personnel non enseignant (postes) ^C	382 (314.7)	185 (150.9)	-51.6% (-52.0%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	4.0% (62.2%)	4.3% (63.1%)	+6.8% (+1.4%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.4%	85.0%	+1.6%
Age moyen des enseignants	41.6	41.4	-0.1 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	29.0%	27.6%	-1.4%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls) sans institutions spécialisées	7.5 (6.3)	7.5 (6.4)	+0.0% (+0.4%)
Dépenses ^E	2009	2010	Δ 2009-10
Personnel, en 1000 F constants	371'530	319'100	-14.1%
Personnel avec OMP et OJ , en 1000 F constants	450'006	449'278	-0.2%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	11'739	9'878	-15.8%
Investissement ^G , en 1000 F constants	7'281	320	-95.6%
Dépense ^H par élève (fonctionnement) en F constants	15'424 (12'534)	15'404 (12'474)	-0.1% (-0.5%)

© SRED 2011 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Classes et institutions publiques, rattachées à l'OMP. Sans le CMP pour déficients visuels^C Y compris remplaçants et surnuméraires mensualisés^D Cadres supérieurs et cadres intermédiaires avec fonction d'autorité (nouveau calcul)^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement^H Pour l'enseignement primaire ordinaire et les classes spéciales. Les valeurs pour 2009 ont été recalculées avec les dépenses réelles des communes

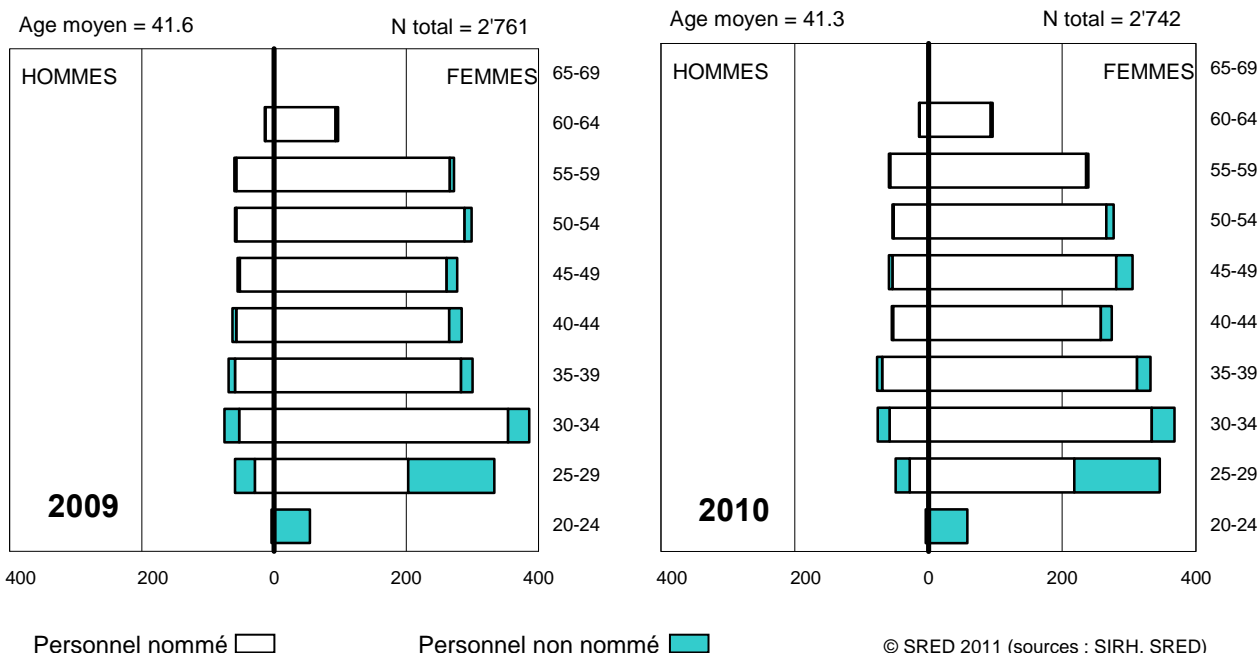
Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

Élèves : Tendance à la baisse pour l'enseignement ordinaire, particulièrement dans la division élémentaire, qui perd -254 élèves (-1.5%), tandis que la division moyenne se stabilise pratiquement avec -8 élèves (-0.0%).

Personnel : Pour le groupe des enseignants, l'évolution des effectifs entre 2010 et 2011 doit être regardée avec l'OMP (pour les non enseignants, les années ne sont pas comparables) où l'on voit une diminution à la fois des postes (-0.4%) et des personnes (-0.7%).

Dépenses : Tout comme les postes des enseignants, les dépenses de *personnel* doivent être examinées en tenant compte de la création de l'OMP ; avec l'OMP, celles-ci diminuent quelque peu (-0.2%), sachant que du personnel administratif de l'OJ a rejoint l'OMP. Ainsi, une comparaison entre 2009 et 2010 reste approximative, voire non pertinente pour les autres groupes de dépenses.

GRAPHIQUE 37. Enseignants du primaire et de l'OMP (personnes)

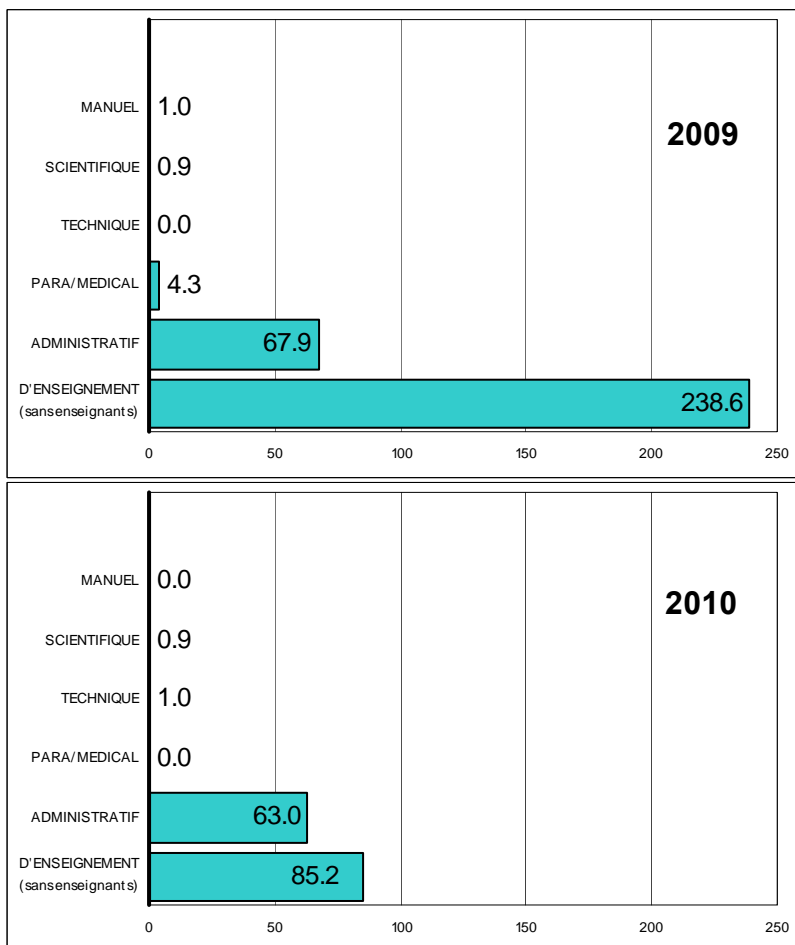


Age : La baisse de -0.3 ans en 2010 poursuit une tendance continue sur une période de dix ans. Pour le groupe *50 ans et plus*, cela correspond à une diminution de -1.4% en 2010, pour s'établir à 27.6% . **Nomination** : La part des enseignants *non nommés*, représentant 12.7% des effectifs, est en recul de -0.7% par rapport à 2009.

**GRAPHIQUE 38
Personnel non enseignant
du primaire (EPT)**

Volume : le groupe du personnel *d'enseignement*, tout comme le corps enseignant, est fortement touché par la création de l'OMP et ainsi la comparaison ne peut plus être faite entre 2009 et 2010; la baisse visible sur le personnel administratif est aussi en relation avec cette réorganisation, puisque des postes ont été pris à la fois sur l'enseignement primaire et sur l'Office de la jeunesse.

Composition : au sein du personnel *d'enseignement* (sans les enseignants) on trouve les *cadres de l'enseignement* ainsi que les *fonctions éducatives*, telles que les éducateurs et animateurs.
(Cf. tableaux 12 & 13 en annexe).



Cycle d'orientation

Élèves ^A	2009	2010	Δ 2009-10
Accueil	362	370	+8 (+2.2%)
Atelier	156	165	+9 (+5.8%)
Regroupement A	7'828	7'861	+33 (+0.4%)
Regroupements B & C	2'859	2'769	-90 (-3.1%)
Niveaux – options & Spéciale	1'937	1'893	-44 (-2.3%)
Total	13'142	13'045	-97 (-0.7%)
Personnel ^A	2009	2010	Δ 2009-10
Enseignants, personnes (postes)	1'782 (1'348.2)	1'805 (1'356.7)	+1.3% (+0.6%)
Personnel non enseignant, personnes (postes)	266 (216.2)	263 (216.7)	-1.1% (+0.2%)
Proportion de cadres ^B (% de femmes cadres)	2.4% (19.9%)	2.7% (25.6%)	+11.5% (+28.4%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	56.5%	57.5%	+1.0%
Age moyen des enseignants	42.8	43.2	+0.3 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	30.0%	30.5%	+0.5%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	12.7 (10.3)	12.4 (10.0)	-2.0% (-3.1%)
Dépenses ^C	2009	2010	Δ 2009-10
Personnel, en 1000 F constants	240'097	240'307	+0.1%
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants	58'803	57'092	-2.9%
Investissement ^E , en 1000 F constants	2'596	41'415	+1'495.5%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	25'396 (23'539)	25'266 (23'398)	-0.5% (-0.6%)

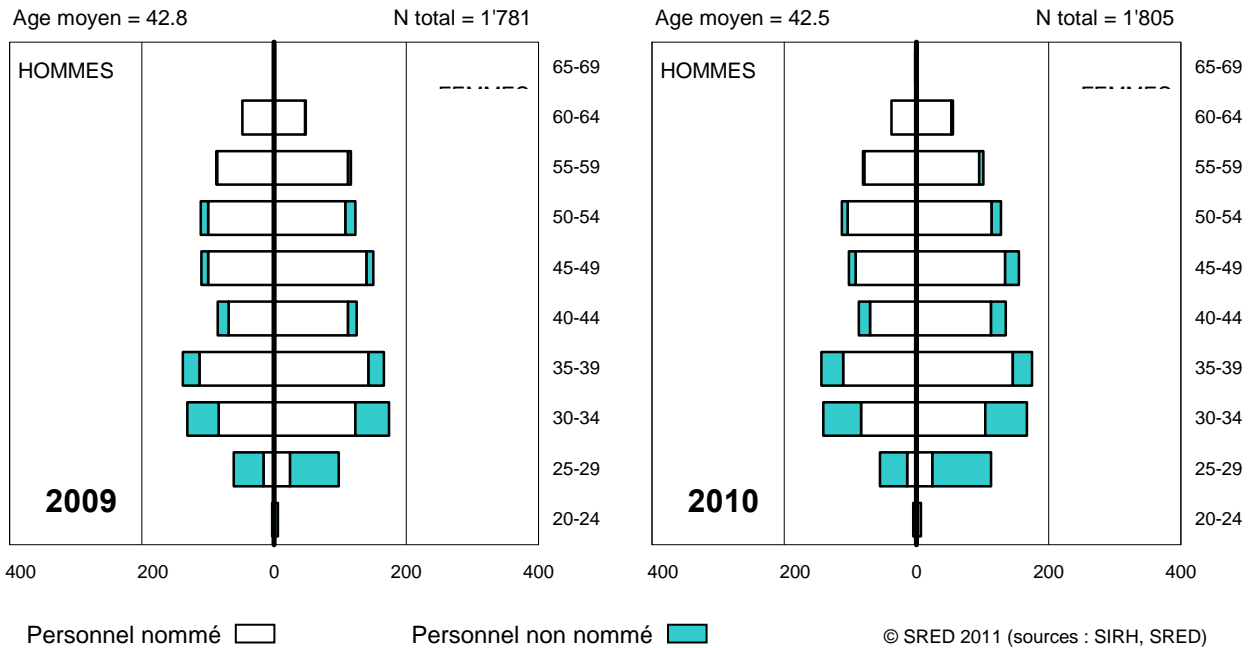
© SRED 2011 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Cadres supérieurs et cadres intermédiaires avec fonction d'autorité (nouveau calcul)^C Pour l'année civile^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^E Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

Élèves : Après une hausse en 2009 (+163 élèves ou +1.3%), l'effectif total du cycle d'orientation redescend d'une centaine d'élèves en 2010 (-0.7%). Cette évolution est due d'abord aux regroupements B & C (-90 élèves soit -3.1%), ensuite aux filières Niveaux-options & Spéciale (-44 élèves ou -2.3%). **Personnel** : Les effectifs des *enseignants* sont en faible croissance avec une augmentation autant en postes (+8.5 EPT, soit +0.6%) qu'en personnes (+23 personnes, +1.3%) ; avec le personnel *non enseignant* on a une stabilisation des postes (+0.2%) avec un léger recul des effectifs en personnes (-3 personnes, -1.1%). **Dépenses** : Les dépenses de *personnel* sont très stables en 2010 (+0.1%), alors que celles de *fonctionnement* (Biens & services, subventions et frais de bâtiments) sont en retrait (-2.9%). L'évolution des dépenses d'*investissement* reflète l'inscription ponctuelle d'une provision pour les réserves de carrières des enseignants, telle que recommandée par l'ICF.

GRAPHIQUE 39. Enseignants du cycle d'orientation (personnes)

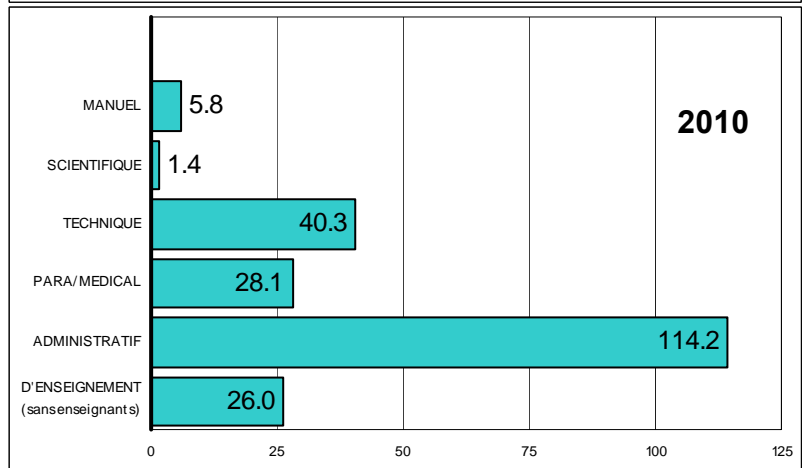
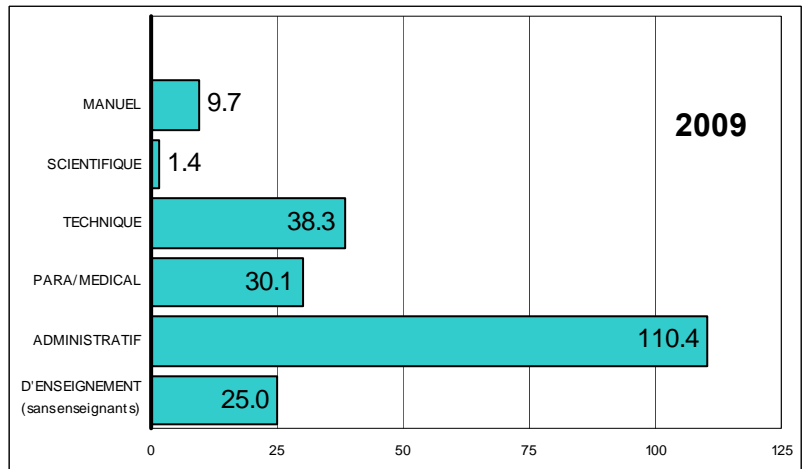


Age : Avec +0.4 années en 2010, l'âge moyen des enseignants augmente plus qu'en 2009 (+0.3 année). Le groupe des 50 ans et plus progresse encore en 2010 (+0.5%). **Nomination :** au CO, le groupe des enseignants non nommés augmente un peu en 2010 (+3.7%) pour se situer à 23.7% de l'ensemble du corps enseignant.

**GRAPHIQUE 40
Personnel non enseignant
du cycle d'orientation (EPT)**

Volume : le groupe du personnel administratif progresse encore en 2010 de +3.8 EPT, soit +3.4%, comme le personnel technique de +2.0 EPT (+5.2%), le personnel d'enseignement (sans les enseignants) retrouvant le poste disparu en 2009 (+4.0%). Baisse pour le personnel para/médical (-2.0 EPT) et dans le groupe des manuels (-3.9 EPT).

Composition : le regroupement administratif est principalement composé de secrétaires, de personnels d'archives, et encore de personnels de documentation et de bibliothèques ; le groupe du personnel technique recouvre des assistants techniques, celui du personnel d'enseignement (sans enseignants) des cadres d'enseignement. (Cf. tableaux 12 & 13 en annexe).



© SRED 2011 (sources : SIRH, SRED)

Enseignement postobligatoire

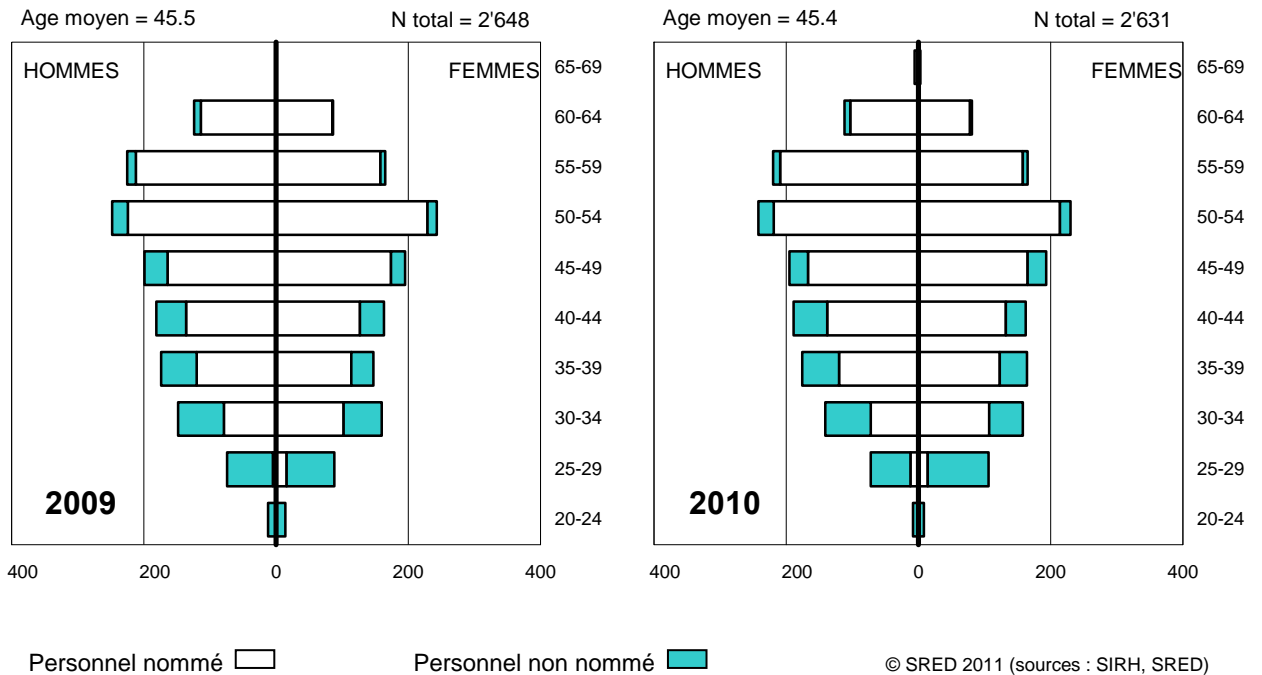
Élèves ^A	2009	2010	Δ 2009-10
Collège de Genève ^B	7'616	7'698	+82 (+1.1%)
École de culture générale ^B	2'600	2'850	+250 (+9.6%)
CFP commerce	4'659	4'819	+160 (+3.4%)
CFP coordination	61	-	-61 (-100.0%)
CFP nature & environnement	358	369	+11 (+3.1%)
Structures d'accueil & d'insertion	1'080	1'135	+55 (+5.1%)
CFP arts appliqués	583	592	+9 (+1.5%)
CFP construction - technique - SRH	3'112	3'245	+133 (+4.3%)
CFP santé & social	1'222	1'176	-46 (-3.8%)
Total ^C	21'955	22'622	+667 (+3.0%)
Personnel ^A	2009	2010	Δ 2009-10
Enseignants, personnes (postes)	2'648 (1'937.3)	2'631 (1'938.5)	-0.6% (+0.1%)
Personnel non enseignant, personnes (postes)	460 (361.2)	473 (372.3)	+2.8% (+3.1%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	2.9% (42.5%)	2.9% (43.3%)	-1.5% (+1.9%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	47.7%	48.2%	+0.6%
Age moyen des enseignants	45.5	45.7	+0.2 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	41.3%	41.2%	-0.1%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	11.1 (8.7)	11.1 (8.6)	-0.6% (-1.4%)
Dépenses ^E	2009	2010	Δ 2009-10
Personnel, en 1000 F constants	360'920	360'034	-0.2%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	87'113	82'196	-5.6%
Investissement ^G , en 1000 F constants	4'847	76'037	+1'468.7%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	22'787 (20'808)	22'662 (20'558)	-0.6% (-1.2%)

© SRED 2011 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Sans les formations pour adultes^C Avec les formations pour adultes^D Cadres supérieurs et cadres intermédiaires avec fonction d'autorité (nouveau calcul)^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Élèves : Le postobligatoire continue sa progression avec +667 élèves (+3.0%). Cette évolution est redevable avant tout à l'École de culture générale (+250 élèves, soit +9.6%). Les effectifs du CFP santé & social baissent (-3.8%) et le CFP coordination disparaît en tant qu'unité administrative. **Personnel** : Les effectifs enseignants baissent en personnes (-0.6%) mais non en postes (+0.1%) ; alors que ceux du personnel *non enseignant* augmentent en personnes et en postes (+2.8% et +3.1%). **Dépenses** : Dépenses de personnel stables (-0.2%) et baisse sur le *fonctionnement* (-5.6%). L'évolution des dépenses d'*investissement* reflète l'inscription ponctuelle d'une provision pour les réserves de carrières des enseignants, telle que recommandée par l'ICF.

GRAPHIQUE 41. Enseignants du postobligatoire (personnes)

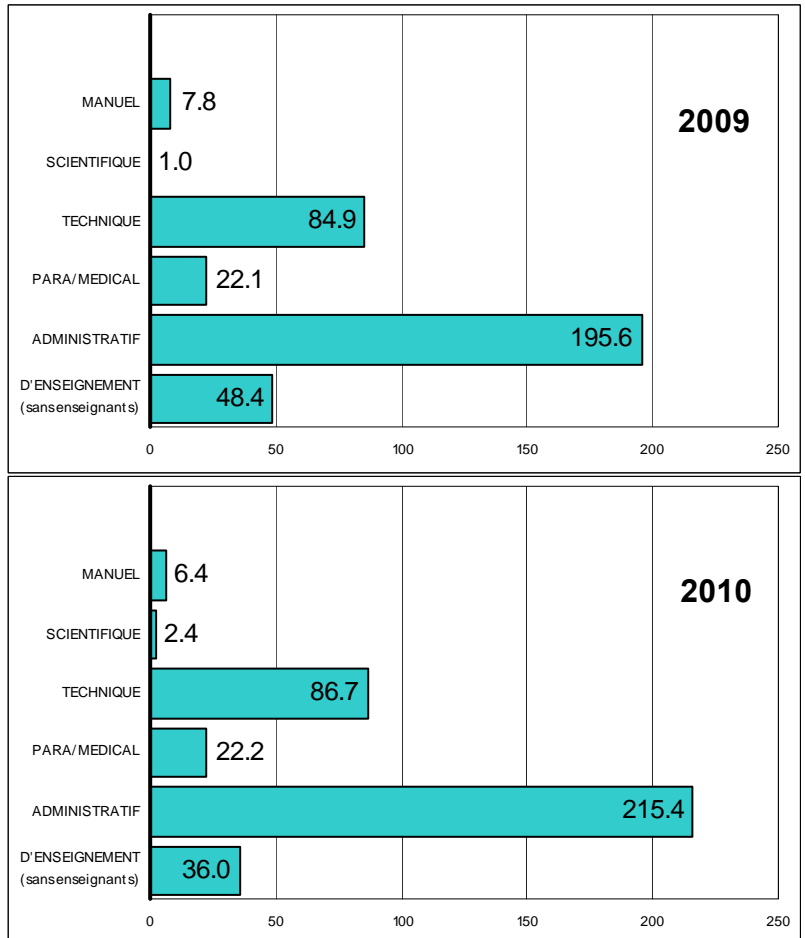


Age : En 2010 encore, l'âge moyen des enseignants augmente (+0.2 ans), tandis qu'avec 41.2%, la part des 50 ans et plus revient à un niveau un peu plus bas (-0.1%). **Nomination** : Cette année, la tendance est légèrement à la hausse pour le groupe des enseignants *non nommés* (+0.3%), pour représenter 22.5% des effectifs en 2010.

**GRAPHIQUE 42
Personnel non enseignant
du postobligatoire (EPT)**

Volume : en 2010, la progression la plus importante concerne le groupe *administratif* avec +19.8 EPT (+10.1%); viennent ensuite le personnel *technique* avec +1.8 EPT et le personnel *scientifique* avec +1.4 EPT; à l'opposé, le groupe manuel perd -1.4 EPT et surtout le groupe du personnel d'enseignement (sans les enseignants) voit ses effectifs baisser de -12.4 EPT (-25.6%).

Composition : le personnel du groupe *enseignement* (sans les enseignants) est constitué quasi exclusivement de cadres. (Cf. tableaux 12 & 13 en annexe).



ANNEXES

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat (Compte d'Etat de la République et canton de Genève, publié par la Direction du budget de l'Etat et de la planification financière), à partir d'une extraction des données du DIP produite par le service du budget à partir de la comptabilité financière intégrée (CFI). Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997 ;
- les comptes de l'Université depuis 1996 ;
- les comptes des HES depuis 2000 ;
- les comptes des communes (pour les calculs de dépenses unitaires par élève de l'enseignement primaire).

Les biens et services sont comptabilisés sans les reports, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles (dans l'année civile) et non celle des dépenses comme charges inscrites (dans le compte annuel). Cela nous assure le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écritures comptables et abstraction faite des mécanismes liés aux reports (crédit partiellement reporté d'une année à l'autre).

Les « subventions redistribuées » de la nature 37 apparaissent massivement en 2002 – comme s'il s'agissait de nouvelles dépenses – alors que c'est uniquement un nouveau mode d'inscription pour des flux financiers qui existaient déjà auparavant. Il ne s'agit d'ailleurs pas de subventions au sens strict (les subventions versées par le DIP au nom de financeurs externes étaient déjà contenues dans la nature 37 avant 2002) mais de mouvements liés à des prestations pour des tiers, plus concrètement de montants destinés à réaliser des paies pour des institutions subventionnées, montants qui sont versés par les institutions elles-mêmes et qui apparaissent comme revenus dans la nature 47 appelée « subventions à redistribuer ». Les « subventions redistribuées » et les « subventions à redistribuer » sont des rubriques de même montant, c'est-à-dire qu'elles recouvrent des flux qui ne font que transiter par le DIP et dont le solde est nul.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération pour le fonctionnement courant, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « compte DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe (dépenses directes dans le compte DIP) les années où elle n'est pas intégrée dans le « compte DIP » de l'Université. Ces dépenses et revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital inscrites dans les comptes de l'hôpital.

Les **données en personnes et en postes** EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une extraction produite par le CTI en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997, elle est passée au 31 décembre l'année suivante. Depuis 2007, la base de données SIRH a remplacé GIP.

En 2011, avec le relevé de données de 2010, l'extraction est faite dans le nouveau cadre de la modernisation des statistiques de l'OFS et, de ce fait, la date du relevé revient au 15 novembre.

- la comptabilité tenue par le service du budget permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas l'ensemble des données sociodémographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à l'occupation réelle des postes sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont comptabilisés sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Cette différence s'explique par l'usage de chacune des statistiques, les moyennes annuelles se référant aux postes budgétisés¹, tandis que la situation en fin d'année étant une « photographie » de la situation sociodémographique du personnel². Dès l'année 2000, certains groupes supplémentaires de remplaçants sont aussi enregistrés dans la statistique de fin d'année, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.



¹ Les postes EPT qui font l'objet d'une « budgétisation » sont les postes stables ou du moins planifiables.

² De plus, les moyennes annuelles ont tendance à gommer les changements en cours d'année civile.

DÉFINITIONS

Calcul en francs constants : permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (9.0% entre 2001 et 2010, 8.2% entre 2002 et 2010, etc.).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	156.6	157.8	159.2	161.2	163.4	165.2	165.8	170.1	169.2	170.7
Déflateur pour le calcul (2010 = 100)	109.0	108.2	107.2	105.9	104.5	103.3	103.0	100.4	100.9	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre de formation professionnelle santé-social : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de niveau secondaire (CITE 3) et tertiaire (CITE 4 ou 5).

Charge : représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse : revenu ou produit).

Corps enseignant de l'Université : divisé en deux groupes :

1. le corps professoral, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs invités et des professeurs assistants ;
2. les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, parmi lesquels on trouve les chargés de cours, les maîtres d'enseignement et de recherche, les privat-docent, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les collaborateurs scientifiques 1 et 2, les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les post-doctorants, les assistants, les auxiliaires de recherche et d'enseignement, les chercheurs invités, les doctorants et les chercheurs.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Dépense : opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse : recette) ; est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse : revenu). Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges de personnel, biens & services, dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou prestations de service).

Dépenses d'investissement : regroupent les dépenses présentes dans le compte d'investissement ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les dépenses pour l'investissement présentées dans le compte de fonctionnement – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Dépenses indirectes ou transferts : correspondent à des subventions et des dédommagements qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Dépenses pour le fonctionnement direct : recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le compte de fonctionnement ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Dépense unitaire par élève ou étudiant : représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

Encadrement unitaire pour 100 élèves ou étudiants : représente l'ensemble du personnel (en EPT) destiné à un enseignement (une école, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève taux d'encadrement : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité³.

Ce taux d'encadrement est un indicateur pédagogique, à ne pas confondre avec l'encadrement administratif (cf. « groupes de cadres »).

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe les anciens enseignements enfantin et primaire depuis l'obligation de scolarisation dès l'âge de 4 ans (CITE 0, sans jardins d'enfants et CITE 1).

Enseignement primaire : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire (CITE 0, sans jardins d'enfants et CITE 1).

Enveloppe budgétaire : subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de personnel de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux biens et services.

³ GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

EPT ou Equivalent plein-temps : poste que l'on a pondéré par le taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 poste EPT.

Familles des fonctions du personnel administratif et technique : groupes de fonctions selon le modèle de classification de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUE » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATION » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « PARA- & MEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « divers ».

Groupes de cadres :

- Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaires A (personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs).
- Cadres techniques : cadres intermédiaires B (personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte) et fonctions réservées au DIP.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font généralement l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel⁴.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Annuités	OUI	OUI	OUI	partiel	NON	partiel	partiel	OUI	OUI	OUI
Progression de la prime de fidélité	OUI	OUI	OUI	1/2	NON	NON	NON	OUI	-	-
13 ^e salaire	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI	OUI
Indexation janvier	1.00%	0.65%	0.00%	0.10%	0.75%	0.40%	0.60%	1.40%	1.30%	0.30%
Indexation juillet	-	0.89%	0.78%	-	-	-	-	-	-	-
Complément d'indexation (allocation unique)	0.90%	0.70%	-	-	-	-	-	-	-	-

Le versement des annuités est effectué normalement dès janvier pour le personnel administratif et technique et dès septembre pour le corps enseignant primaire et secondaire. En 2001, 2004, 2006, 2007 et 2008, le versement des annuités est différée de 6 mois (quatre mois pour le personnel enseignant en 2007, 2008 et 2009), sans compensation rétroactive. En 2010, le versement est effectué à nouveau normalement

En 2006 et en 2007, la prime de fidélité ne progresse pas, à l'exception des nouveaux ayant-droit. En 2008, la prime est versée normalement en juin et un complément est accordé en décembre quand cette prime représente moins de 40% du (futur) 13^e salaire. Ce dernier est versé normalement en décembre dès 2009.

L'indexation 2004 a été versée dès juillet, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, de même en 2006. En 2007, l'indexation a été de 0.4% en janvier et de 0.2% en décembre avec rétroactivité, en 2008 de 0.5% en janvier et de 0.9% en octobre avec rétroactivité.

Les compléments d'indexation (allocations uniques versées en décembre) de 0.9% et 0.7% en 2001 et 2002 ont été intégrées à l'échelle des traitements l'année suivante.

Nature : classification officielle, hiérarchique et numérotée, de l'opération comptable selon sa nature (fonctionnement ou investissement, charge ou revenu pour le fonctionnement, personnel, bien & service, amortissement, subvention, etc. pour la charge). La nature est subdivisée en sous-natures.

Poste budgétisé : est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année civile, qu'il faut mettre en regard du poste en moyenne sur l'année civile pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un taux de pondération – différent d'une année à l'autre, et différent aussi pour les enseignants et pour le personnel administratif et technique – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Pour les enseignants, le budget en postes, voté ordinairement en fin d'année civile, correspond au nombre de postes attribués à la rentrée suivante (septembre ou octobre). La statistique des postes budgétisés prend en compte : de janvier à août le budget voté (sans les postes de la rentrée) et de septembre à décembre le budget voté (complet) avec réallocations. C'est pourquoi les postes budgétisés dans le Tableau 11 ne correspondent ni au budget en début d'année civile, ni au budget voté pour la rentrée scolaire suivante, mais résultent d'une pondération des deux

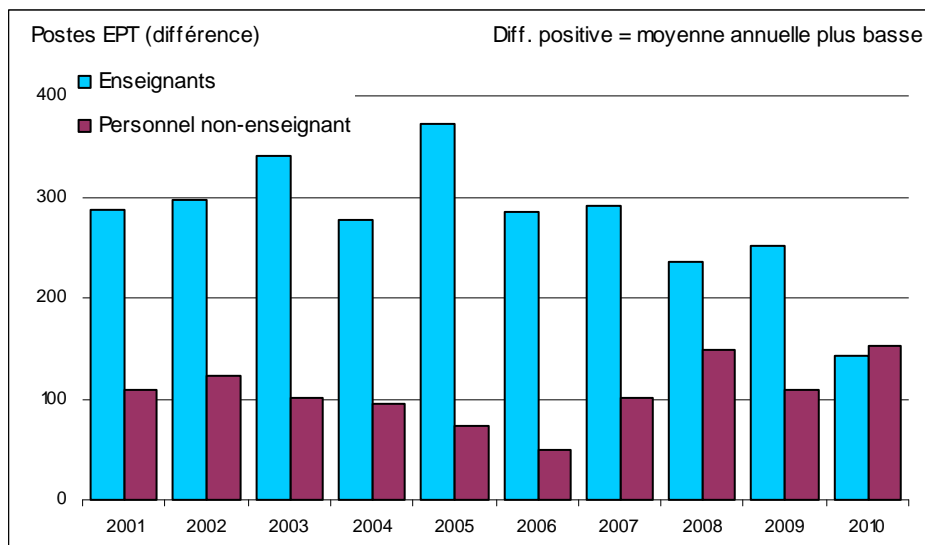
⁴ La loi B 5 16 fixe l'attribution des mécanismes salariaux (augmentations annuelles et progression de la prime de fidélité), tandis que la loi B 5 17 suspend ces mêmes mécanismes salariaux.

budgets en fonction de leur période d'effectivité. En 2006, la statistique prend encore en compte les transferts de services (SAEA, section des adultes du STG).

Poste occupé : est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé à une date précise (situation en fin d'année) et poste occupé en moyenne sur l'année comme dans le TABLEAU 11.

Les deux informations sont importantes, car les postes occupés en fin d'année permettent de faire une « photographie » du personnel, avec des répartitions selon différents caractères sociodémographiques, tandis que les postes occupés en moyenne annuelle permettent de faire un rapprochement entre dépenses de personnel et effectifs réellement employés par le DIP tout au long de l'année.

Jusqu'il y a une dizaine d'années, il était possible de produire indifféremment une statistique ou l'autre, mais des écarts de plus en plus importants obligent aujourd'hui à bien distinguer les deux approches. L'analyse des écarts (GRAPHIQUE ci-dessous) montre que les écarts pour les enseignants dépassent largement 5.0 % dès l'année 2000, pour atteindre 7.0 % en 2005 et redescendre à 4.4% en 2008. La différence pour le personnel administratif et technique est encore plus importante et fluctuante, atteignant 7.0 % en 2001 et 7.6 % en 2002, pour redescendre à 3.0 % en 2006 et remontant à 8.9% en 2008.



© SRED, 2011

GRAPHIQUE A1
Différence entre effectifs de personnel en *moyenne annuelle* et *situation de fin d'année* (sans Université ni HES), 2001-2010

Ces importantes différences changent ainsi dans le temps, mais toujours dans des chiffres positifs, c'est-à-dire que la moyenne annuelle est toujours plus basse que la situation en fin d'année, ce qui signifie qu'il y a des périodes de moindre occupation en cours d'année (abaissant la moyenne) mais que la fin de l'année civile n'est pas de celles-là.

Propres institutions : les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'université est particulier. Avant 1996 celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (Intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (Personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers

n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

Produit intérieur brut cantonal et Revenu cantonal : Le *Produit intérieur brut cantonal (PIB)* est la richesse produite sur le territoire cantonale, tandis que le *Revenu cantonal (RC)* est la richesse produite par les résidents dans le canton. Pour le *Revenu cantonal*, on ne retient pas les revenus des personnes non domiciliées dans le canton – comme les frontaliers – ce qui sous-estime ce revenu mais en revanche on retient les revenus réalisés hors du cantons par des personnes ou entreprises domiciliées dans le canton.

Jusqu'en 2008, l'indicateur de richesse retenu pour exprimer la production cantonale, a été le RC, vu l'absence de calcul de PIB cantonal. Le dernier indicateur cantonal produit par l'OFS date de 2005, la valeur 2006 étant une projection.

L'an dernier, la Banque cantonale de Genève (BCGE) a produit une estimation du PIB cantonal, à hauteur de 34.7 Mia F pour 2008, tandis que le « Forum des 100 » publiait sa propre estimation à 41.3 Mia F. Pour cette année, l'institut Créa de macroéconomie appliquée, de l'Université de Lausanne, en collaboration avec la BCGE et l'OCSTAT, a recréé une série homogène du PIB cantonal depuis 1992, qui est présenté dans la partie 1 de cette publication. La valeur pour 2008 est de 42,0 Mia F, soit encore près de 2% en dessus de l'estimation la plus optimiste.

Le Créa estime les PIB à l'échelon cantonal en complément aux résultats nationaux officiels publiés par l'OFS. Le PIB suisse est ainsi réparti en 26 PIB cantonaux, selon une clé de répartition sophistiquée, qui fait appel à diverses sources statistiques nationales ou régionales. Les résultats sont entièrement compatibles avec le PIB suisse. L'apport du Créa est donc important non seulement pour la longueur de la série, mais encore pour la possibilité de mettre en regard des indicateurs cantonaux avec leurs équivalents nationaux et internationaux, même si la prudence reste de mise dans l'interprétation des résultats, étant donné les compétences différentes des cantons et de la Confédération quant aux dépenses d'éducation.

Il est à relever que les organisations internationales gouvernementales (OIG) sont, par convention, exclues du calcul du PIB. Etant donné leur importance pour le canton de Genève, un PIB cantonal avec les OIG est tout de même estimé. Les résultats avec les OIG pour le canton de Genève sont fournis à titre indicatif par l'OCSTAT et ne sont pas comparables avec les résultats pour les autres territoires. Il ne sont en revanche pas utilisés pour les indicateurs de l'éducation.

En raison du nombre d'agents économiques non résidents qui travaillent à Genève, le PIB par habitant pour le canton n'est pas très pertinent. Les résultats là aussi sont fournis à titre indicatif par l'OCSTAT et ne sont pas pleinement comparables avec ceux concernant les autres territoires.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé :

a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être ;

b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes :

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat ; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSE) ; les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires ;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement ;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7).

Structures scolaires : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles depuis 1990. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (CEFOPS, EAA, EET, Ecole de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (ETM, apprentissage à plein-temps en école). Toutes ces écoles de formation professionnelle ont encore été réorganisées lors de la mise en place des nouvelles structures par « pôle de formation » ou centre de formation professionnelle (CFP) en 2008.

La création de l'OMP a modifié la structure scolaire du primaire avec le détachement des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Il s'agit d'un changement administratif et non du lieu d'enseignement.

Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.

Taux d'encadrement : plusieurs notions sont associées au taux d'encadrement. Tout d'abord *l'encadrement scolaire ou pédagogique*, c'est-à-dire l'encadrement unitaire pour cent élèves, apprenti-e-s ou étudiant-e-s (Cf. plus haut) ou son inverse, le nombre d'élèves, d'apprenti-e-s ou d'étudiant-e-s par postes équivalent plein-temps.

Ensuite *l'encadrement administratif*, qui représente l'effectif des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires avec fonction d'autorité, par rapport à l'ensemble du personnel (Cf. « groupes de cadres »). Cette définition est valable dans toute les administrations ou entreprises.



SIGLES

BCGE	Banque cantonale de Genève
CFI	Comptabilité financière intégrée
CFP	Centre de formation professionnelle (CFP commerce, CFP technique...)
CO	Cycle d'orientation
CTI	Centre des technologies de l'information
DG	Direction générale (DGEP, DGCO, DGPO..)
DIRFIN	Direction des finances
DRH	Direction des ressources humaines
EC	École de commerce
ECG	École de culture générale
EET	École d'enseignement technique
EFP	École de formation préprofessionnelle
EP	Enseignement primaire (y compris enfantin)
EPIA	École professionnelle industrie et artisanat (hors du canton de Genève)
EPT	Équivalent plein-temps
F	Francs suisses
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique
GIP	Gestion intégrée du personnel (jusqu'en 2006)
GIR	Groupe des indicateurs de ressources
HES-GE	Ecoles genevoises de la HES-SO
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
Mia F	Milliards de francs suisses
Mio F	Millions de francs suisses
nBDS	Nouvelle base de données scolaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques, Paris
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse
OMP	Office médico-pédagogique
PIB	Produit intérieur brut
PO	Enseignement postobligatoire
RC	Revenu cantonal
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
SEM	Service écoles-médias
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux du DIP
SIRH	Système d'information sur les ressources humaines (dès 2007)



TABLEAUX

Tableau 1 :	Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 2001-2010
Tableau 2 :	Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2010), 2001-2010
Tableau 3 :	Charges et revenus du DIP (avec Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2010), 2001-2010
Tableau 4 :	Charges et revenus du DIP par indice 2001 = 100 (sans Université ni HES), en valeur constante, 2001-2010
Tableau 5 :	Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2010
Tableau 6 :	Dépenses en personnel en milliers de francs constants (valeur 2010), 2001/ 2007-2010
Tableau 7 :	Charges sociales, 2010
Tableau 8 :	Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2010 (novembre)
Tableau 9 :	Personnes employées par classes de traitement, 2010 (novembre)
Tableau 10 :	Postes occupés par classes de traitement, 2010 (novembre)
Tableau 11 :	Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 2001/ 2004-2010
Tableau 12 :	Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2010 (novembre)
Tableau 13 :	Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2010 (novembre)
Tableau 14 :	Personnes employées selon le statut et l'unité, 2010 (novembre)
Tableau 15 :	Postes occupés selon le statut et l'unité, 2010 (novembre)
Tableau 16 :	Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2010 (novembre)
Tableaux 17-24 :	Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2010 (novembre)
Tableau 25 :	Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2010 (novembre)
Tableau 26 :	Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2010 (novembre)
Tableau 27 :	Dépense unitaire, en francs constants (valeur 2010), et effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2001-2010
Tableau 28 :	Dépense unitaire selon la source de financement et la filière, en francs, 2010
Tableau 29 :	Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants), selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2010



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 2001-2010

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
30 Charges de personnel	913'365	957'861	985'371	994'532	1'002'994	995'772	1'018'229	1'066'849	1'097'713	1'109'120
31 Biens & services	43'370	45'300	48'180	45'250	41'587	42'714	40'796	43'931	47'717	47'247
32 Intérêts passifs	18'532				0	1				
33 Amortissements	38'677	42'620	47'896	45'740	52'814	28'944	29'406	24'755	30'159	132'013
35 Dédommagements à des collectivités publiques	3'139	3'170	3'932	2'165	4'344	4'783	5'374	6'107	6'289	7'897
36 Subventions accordées	491'931	517'740	547'063	553'873	561'426	563'862	590'552	713'115	727'978	758'946
37 Subventions redistribuées	6'024	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232	528'137	232'164	268'286	217'812
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>	67'304	68'896	72'566	76'554	85'485	71'571	68'930	70'860	167'429	156'454
<i>Intérêts sur investissement</i>		20'334	21'288	17'507	15'045	16'252	7'424			
<i>Autres prestations de service</i>	563	536	529	547	639	198	124	27'237	42'126	42'081
3 Total des charges	1'582'904	2'098'075	2'198'419	2'244'204	2'266'053	2'223'329	2'288'972	2'185'017	2'387'698	2'471'571
42 Revenus des biens	18	22	33	38	476	120	69	12'537	14'474	15'730
43 Recettes diverses	38'442	38'923	29'349	32'449	33'025	30'034	29'639	56'700	47'523	37'946
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'055	6'059	4'362	5'437	4'979	4'871	5'292	6'141	4'295	7'560
46 Subventions acquises	40'441	41'369	38'518	39'870	52'513	68'378	44'334	54'033	39'303	43'005
47 Subventions à redistribuer	6'024	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232	528'137	232'164	268'286	217'812
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>	1'838	1'640	1'968	2'414	2'272	1'660	4'040	2'365	105	
<i>Autres prestations de service</i>							142		43	97
4 Total des revenus	92'818	529'631	545'823	588'244	594'985	604'295	611'511	364'081	374'027	322'150
Coûts nets	1'490'085	1'568'444	1'652'596	1'655'960	1'671'069	1'619'034	1'677'460	1'820'936	2'013'671	2'149'422

© SRED 2011

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2010), 2001-2010

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charges de personnel	995'603	1'036'165	1'056'550	1'053'143	1'047'803	1'028'924	1'048'322	1'070'612	1'107'445	1'109'120
Biens & services	49'630	46'773	49'646	47'153	48'053	44'136	42'001	44'086	48'140	47'247
Intérêts	13'286	14'376	14'790	12'016	9'863	10'210	1'234		1	0
Amortissements	27'675	29'582	32'015	30'795	34'988	9'861	9'383	24'049	22'741	126'253
Dédommagements à des collectivités publiques	3'422	3'429	4'216	2'293	2'469	2'618	3'382	3'947	4'015	5'217
Subventions accordées	222'838	233'099	216'291	216'413	218'371	217'257	222'442	236'772	248'388	261'601
Subventions redistribuées	6'566	6'506	4'531	14'096	11'936	14'021	15'221	6'616	5'365	5'289
Frais de bâtiment et autres	42'010	43'886	47'070	49'249	53'825	40'936	39'508	67'190	181'461	170'641
Total des charges	1'361'030	1'413'816	1'425'111	1'425'157	1'427'308	1'367'964	1'381'493	1'453'271	1'617'556	1'725'368
Recettes et revenus divers	41'924	42'128	31'504	34'402	34'997	31'158	30'586	56'967	48'704	39'556
Dédommagements de collectivités publiques	6'600	6'554	4'677	5'757	5'202	5'033	5'448	6'162	4'333	7'560
Subventions acquises	44'082	44'751	41'300	42'219	47'151	54'122	45'644	51'684	39'008	39'037
Subventions à redistribuer	6'566	6'506	4'531	14'096	11'936	14'021	15'221	6'616	5'365	5'289
Revenus de bâtiment et autres	1'325	1'094	1'063	1'621	1'469	1'050	2'597	1'749	149	97
Total des revenus	100'497	101'033	83'076	98'096	100'755	105'383	99'497	123'178	97'559	91'540
Coûts nets	1'260'533	1'312'783	1'342'036	1'327'061	1'326'553	1'262'581	1'281'996	1'330'093	1'519'997	1'633'829

Biens et services (nature 31) sans reports

© SRED 2011

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Université et HES),
en milliers de francs constants (valeur 2010), 2001-2010**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charges de personnel	1'390'642	1'447'248	1'519'313	1'529'363	1'528'552	1'500'802	1'528'150	1'550'949	1'620'438	1'632'189
Biens & services	94'884	97'263	107'327	111'666	114'815	105'301	101'915	99'378	110'080	108'426
Intérêts	20'227	22'714	25'332	20'227	21'764	21'856	10'352	1'601	4'394	3'229
Amortissements	48'511	53'030	64'670	62'763	69'352	44'720	44'018	38'568	48'927	164'353
Dédommagements à des collectivités publiques	3'438	3'429	4'216	2'293	2'470	2'630	3'689	4'765	4'015	5'217
Subventions accordées	242'077	252'122	236'485	232'971	236'010	236'302	229'887	244'227	255'683	272'976
Subventions redistribuées	9'518	8'722	6'525	15'848	11'936	14'038	15'221	12'668	11'663	5'289
Frais de bâtiment et autres	70'192	71'546	74'070	77'218	81'715	68'743	65'977	93'819	273'160	256'051
Total des charges	1'879'488	1'956'074	2'037'937	2'052'347	2'066'613	1'994'392	1'999'210	2'045'975	2'328'360	2'447'730
Recettes et revenus divers	62'125	68'859	70'131	77'569	77'829	73'270	70'017	99'431	95'171	87'108
Dédommagements de collectivités publiques	6'600	6'554	4'677	5'757	5'202	5'033	15'720	6'162	4'333	7'560
Subventions acquises	151'261	120'933	138'429	132'066	143'562	171'395	115'073	155'357	247'700	269'670
Subventions à redistribuer	9'518	8'722	6'525	17'202	11'936	14'021	15'221	12'668	11'663	5'289
Revenus de bâtiment et autres	1'881	1'676	1'878	2'051	1'962	1'529	3'933	2'430	149	97
Total des revenus	231'384	206'745	221'641	234'644	240'490	265'248	219'964	276'049	359'016	369'724
Coûts nets	1'648'104	1'749'328	1'816'296	1'817'703	1'826'123	1'729'144	1'779'246	1'769'926	1'969'344	2'078'006

© SRED 2011

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 2001 = 100 (sans Université ni HES),
en valeur constante, 2001-2010**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charges de personnel	100	104	106	106	105	103	105	108	111	111
Biens & services	100	94	100	95	97	89	85	89	97	95
Intérêts & Amortissements	100	107	116	111	126	36	34	87	82	456
Dédommagements à des collectivités publiques	100	100	123	67	72	77	99	115	117	152
Subventions accordées	100	105	97	97	98	97	100	106	111	117
Subventions redistribuées	100	99	69	215	182	214	232	101	82	81
Frais de bâtiment et autres	100	104	112	117	128	97	94	160	432	406
Total des charges	100	104	105	105	105	101	102	107	119	127
Recettes et revenus divers	100	100	75	82	83	74	73	136	116	94
Dédommagements de collectivités publiques	100	99	71	87	79	76	83	93	66	115
Subventions acquises	100	102	94	96	107	123	104	117	88	89
Subventions à redistribuer	100	99	69	215	182	214	232	101	82	81
Revenus de bâtiment et autres	100	83	80	122	111	79	196	132	11	7
Total des revenus	100	101	83	98	100	105	99	123	97	91
Coûts nets	100	104	106	105	105	100	102	106	121	130

© SRED 2011

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2010

No rubrique	Nature des charges et revenus	SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		OMP		OFPC		HES		DIP	
		milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total
CHARGES																					
30	CHARGES DE PERSONNEL	33771	3%	319100	29%	240307	22%	360034	32%	51342	5%	78835	7%	25730	2%	1109120	100%				
31	BIENS, SERVICES	4434	9%	5749	12%	7476	16%	14701	31%	3506	7%	8787	19%	2594	5%	47247	100%				
32	INTERETS PASSIFS	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%				
33	AMORTISSEMENTS	977	1%	320	0%	41415	31%	76037	58%	3915	3%	904	1%	2684	2%	132013	100%				
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES			28	0%	8	0%	1372	17%							7897	100%				
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	77559	10%	3184	0%	381	0%	819	0%	129348	17%	4126	1%	46184	6%	758946	100%				
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	812	0%							86066	40%	4477	2%			217812	100%				
39	IMPUTATIONS INTERNES	6092	3%	4645	2%	57245	29%	80500	41%	10815	5%	9667	5%	4943	2%	198536	100%				
391	FRAIS BATIMENTS	2728	2%	917	1%	49228	31%	65271	42%	10815	7%	6644	4%	1636	1%	156454	100%				
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT																				
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	59	17%					33	10%	151	45%	89	26%	7	2%	338	100%				
3	TOTAL CHARGES	123645	5%	333027	13%	346832	14%	533463	22%	490625	20%	102319	4%	85944	3%	2471571	100%				
REVENUS																					
42	REVENUS DES BIENS	1265	6%	35	0%	7	0%	7	0%	1	0%			296	2%	15730	100%				
43	RECETTES DIVERSES	911	2%	7441	20%	2390	6%	10377	27%	8184	22%	4979	13%	3664	10%	37946	100%				
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0	0%	87	1%	123	2%	5609	74%			279	4%	1461	19%	7560	100%				
46	SUBVENTIONS ACQUISES	566	1%	0	0%			27389	64%	313	1%	822	2%	9947	23%	43005	100%				
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	812	0%							86066	40%	4477	2%			217812	100%				
49	IMPUTATIONS INTERNES									97	100%					97	100%				
491	REVENUS BATIMENTS																				
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																				
4	TOTAL REVENUS	3553	1%	7563	2%	2520	1%	43382	13%	86167	4%	6080	2%	15369	5%	322149	100%				

**Tableau 6 : Dépenses en personnel
en milliers de francs constants (valeur 2010), 2001/ 2007-2010**

	2001	2007	2008	2009	2010	% du tot.
SERVICES GENERAUX	18'727	19'701	30'973	32'132	33'771	100.0%
Personnel enseignant	0	0	3'304	3'229	3'241	9.6%
Autres personnels	15'506	15'843	22'197	23'532	24'936	73.8%
Assurances et charges sociales	3'162	3'460	5'218	5'188	5'325	15.8%
Prestations diverses	58	398	254	183	268	0.8%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (sans OMP dès 2010)	345'084	348'836	363'568	371'577	319'100	100.0%
Personnel enseignant	267'117	267'392	272'240	273'863	247'757	77.6%
Autres personnels	22'067	25'395	30'494	38'720	21'022	6.6%
Assurances et charges sociales	55'835	54'984	59'105	57'143	48'572	15.2%
Prestations diverses	65	1'065	1'729	1'851	1'749	0.5%
CYCLE D'ORIENTATION	221'452	233'267	233'095	240'128	240'307	100.0%
Personnel enseignant	165'106	173'405	173'717	178'733	179'175	74.6%
Autres personnels	19'591	22'571	23'086	23'871	23'705	9.9%
Assurances et charges sociales	36'695	37'211	36'179	37'331	37'201	15.5%
Prestations diverses	60	81	113	192	225	0.1%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE (avec le CEFOPS)	317'037	350'996	346'000	360'966	360'034	100.0%
Personnel enseignant	226'895	252'188	255'530	265'946	264'158	73.4%
Autres personnels	37'125	41'612	36'303	38'850	38'940	10.8%
Assurances et charges sociales	52'780	56'918	53'797	55'771	56'499	15.7%
Prestations diverses	237	279	369	398	436	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE (sans OMP dès 2010)	72'293	72'568	73'658	78'486	51'342	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0.0%
Autres personnels	60'299	59'756	61'444	65'659	43'178	84.1%
Assurances et charges sociales	11'898	12'476	11'737	12'370	7'916	15.4%
Prestations diverses	96	337	476	458	249	0.5%
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE					78'835	100.0%
Personnel enseignant					41'788	53.0%
Autres personnels					24'529	31.1%
Assurances et charges sociales					12'392	15.7%
Prestations diverses					126	0.2%
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	21'011	22'952	23'319	24'157	25'730	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0.0%
Autres personnels	17'565	19'113	19'635	20'386	21'759	84.6%
Assurances et charges sociales	3'427	3'746	3'614	3'678	3'912	15.2%
Prestations diverses	19	93	70	93	59	0.2%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	995'603	1'048'322	1'070'612	1'107'445	1'109'120	100.0%
Personnel enseignant	659'117	692'985	704'791	721'770	718'860	64.8%
Autres personnels	172'153	184'291	193'158	211'019	215'329	19.4%
Assurances et charges sociales	163'797	168'793	169'650	171'482	171'818	15.5%
Prestations diverses	535	2'253	3'012	3'175	3'112	0.3%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES	48'768	99'813	97'284	119'587	123'451	100.0%
Personnel enseignant	26'879	26'435	21.4%
Autres personnels	92'215	96'551	78.2%
Prestations diverses	493	465	0.4%
UNIVERSITE	346'271	380'015	383'053	393'406	399'618	100.0%
Personnel enseignant	182'390	190'573	194'344	202'146	206'812	51.8%
Autres personnels	104'181	122'653	123'097	127'974	124'006	31.0%
Assurances et charges sociales	59'004	66'263	64'983	62'689	68'005	17.0%
Prestations diverses	697	524	629	598	795	0.2%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1'390'642	1'528'150	1'550'949	1'620'438	1'632'189	100.0%
Personnel enseignant	841'508	883'558	899'135	999'532	1'004'844	61.6%
Autres personnels	276'333	306'944	316'255	361'033	361'012	22.1%
Assurances et charges sociales	222'801	235'056	234'633	255'607	261'961	16.0%
Prestations diverses	1'232	2'778	3'642	4'265	4'372	0.3%

Tableau 7 : Charges sociales, 2010

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.10)	Part employeur (Au 1.1.10)	
AVS/AI/APG	5.05%	5.05%	
AVS frais de gestion	-	0.146%	
Cotisations assur. chômage	1.00%	1.00%	du salaire soumis à l'AVS plafond F 126'000/an
Allocations familiales	-	1.40%	du salaire soumis à l'AVS
Assurance maternité	0.045%	0.045%	du salaire soumis à l'AVS
Caisses de pensions (CIA) :			
sur traitement de base, moins déduction de coordination (44.5%, max. F 29'552)			
° Catégorie 1	8.00%	16.00%	
° Catégorie 2	8.00%	16.00%	plancher F 20'520/an
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	du salaire soumis à l'AVS
Assurance-accidents			plafond F 126'000/an
° Accidents non-professionnels privé	1.30%	-	dès 8 H/semaine
° Accidents professionnels	-	0.31%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 20.-	
Fonds d'entraide			
° pour le groupe B de la CIA	F 15.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe C de la CIA	F 30.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe E de la CIA	F 6.-	-	par an (juin)

Les conditions particulières détaillées sont données par les règlement des différentes assurances

© SRED 2011

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2010 (novembre)

Classes de traitement	DIP						ENSEIGNANTS						AUTRES PERSONNELS									
	TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES						
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste	traitement moyen par poste				
non-classés																						
4	19.9	1'928	12.6	1'657	19.6	5'081	3.0	5'634	0.7	6'449	16.9	1'411	11.9	1'392	21.6	5'099	19.6	5'081	4.1	5'399	0.5	5'044
5	4.1	5'399	0.5	5'044	4.8	4'883	31.0	4'578	16.9	4'546	19.3	5'373	15.7	5'452	14.8	5'861	6.8	5'702	14.8	5'861	6.8	5'702
6	50.3	4'883	32.6	4'982	590.8	5'535	565.2	5'520	282.8	5'506	203.3	6'132	14.4	5'966	25.7	5'876	14.4	5'966	203.3	6'132	14.4	6'140
7	14.8	5'861	6.8	5'702	341.6	5'987	138.4	5'774	61.3	5'753	85.2	6'451	44.3	6'462	640.9	6'801	462.7	6'782	85.2	6'451	44.3	6'462
8	590.8	5'535	297.2	5'528	641.0	6'801	0.1	7'400	0.1	7'400	640.9	6'801	462.7	6'782	257.3	7'203	171.5	7'248	640.9	6'801	462.7	6'782
9	341.6	5'987	208.6	6'027	115.0	6'435	29.8	6'390	18.0	6'379	257.3	7'203	171.5	7'248	170.4	7'397	81.8	7'468	257.3	7'203	171.5	7'248
10	115.0	6'435	62.3	6'438	257.8	7'203	0.5	6'057	1.1	5'998	170.4	7'397	81.8	7'468	202.8	7'571	156.8	7'596	170.4	7'397	81.8	7'468
11	257.8	7'203	172.0	7'248	174.5	7'366	4.1	6'217	14.6	6'171	202.8	7'571	156.8	7'596	480.2	7'929	315.2	7'883	480.2	7'929	315.2	7'883
12	174.5	7'366	82.8	7'449	225.8	7'432	23.1	6'217	102.0	5'771	480.2	7'929	315.2	7'883	102.1	8'514	62.4	8'537	102.1	8'514	62.4	8'537
13	225.8	7'432	171.4	7'475	449.5	8'185	347.4	8'089	217.2	8'012	102.1	8'514	62.4	8'537	99.1	8'574	41.7	8'343	99.1	8'574	41.7	8'343
14	449.5	8'185	279.6	8'129	416.8	8'359	317.7	8'292	134.4	8'173	203.0	8'830	141.4	8'738	203.0	8'830	141.4	8'738	203.0	8'830	141.4	8'738
15	416.8	8'359	176.1	8'213	2'486.8	8'666	2'283.8	8'652	1'829.8	8'679	203.0	8'830	141.4	8'738	85.0	9'455	29.6	9'458	85.0	9'455	29.6	9'458
16	2'486.8	8'666	1'971.1	8'683	195.8	9'470	110.8	9'481	51.9	9'512	121.6	9'876	77.0	9'823	112.2	10'485	42.2	10'490	112.2	10'485	42.2	10'490
17	195.8	9'470	81.5	9'493	3'016.6	9'930	2'895.0	9'933	1'457.7	9'882	121.6	9'876	77.0	9'823	36.8	11'044	20.3	11'046	36.8	11'044	20.3	11'046
18	3'016.6	9'930	1'534.6	9'879	112.7	10'488	0.5	11'236	16.2	10'310	36.8	11'044	20.3	11'046	110.8	11'643	50.6	11'452	110.8	11'643	50.6	11'452
19	112.7	10'488	42.2	10'490	523.9	11'621	413.1	11'615	135.7	11'460	104.7	11'844	63.6	11'813	104.7	11'844	63.6	11'813	104.7	11'844	63.6	11'813
20	523.9	11'621	186.3	11'458	135.5	11'863	30.8	11'927	11.1	11'899	24.5	12'797	12.2	12'750	24.5	12'797	12.2	12'750	24.5	12'797	12.2	12'750
21	135.5	11'863	74.7	11'826	188.6	12'526	164.2	12'486	49.8	12'378	68.8	13'485	18.0	13'460	68.8	13'485	18.0	13'460	68.8	13'485	18.0	13'460
22	188.6	12'526	62.0	12'451	68.9	13'487	0.1	14'917			10.7	13'322	4.4	12'825	10.7	13'322	4.4	12'825	10.7	13'322	4.4	12'825
23	68.9	13'487	18.0	13'460	14.5	14'509	298.1	16'064	47.2	15'868	14.5	14'572	5.5	14'509	14.5	14'572	5.5	14'509	14.5	14'572	5.5	14'509
24	14.5	14'509	4.4	12'825	306.1	16'075					8.0	16'478	2.0	16'794	8.0	16'478	2.0	16'794	8.0	16'478	2.0	16'794
25 et plus																						
TOTAL	11'157.2	8'936	6'467.8	8'586	11'157.2	8'936	7'912.5	9'255	4'448.8	8'908	3'244.0	8'158	2'019.0	7'876	3'244.0	8'158	2'019.0	7'876	3'244.0	8'158	2'019.0	7'876

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, 2010 (novembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.
non-classés	24	0.2	16	0.2	5	0.0	2	0.0	19	0.5	14	0.5
4	50	0.5	46	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	50	1.7	46	2.2
5	6	0.5	1	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	6	1.8	1	2.2
6	213	2.0	124	2.1	184	1.8	103	1.7	29	2.5	21	3.0
7	22	2.1	10	2.2	1.8	1.8	1.7	1.7	22	3.0	10	3.3
8	979	8.8	486	7.8	939	10.6	462	9.4	40	4.0	24	4.2
9	428	11.7	274	10.9	158	12.1	71	10.6	270	10.5	203	11.6
10	144	12.6	83	11.9	33	12.4	19	10.9	111	13.1	64	13.9
11	856	18.4	650	19.3	1	12.4	1	11.0	855	33.7	649	37.4
12	340	20.7	244	22.1	1	12.4	1	11.0	339	41.8	243	46.3
13	212	22.2	104	23.3	14	12.6	4	11.0	198	46.6	100	49.9
14	285	24.1	224	25.8	26	12.8	18	11.3	259	52.8	206	57.4
15	898	30.2	575	32.4	293	15.6	155	13.9	605	67.3	420	72.6
16	608	34.3	401	37.0	472	20.0	309	19.1	136	70.6	92	75.9
17	520	37.8	231	39.6	405	23.9	180	22.1	115	73.4	51	77.8
18	3157	59.2	2505	68.2	2885	51.0	2308	60.5	272	79.9	197	84.9
19	245	60.8	110	69.4	141	52.4	70	61.6	104	82.4	40	86.4
20	3825	86.7	2028	92.6	3665	86.9	1918	93.6	160	86.2	110	90.4
21	130	87.6	49	93.1	1	86.9	1	93.6	129	89.3	49	92.2
22	173	88.8	59	93.8	129	88.1	33	94.1	44	90.4	26	93.1
23	837	94.4	300	97.2	689	94.6	228	97.9	148	93.9	72	95.7
24	154	95.5	85	98.2	34	94.9	13	98.1	120	96.8	72	98.3
25	225	97.0	74	99.0	198	96.8	60	99.1	27	97.5	14	98.8
26	71	97.5	19	99.3	1	96.8	1	99.1	70	99.2	19	99.5
27	12	97.6	5	99.3	1	96.8	1	99.1	12	99.4	5	99.7
28	15	97.7	6	99.4	1	96.8	1	99.1	15	99.8	6	99.9
29 et +	345	100.0	54	100.0	337	100.0	52	100.0	8	100.0	2	100.0
TOTAL	14586		8673	59 %	10521	72 %	5971	57 %	4121	28 %	2727	66 %

Nota: le total de la colonne est comptabilisé sans doublon (une personne ayant plusieurs fonctions dans des classes différentes)

© SRED 2011

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, 2010 (novembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.
non-classés	19.9	0.2	12.6	0.2	3.0	0.0	0.7	0.0	16.9	0.5	11.9	0.6
4	21.6	0.4	19.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	21.6	1.2	19.6	1.6
5	4.1	0.4	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	1.3	0.5	1.6
6	50.3	0.9	32.6	1.0	31.0	0.4	16.9	0.4	19.3	1.9	15.7	2.4
7	14.8	1.0	6.8	1.1	0.4	0.4	0.4	0.4	14.8	2.4	6.8	2.7
8	590.8	6.3	297.2	5.7	565.2	7.6	282.8	6.8	25.7	3.2	14.4	3.4
9	341.6	9.3	208.6	8.9	138.4	9.3	61.3	8.1	203.3	9.4	147.4	10.7
10	115.0	10.4	62.3	9.9	29.8	9.7	18.0	8.5	85.2	12.0	44.3	12.9
11	641.0	16.1	462.8	17.1	0.1	9.7	0.1	8.5	640.9	31.8	462.7	35.8
12	257.8	18.4	172.0	19.7	0.5	9.7	0.5	8.5	257.3	39.7	171.5	44.3
13	174.5	20.0	82.8	21.0	4.1	9.8	1.1	8.6	170.4	45.0	81.8	48.4
14	225.8	22.0	171.4	23.6	23.1	10.0	14.6	8.9	202.8	51.2	156.8	56.1
15	672.6	28.1	417.3	30.1	192.3	12.5	102.0	11.2	480.2	66.0	315.2	71.7
16	449.5	32.1	279.6	34.4	347.4	16.9	217.2	16.1	102.1	69.2	62.4	74.8
17	416.8	35.8	176.1	37.1	317.7	20.9	134.4	19.1	99.1	72.2	41.7	76.9
18	2486.8	58.1	1971.1	67.6	2283.8	49.7	1829.8	60.2	203.0	78.5	141.4	83.9
19	195.8	59.9	81.5	68.9	110.8	51.1	51.9	61.4	85.0	81.1	29.6	85.4
20	3016.6	86.9	1534.6	92.6	2895.0	87.7	1457.7	94.2	121.6	84.9	77.0	89.2
21	112.7	87.9	42.2	93.3	0.5	87.7	0.5	94.2	112.2	88.3	42.2	91.3
22	101.1	88.8	36.4	93.8	64.3	88.5	16.2	94.5	36.8	89.5	20.3	92.3
23	523.9	93.5	186.3	96.7	413.1	93.8	135.7	97.6	110.8	92.9	50.6	94.8
24	135.5	94.7	74.7	97.9	30.8	94.2	11.1	97.8	104.7	96.1	63.6	97.9
25	188.6	96.4	62.0	98.8	164.2	96.2	49.8	98.9	24.5	96.9	12.2	98.5
26	68.9	97.0	18.0	99.1	0.1	96.2	0.1	98.9	68.8	99.0	18.0	99.4
27	10.7	97.1	4.4	99.2	0.1	96.2	0.1	98.9	10.7	99.3	4.4	99.6
28	14.5	97.3	5.5	99.2	0.1	96.2	0.1	98.9	14.5	99.8	5.5	99.9
29 et +	306.1	100.0	49.2	100.0	298.1	100.0	47.2	100.0	8.0	100.0	2.0	100.0
TOTAL	11'157.2		6'467.8	58 %	7'913.1	71 %	4'448.8	56 %	3'244.0	29 %	2'019.0	62 %
				% femmes sur le total		% enseignants sur le total		% femmes parmi les enseignants		% autres personnels sur le total		% femmes parmi les autres personnels

Tableau 11 : Postes au budget (1) et postes occupés, moyennes annuelles, 2001/ 2005-2010

Unité budgétaire	2001		2005		2006		2007		2008		2009		2010		Var. 2001-2010	
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés
Services généraux	135	124	143	139	131	124	121	115	195	190	198	194	201	197	66	72
enseignants									20	22 (2)	22	21 (2)	22	21 (2)	22	21
autres personnels	135	124	143	139	131	124	121	115	174	169	176	173	179	176	45	52
Enseignement primaire	2'475	2'466	2'504	2'494	2'494	2'491	2'509	2'508	2'526	2'521	2'539	2'538	2'163	2'158	-312	-308
enseignants	2'262	2'263	2'278	2'274	2'279	2'274	2'281	2'277	2'258	2'249	2'211	2'221	2'005	2'006	-257	-247
autres personnels	213	213	225	221	215	217	228	231	268	272	327	317	158	152	-55	-61
Cycle d'orientation	1'391	1'381	1'523	1'511	1'538	1'536	1'532	1'523	1'530	1'511	1'527	1'515	1'523	1'515	131	134
enseignants	1'204	1'196	1'321	1'312	1'325	1'324	1'318	1'311	1'312	1'300	1'308	1'302	1'308	1'305	104	109
autres personnels	187	185	202	199	213	212	215	212	218	211	219	213	215	211	28	25
Ens. postobligatoire	1'909	1'865	2'012	2'008	2'091	2'092	2'215	2'204 (3)	2'154	2'138 (3)	2'180	2'169 (3)	2'204	2'194 (3)	295	328
enseignants	1'560	1'520	1'628	1'629	1'707	1'710	1'816	1'816	1'803	1'804	1'830	1'826	1'859	1'848	299	328
autres personnels	349	345	384	379	384	382	398	388	351	334	350	343	345	346	-4	1
Office médico-pédagog.																
enseignants															575	566
autres personnels															211	207
Office de la jeunesse	547	541	636	628	567	561	537	528	541	529	548	537	367	361	-180	-180
enseignants															///	///
autres personnels	547	541	636	628	567	561	537	528	541	529	548	537	367	361	-180	-180
CEPSPE / CEFOPS																
enseignants	76	75	85	83	87	85									///	///
autres personnels	62	61	68	66	70	69									///	///
	14	14	16	16	16	16									///	///
OOFPO/OPC	140	138	150	146	160	154	165	159	160	156	158	154	158	154	18	16
enseignants															///	///
autres personnels	140	138	150	146	160	154	165	159	160	156	158	154	158	154	18	16
TOTAL sans HES ni Uni	6'674	6'590	7'053	7'009	7'068	7'043	7'079	7'037	7'106	7'044	7'150	7'107	7'191	7'144	517	554
enseignants	5'089	5'030	5'295	5'281	5'381	5'378	5'415	5'404	5'394	5'375	5'371	5'370	5'405	5'386	316	356
autres personnels	1'585	1'560	1'758	1'727	1'687	1'665	1'664	1'633	1'712	1'669	1'779	1'737	1'786	1'759	201	199

(1) Postes au budget : moyenne annuelle pondérée selon les changements budgétaires en cours d'année. Documentation complète en annexe.

(2) Personnel enseignants du SEM, rattaché des 2008 aux SGX.

(3) Inclus les effectifs du CEFOPS, puis CFP santé-social.

Tableau 12 : Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2010 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		dont:	ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES			PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES			
ECOLE PRIMAIRE	2'599	96.5%		2'507	93.1%	92	3.4%				
CYCLE D'ORIENTATION	1'831	88.5%		1'805	87.3%	26	1.3%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'672	86.1%		2'631	84.8%	31	1.0%	10	0.3%		
SERVICES GENERAUX	122	35.3%		107	30.9%	10	2.9%	5	1.4%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	15	2.8%				7	1.3%	8	1.5%		
OFFICE MEDICO-PED.	426	57.3%		235	31.6%	6	0.8%	185	24.9%		
OFPC	6	2.7%				6	2.7%				
UNIVERSITE	2'831	65.9%		2'829	65.8%			2	0.0%		
HES	840	76.6%		830	75.7%	10	0.9%				
TOTAL	10'920	74.7%		10'521	72.0%	188	1.3%	211	1.4%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5)		dont notamment:	SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES			PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES	
ECOLE PRIMAIRE	89	3.3%		65	2.4%			13	0.5%		
CYCLE D'ORIENTATION	151	7.3%		67	3.2%	32	1.5%	12	0.6%	1	0.0%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	284	9.1%		145	4.7%	53	1.7%	26	0.8%	7	0.2%
SERVICES GENERAUX	132	38.2%		46	13.3%	22	6.4%	28	8.1%	5	1.4%
OFFICE DE LA JEUNESSE	162	30.5%		60	11.3%	2	0.4%	51	9.6%	6	1.1%
OFFICE MEDICO-PED.	60			25	3.4%			7	0.9%	3	0.4%
OFPC	113	51.4%		37	16.8%			27	12.3%	6	2.7%
UNIVERSITE	693	16.1%		263	6.1%	137	3.2%	185	4.3%	35	0.8%
HES	160	72.7%		74	6.7%	18	1.6%	27	2.5%	14	1.3%
TOTAL	1'826	12.5%		778	5.3%	257	1.8%	374	2.6%	77	0.5%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7)		dont notamment:	LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES			PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES	
ECOLE PRIMAIRE											
CYCLE D'ORIENTATION						34	1.6%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	35	1.1%				34	1.1%				
SERVICES GENERAUX	1	0.3%									
OFFICE DE LA JEUNESSE	331	62.2%				124	23.3%	57	10.7%	100	18.8%
OFFICE MEDICO-PED.	207					9	1.2%	21	2.8%	4	0.5%
OFPC	93	42.3%				38	17.3%				
UNIVERSITE	293	6.8%		227	5.3%	3	0.1%	17	0.4%	35	0.8%
HES	5	0.5%		4	0.4%					1	0.1%
TOTAL	993	6.8%		231	1.6%	240	1.6%	94	0.6%	139	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		dont notamment:	ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES			PERSONNES		PERSONNES					
ECOLE PRIMAIRE	1	0.0%		1	0.0%						
CYCLE D'ORIENTATION	43	2.1%		43	2.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	96	3.1%		90	2.9%						
SERVICES GENERAUX	17	4.9%		2	0.6%						
OFFICE DE LA JEUNESSE											
OFFICE MEDICO-PED.											
OFPC											
UNIVERSITE	140	3.3%		58	1.3%						
HES	47	4.3%		38	3.5%						
TOTAL	341	2.3%		229	1.6%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2)		dont:	INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES			PERSONNES		PERSONNES					
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%		1	0.0%	1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	2	0.1%		2	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	4	0.1%		4	0.1%						
SERVICES GENERAUX	57	16.5%		19	5.5%	38	11.0%				
OFFICE DE LA JEUNESSE											
OFFICE MEDICO-PED.	1	0.1%				1	0.1%				
OFPC	7	3.2%		1	0.5%	6	2.7%				
UNIVERSITE	250	5.8%		127	3.0%	123	2.9%				
HES	36	3.3%		20	1.8%	16	1.5%				
TOTAL	353	2.4%		168	1.1%	185	1.3%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)										
	PERSONNES										
ECOLE PRIMAIRE											
CYCLE D'ORIENTATION	6	0.3%									
ENS. POSTOBLIGATOIRE	8	0.3%									
SERVICES GENERAUX	2	0.6%									
OFFICE DE LA JEUNESSE	16	3.0%									
OFFICE MEDICO-PED.	39	5.2%									
OFPC											
UNIVERSITE	70	1.6%									
HES	6	0.5%									
TOTAL	144	1.0%									
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL										
	PERSONNES										
ECOLE PRIMAIRE	2'692	100.0%									
CYCLE D'ORIENTATION	2'068	100.0%									
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3'104	100.0%									
SERVICES GENERAUX	346	100.0%									
OFFICE DE LA JEUNESSE	532	100.0%									
OFFICE MEDICO-PED.	744	100.0%									
OFPC	220	100.0%									
UNIVERSITE	4'297	100.0%									
HES	1'097	100.0%									
TOTAL*	14'586	100.0%									

* Dont 65 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© SRED 2011

Tableau 13 : Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2010 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES			
ECOLE PRIMAIRE	2'184.9	97.1%	2'099.7	93.3%	85.2	3.8%				
CYCLE D'ORIENTATION	1'382.7	87.9%	1'356.7	86.2%	26.0	1.7%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1974.5	85.4%	1'938.5	83.9%	30.7	1.3%	5.3	0.2%		
SERVICES GENERAUX	36.6	16.9%	22.6	10.4%	9.8	4.5%	4.2	1.9%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	9.8	2.5%			5.4	1.4%	4.4	1.1%		
OFFICE MEDICO-PED.	359.5	61.7%	204.9	35.1%	5.0	0.9%	149.6	25.7%		
OFPC	5.0	2.9%			5.0	2.9%				
UNIVERSITE	1741.1	60.3%	1739.1	60.2%			2.0	0.1%		
HES	561.4	74.0%	551.1	72.7%	10.0	1.3%	0.3	0.0%		
TOTAL	8'255.5	74.0%	7'912.6	70.9%	177.1	1.6%	165.8	1.5%		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES		POSTES	
ECOLE PRIMAIRE	63.0	2.8%	43.4	1.9%			9.9	0.4%		
CYCLE D'ORIENTATION	114.2	7.3%	48.5	3.1%	21.4	1.4%	10.9	0.7%	0.8	0.1%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	215.4	9.3%	108.0	4.7%	37.8	1.6%	20.1	0.9%	4.6	0.2%
SERVICES GENERAUX	104.8	48.4%	35.2	16.3%	15.7	7.2%	23.6	10.9%	4.7	2.2%
OFFICE DE LA JEUNESSE	137.6	34.5%	45.6	11.4%	2.0	0.5%	44.4	11.1%	5.1	1.3%
OFFICE MEDICO-PED.	52.0	8.9%	20.9	3.6%			5.8	1.0%	2.8	0.5%
OFPC	89.6	51.1%	26.6	15.2%			22.2	12.7%	5.7	3.2%
UNIVERSITE	525.8	18.2%	189.6	6.6%	98.0	3.4%	142.5	4.9%	30.8	1.1%
HES	122.6	16.2%	58.4	7.7%	12.4	1.6%	21.2	2.8%	10.4	1.4%
TOTAL	1'425.0	12.8%	576.2	5.2%	187.3	1.7%	300.6	2.7%	64.9	0.6%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES		POSTES	
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION					28	1.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	22.2	1.0%			21	0.9%				
SERVICES GENERAUX	0.5	0.2%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	231.4	57.9%			103	25.8%	27	6.8%	70	17.5%
OFFICE MEDICO-PED.	146.8	25.2%			6	1.1%	18	3.0%	4	0.6%
OFPC	73.8	42.1%			34.9	19.9%				
UNIVERSITE	214.3	7.4%	171	5.9%	3	0.1%	9	0.3%	24	0.8%
HES	4.2	0.6%	3	0.4%					1	0.1%
TOTAL	721.3	6.5%	174.7	1.6%	196.8	1.8%	53.8	0.5%	98.1	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES		POSTES							
ECOLE PRIMAIRE	1.0	0.0%	1.0	0.0%						
CYCLE D'ORIENTATION	40.3	2.6%	40.3	2.6%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	86.7	3.8%	80.8	3.5%						
SERVICES GENERAUX	14.8	6.8%	2.0	0.9%						
OFFICE DE LA JEUNESSE										
OFFICE MEDICO-PED.										
OFPC										
UNIVERSITE	129.6	4.5%	53.8	1.9%						
HES	35.7	4.7%	29.0	3.8%						
TOTAL	308.1	2.8%	206.9	1.9%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES		POSTES		POSTES					
ECOLE PRIMAIRE	0.9	0.0%	0.4	0.0%	0.5	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	1.4	0.1%	1.4	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2.4	0.1%	1.9	0.1%	0.5	0.0%				
SERVICES GENERAUX	47.6	22.0%	15.1	7.0%	32.5	15.0%				
OFFICE DE LA JEUNESSE										
OFFICE MEDICO-PED.	0.5	0.1%			0.5	0.1%				
OFPC	6.0	3.4%	1.0	0.6%	5.0	2.9%				
UNIVERSITE	209.4	7.2%	114.4	4.0%	95.0	3.3%				
HES	30.3	4.0%	18.4	2.4%	11.9	1.6%				
TOTAL	298.5	2.7%	152.6	1.4%	39.0	0.3%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES									
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION	5.8	0.4%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	6.4	0.3%								
SERVICES GENERAUX	1.5	0.7%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	13.4	3.4%								
OFFICE MEDICO-PED.	13.7	2.3%								
OFPC										
UNIVERSITE	55.8	1.9%								
HES	2.4	0.3%								
TOTAL	99.0	0.9%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	POSTES									
ECOLE PRIMAIRE	2'250.6	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1'573.5	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'310.8	100.0%								
SERVICES GENERAUX	216.6	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	399.4	100.0%								
OFFICE MEDICO-PED.	583.1	100.0%								
OFPC	175.4	100.0%								
UNIVERSITE	2'889.6	100.0%								
HES	758.2	100.0%								
TOTAL*	11'157.2	100.0%								

* Dont 51.4 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité, 2010 (novembre)

UNITE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL DU PERSONNEL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
BUDGETAIRE	FONCTIONNAIRE	2'188	87.3%	153	82.7%	2'341	87.0%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	207	8.3%	13	7.0%	220	8.2%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	8	0.3%			8	0.3%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			9	4.9%	9	0.3%
	REPLACANT-E	104	4.1%			104	3.9%
	PROBATOIRE			10	5.4%	10	0.4%
	Total		2'507	23.8%	185	4.5%	2'692
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'378	76.3%	197	74.9%	1'575	76.2%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	321	17.8%	5	1.9%	326	15.8%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	33	1.8%			33	1.6%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			15	5.7%	15	0.7%
	REPLACANT-E	73	4.0%			73	3.5%
	PROBATOIRE			46	17.5%	46	2.2%
	Total		1'805	17.2%	263	6.4%	2'068
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	2'040	77.5%	368	77.8%	2'408	77.6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	451	17.1%	12	2.5%	463	14.9%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	73	2.8%			73	2.4%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			30	6.3%	30	1.0%
	REPLACANT-E	66	2.5%			66	2.1%
	AGENT-E SPECIALISE-E			2	0.4%	2	0.1%
	STAGIAIRE			1	0.2%	1	0.0%
	PROBATOIRE	1	0.0%	60	12.7%	61	2.0%
Total		2'631	25.0%	473	11.5%	3'104	21.3%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	105	98.1%	183	76.6%	288	83.2%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	2	1.9%	15	6.3%	17	4.9%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			14	5.9%	14	4.0%
	AGENT-E SPECIALISE-E			10	4.2%	10	2.9%
	PROBATOIRE			17	7.1%	17	4.9%
	Total		107	1.0%	239	5.8%	346
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			385	72.4%	385	72.4%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			19	3.6%	19	3.6%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			47	8.8%	47	8.8%
	AGENT-E SPECIALISE-E			1	0.2%	1	0.2%
	STAGIAIRE			1	0.2%	1	0.2%
	PROBATOIRE			79	14.8%	79	14.8%
Total			532	12.9%	532	3.6%	
OMP	FONCTIONNAIRE	194	82.6%	329	149.5%	523	47.7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	40	17.0%	29	13.2%	69	6.3%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	1	0.4%			1	0.1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			82	37.3%	82	7.5%
	STAGIAIRE			9	4.1%	9	0.8%
	PROBATOIRE			60	27.3%	60	5.5%
	Total		235	2.2%	509	12.4%	744
OFPC	FONCTIONNAIRE			169	76.8%	169	15.4%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			14	6.4%	14	1.3%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			21	9.5%	21	1.9%
	AGENT-E SPECIALISE-E			1	0.5%	1	0.1%
	PROBATOIRE			15	6.8%	15	1.4%
	Total			220	5.3%	220	1.5%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'809	99.3%	1'156	78.7%	3'965	92.3%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	15	0.5%	36	2.5%	51	1.2%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	3	0.1%	113	7.7%	116	2.7%
	STAGIAIRE			7	0.5%	7	0.2%
	PROBATOIRE	2	0.1%	156	10.6%	158	3.7%
	Total		2'829	26.9%	1'468	35.6%	4'297
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	318	38.3%	152	56.9%	470	42.8%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	510	61.4%	7	2.6%	517	47.1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	1	0.1%	39	14.6%	40	3.6%
	STAGIAIRE						
	PROBATOIRE	1	0.1%	69	25.8%	70	6.4%
	Total		830	7.9%	267	6.5%	1'097
TOTAL DU DIP (avec Uni et HES)	FONCTIONNAIRE	8'648	82.2%	3'063	74.3%	11'671	80.0%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	1'522	14.5%	148	3.6%	1'664	11.4%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	107	1.0%			107	0.7%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	4	0.0%	369	9.0%	371	2.5%
	REPLACANT-E	236	2.2%			231	1.6%
	AGENT-E SPECIALISE-E			14	0.3%	14	0.1%
	STAGIAIRE			18	0.4%	18	0.1%
	PROBATOIRE	4	0.0%	509	12.4%	510	3.5%
	Total		10'521	100.0%	4'121	100.0%	14'586

Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité, 2010 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL DU PERSONNEL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1'832.3	87.3%	129.4	85.8%	1'961.7	87.2%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	176.4	8.4%	9.6	6.4%	186.0	8.3%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	7.5	0.4%			7.5	0.3%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			4.6	3.0%	4.6	0.2%
	REPLACANT-E	83.5	4.0%			83.5	3.7%
	PROBATOIRE			7.3	4.8%	7.3	0.3%
Total		2'099.7	26.5%	150.9	4.7%	2'250.6	20.2%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'106.9	81.6%	163.8	75.6%	1'270.7	80.8%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	206.8	15.2%	4.4	2.0%	211.2	13.4%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	16.5	1.2%			16.5	1.0%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			11.6	5.4%	11.6	0.7%
	REPLACANT-E	26.5	2.0%			26.5	1.7%
	PROBATOIRE			36.9	17.0%	36.9	2.3%
Total		1'356.7	17.1%	216.7	6.7%	1'573.4	14.1%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'616.6	83.4%	294.6	79.1%	1'911.2	82.7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	268.7	13.9%	10.2	2.7%	278.9	12.1%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	28.4	1.5%			28.4	1.2%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			22.0	5.9%	22.0	1.0%
	REPLACANT-E	24.7	1.3%			24.7	1.1%
	AGENT-E SPECIALISE-E			1.5		1.5	
	STAGIAIRE			0.4	0.1%	0.4	0.0%
	PROBATOIRE	0.1	0.0%	43.6	11.7%	43.7	1.9%
Total		1'938.5	24.5%	372.3	11.5%	2'310.8	20.7%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	22.4	99.1%	149.6	77.2%	172.0	79.5%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	0.2	0.9%	11.6	6.0%	11.8	5.5%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			11.8	6.1%	11.8	5.5%
	AGENT-E SPECIALISE-E			7.0	3.6%	7.0	3.2%
	PROBATOIRE			13.8	7.1%	13.8	6.4%
	Total		22.6	0.3%	193.8	6.0%	216.4
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			285.5	71.6%	285.5	71.6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			14.2	3.6%	14.2	3.6%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			37.1	9.3%	37.1	9.3%
	AGENT-E SPECIALISE-E			1.0	0.3%	1.0	0.3%
	STAGIAIRE			1.0	0.3%	1.0	0.3%
	PROBATOIRE			60.0	15.0%	60.0	15.0%
Total			398.8	12.3%	398.8	3.6%	
OMP	FONCTIONNAIRE	170.8	83.4%	241.6	137.8%	412.4	54.4%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	33.2	16.2%	21.1	12.0%	54.3	7.2%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	0.9	0.4%			0.9	0.1%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			57.7	32.9%	57.7	7.6%
	STAGIAIRE			9.0	5.1%	9.0	1.2%
	PROBATOIRE			48.6	27.7%	48.6	6.4%
Total		204.9	2.6%	378.0	11.7%	582.9	5.2%
OFPC	FONCTIONNAIRE			134.8	76.9%	134.8	17.8%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			12.7	7.2%	12.7	1.7%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE			16.7	9.5%	16.7	2.2%
	AGENT-E SPECIALISE-E			1.0	0.6%	1.0	0.1%
	PROBATOIRE			10.1	5.8%	10.1	1.3%
	Total			175.3	5.4%	175.3	1.6%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'728.3	99.4%	932.0	80.9%	2'660.3	92.0%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	6.0	0.3%	26.3	2.3%	32.3	1.1%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE	2.9	0.2%	70.3	6.1%	73.2	2.5%
	STAGIAIRE			5.5	0.5%	5.5	0.2%
	PROBATOIRE	2.0	0.1%	117.5	10.2%	119.5	4.1%
	Total		1'739.2	22.0%	1'151.6	35.5%	2'890.8
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	244.5	44.4%	123.2	59.5%	367.7	48.5%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	304.8	55.3%	5.8	2.8%	310.6	41.0%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE	1.0	0.2%	25.3	12.2%	26.3	3.5%
	STAGIAIRE						
	PROBATOIRE	0.8	0.1%	52.8	25.5%	53.6	7.1%
	Total		551.1	7.0%	207.1	6.4%	758.2
TOTAL DU DIP (avec Uni et HES)	FONCTIONNAIRE	6'721.8	84.9%	2'454.5	75.7%	9'176.3	82.2%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	996.1	12.6%	115.9	3.6%	1'112.0	10.0%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	53.3	0.7%			53.3	0.5%
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF-VE	3.9	0.0%	257.1	7.9%	261.0	2.3%
	REPLACANT-E	134.7	1.7%			134.7	1.2%
	AGENT-E SPECIALISE-E			10.5	0.3%	10.5	0.1%
	STAGIAIRE			15.9	0.5%	15.9	0.1%
	PROBATOIRE	2.9	0.0%	390.6	12.0%	393.5	3.5%
Total		7'912.7	100.0%	3'244.5	100.0%	11'157.2	100.0%

**Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste,
selon le groupe de fonctions et le sexe, 2010 (novembre)**

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Enseignement primaire	1.09	1.22	1.19	0.92	0.82	0.84
Cycle d'Orientation	1.26	1.38	1.33	0.79	0.72	0.75
Enseignement Postobligatoire	1.29	1.44	1.36	0.78	0.69	0.74
Université	1.60	1.66	1.63	0.62	0.60	0.61
HES	1.48	1.55	1.51	0.68	0.64	0.66
Services généraux	3.99	7.91	4.73	0.25	0.13	0.21
OMP	1.09	1.17	1.15	0.92	0.85	0.87
total (enseignants)	1.31	1.34	1.33	0.76	0.75	0.75
AUTRES PERSONNELS:						
Enseignement primaire	1.09	1.28	1.23	0.92	0.78	0.82
Cycle d'Orientation	1.08	1.36	1.21	0.93	0.73	0.82
Enseignement Postobligatoire	1.14	1.37	1.27	0.88	0.73	0.79
Université	1.14	1.37	1.27	0.87	0.73	0.78
HES	1.21	1.35	1.29	0.83	0.74	0.78
Services généraux	1.18	1.28	1.23	0.85	0.78	0.81
Office de la jeunesse	1.24	1.36	1.33	0.80	0.73	0.75
OMP	1.19	1.41	1.35	0.84	0.71	0.74
OFPC	1.13	1.32	1.25	0.89	0.76	0.80
total (autres personnels)	1.14	1.35	1.27	0.88	0.74	0.79
Ensemble du personnel DIP	1.26	1.34	1.31	0.79	0.75	0.76

© SRED 2011

Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2010 (novembre)
Tableau 17 : Personnel enseignant

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés		nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19						3		2		5
20-24	121		1	167	289	12	9	41	15	65
25-29	66	496	269	675	1'506	47	43	113	63	219
30-34	276	380	585	366	1'607	66	119	146	119	384
35-39	384	203	654	171	1'412	118	212	126	188	526
40-44	363	158	585	124	1'230	146	297	82	204	583
45-49	445	118	657	118	1'338	197	38	101	235	729
50-54	516	122	670	67	1'375	184	409	59	216	684
55-59	492	69	544	31	1'136	199	323	37	211	571
60-64	277	47	262	17	603	120	201	9	135	345
65-69	17		7	1	25	4	4	1	5	10
TOTAL	2'836	1'714	4'234	1'737	10'521	1'053	2'010	717	1'394	4'121

Tableau 18 : Autres personnels
Tableau 19 : Enseignants de l'enseignement primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés		nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19										
20-24	3		57		60	5		7	5	12
25-29	23	19	196	110	348	41	24	89	55	168
30-34	50	16	305	30	401	84	104	63	141	308
35-39	53	5	297	17	372	111	146	29	144	319
40-44	43	2	240	13	298	70	113	22	87	222
45-49	44	4	265	22	335	92	134	21	102	257
50-54	46	1	255	11	313	104	114	14	113	241
55-59	54	2	220	3	279	79	95	6	81	182
60-64	10	1	87	3	101	38	53	2	38	93
65-69						2	1		2	3
TOTAL	323	53	1'965	266	2'507	594	784	253	768	1'805

Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'Orientation

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2010 (suite)

Tableau 21 : Enseignants du postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19					
20-24	8		8		16
25-29	12	60	14	92	178
30-34	72	69	107	51	299
35-39	120	56	123	41	340
40-44	138	51	132	30	351
45-49	167	23	165	28	388
50-54	219	28	214	16	472
55-59	209	11	158	7	385
60-64	103	9	78	3	193
65-69	6		3		9
TOTAL	1'046	315	994	276	2'631

Tableau 22 : Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19					
20-24		96	1	90	187
25-29	12	320	17	318	667
30-34	68	192	51	179	490
35-39	86	73	79	55	293
40-44	100	56	70	48	274
45-49	118	40	58	36	252
50-54	127	59	65	26	277
55-59	127	26	34	12	199
60-64	115	26	31	5	177
65-69	10		2	1	13
TOTAL	763	888	408	770	2'829

Tableau 23 : Enseignants de l'OMP (enseignement spécialisé)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19					
20-24	1		1		2
25-29	5	2	22	18	47
30-34	8	2	29	4	43
35-39	16	3	15	3	37
40-44	10		18	3	31
45-49	10	1	16	2	29
50-54	6	1	11		18
55-59	3		16		19
60-64	3		6		9
TOTAL	61	10	133	31	235

Tableau 24 : Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19					
20-24		12		4	16
25-29	2	59		54	115
30-34	1	52	2	45	100
35-39	12	39	8	34	93
40-44	29	38	19	17	103
45-49	33	43	34	15	125
50-54	50	36	34	11	131
55-59	34	30	26	5	95
60-64	19	12	14	6	51
65-69			1		1
TOTAL	180	321	138	191	830

Tableau 25 : Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2010 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	103	3.8 %	66	64.1 %
	Cadres techniques	3	0.1 %		
	Non cadres	2'586	96.1 %	2'204	85.2 %
	<i>Total</i>	2'692	100.0 %	2'270	84.3 %
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	42	2.0 %	11	26.2 %
	Cadres techniques	1	0.0 %	1	100.0 %
	Non cadres	2'025	97.9 %	1'167	57.6 %
	<i>Total</i>	2'068	100.0 %	1'179	57.0 %
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	70	2.3 %	31	44.3 %
	Cadres techniques	3	0.1 %	1	33.3 %
	Non cadres	3'031	97.6 %	1'537	50.7 %
	<i>Total</i>	3'104	100.0 %	1'569	50.5 %
SERVICES GENERAUX	Encadrement	57	16.5 %	30	52.6 %
	Cadres techniques	17	4.9 %	8	47.1 %
	Non cadres	272	78.6 %	129	47.4 %
	<i>Total</i>	346	100.0 %	167	48.3 %
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	48	9.0 %	23	47.9 %
	Cadres techniques	56	10.5 %	39	69.6 %
	Non cadres	428	80.5 %	357	83.4 %
	<i>Total</i>	532	100.0 %	419	78.8 %
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE	Encadrement	28	2.6 %	16	57.1 %
	Cadres techniques	23	2.1 %	13	56.5 %
	Non cadres	693	63.2 %	520	75.0 %
	<i>Total</i>	744	67.8 %	549	73.8 %
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROF. ET CONTINUE	Encadrement	16	7.3 %	7	43.8 %
	Cadres techniques	12	5.5 %	5	41.7 %
	Non cadres	192	87.3 %	144	75.0 %
	<i>Total</i>	220	100.0 %	156	70.9 %
UNIVERSITE	Encadrement	123	2.9 %	49	39.8 %
	Cadres techniques	172	4.0 %	75	43.6 %
	Non cadres	4'002	93.1 %	1'967	49.2 %
	<i>Total</i>	4'297	100.0 %	2'091	48.7 %
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	37	3.4 %	14	37.8 %
	Cadres techniques	18	1.6 %	8	44.4 %
	Non cadres	1'042	95.0 %	465	44.6 %
	<i>Total</i>	1'097	100.0 %	487	44.4 %
TOTAL	Encadrement	520	3.6 %	246	47.3 %
	Cadres techniques	296	2.0 %	147	49.7 %
	Non cadres	13'770	94.4 %	8'280	60.1 %
	<i>Total</i>	14'586	100.0 %	8'673	59.5 %

Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaire avec fonction d'autorité.

Cadres techniques : autres cadres intermédiaires et fonctions spécifiques au DIP (médecins-dentistes).

© SRED 2011

Tableau 26 : Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2010 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	95.9	4.3 %	60.5	63.1 %
	Cadres techniques	1.8	0.1 %		
	Non cadres	2'152.8	95.7 %	1'802.0	83.7 %
	<i>Total</i>	<i>2'250.5</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'862.5</i>	<i>82.8 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	40.6	2.6 %	10.4	25.6 %
	Cadres techniques	1.0	0.1 %	1.0	100.0 %
	Non cadres	1'531.8	97.4 %	842.3	55.0 %
	<i>Total</i>	<i>1'573.4</i>	<i>100.0 %</i>	<i>853.7</i>	<i>54.3 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	66.5	2.9 %	28.8	43.3 %
	Cadres techniques	1.3	0.1 %	0.2	15.4 %
	Non cadres	2'242.8	97.1 %	1'071.7	47.8 %
	<i>Total</i>	<i>2'310.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'100.7</i>	<i>47.6 %</i>
SERVICES GENERAUX	Encadrement	50.2	23.2 %	26.3	52.4 %
	Cadres techniques	13.0	6.0 %	5.5	42.3 %
	Non cadres	153.2	70.8 %	76.3	49.8 %
	<i>Total</i>	<i>216.4</i>	<i>100.0 %</i>	<i>108.1</i>	<i>50.0 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	-129.6	-32.5 %	-103.7	80.0 %
	Cadres techniques	200.5	50.3 %	144.5	72.1 %
	Non cadres	328.1	82.2 %	267.2	81.4 %
	<i>Total</i>	<i>399.0</i>	<i>100.0 %</i>	<i>308.0</i>	<i>77.2 %</i>
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE	Encadrement	24.2	3.2 %	13.8	57.0 %
	Cadres techniques	17.2	2.3 %	8.0	46.5 %
	Non cadres	541.6	71.4 %	391.6	72.3 %
	<i>Total</i>	<i>583.0</i>	<i>76.9 %</i>	<i>413.4</i>	<i>70.9 %</i>
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROF. ET CONTINUE	Encadrement	13.2	7.5 %	5.2	39.4 %
	Cadres techniques	10.3	5.9 %	3.6	35.0 %
	Non cadres	151.8	86.6 %	109.8	72.3 %
	<i>Total</i>	<i>175.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>118.6</i>	<i>67.7 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	108.5	3.8 %	38.9	35.9 %
	Cadres techniques	139.5	4.8 %	58.1	41.6 %
	Non cadres	2'642.8	91.4 %	1'277.9	48.4 %
	<i>Total</i>	<i>2'890.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'374.9</i>	<i>47.6 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	34.0	4.5 %	12.4	36.5 %
	Cadres techniques	15.2	2.0 %	6.2	40.8 %
	Non cadres	708.9	93.5 %	309.8	43.7 %
	<i>Total</i>	<i>758.1</i>	<i>100.0 %</i>	<i>328.4</i>	<i>43.3 %</i>
TOTAL	Encadrement	303.5	2.7 %	92.6	30.5 %
	Cadres techniques	399.8	3.6 %	227.1	56.8 %
	Non cadres	10'453.8	93.7 %	6'148.6	58.8 %
	<i>Total</i>	<i>11'157.2</i>	<i>100.0 %</i>	<i>6'468.3</i>	<i>58.0 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaire avec fonction d'autorité.
Cadres techniques : autres cadres intermédiaires et fonctions spécifiques au DIP (médecins-dentistes).

© SRED 2011

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (enseignement ordinaire)	14'633	15'074	14'487	14'290	14'367	14'279	14'609	15'137	15'424	15'404
Personnel enseignant	8'706	8'812	8'865	8'698	8'536	8'495	8'745	9'039	8'932	8'887
Autres personnels	411	442	468	493	480	491	529	722	957	937
Biens & services	259	257	249	227	224	210	210	221	224	207
Bâtiments	1'920	1'917	2'024	2'071	2'183	2'184	2'202	2'289	2'265	2'310
Informatique	155	155	155	155	155	155	155	155	155	133
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'451	11'583	11'762	11'644	11'578	11'535	11'841	12'427	12'534	12'474
Intérêts & amort.	2'234	2'514	1'719	1'642	1'794	1'788	1'784	1'727	1'872	1'890
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	558	566	586	580	579	565	570	601	610	612
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>33'851</i>	<i>34'112</i>	<i>34'216</i>	<i>34'262</i>	<i>34'216</i>	<i>34'068</i>	<i>33'786</i>	<i>33'465</i>	<i>33'468</i>	<i>33'362</i>
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE (classes spécialisées)	31'281	32'597	31'713	30'953	30'540	30'181	30'881	33'812	36'722	36'893
Personnel enseignant	18'922	18'517	18'134	17'975	17'661	17'546	18'259	19'075	20'326	18'925
Autres personnels	1'769	2'093	2'497	3'121	3'075	3'057	3'031	4'704	7'363	7'381
Biens & services	3'150	4'244	3'993	2'804	2'452	2'329	2'269	2'726	1'450	2'843
Bâtiments	1'999	1'993	2'103	2'148	2'304	2'246	2'295	2'338	2'436	2'575
Informatique	2'259	2'259	2'259	2'259	2'259	2'259	2'259	2'259	2'259	2'259
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	28'099	29'106	28'987	28'308	27'751	27'437	28'113	31'102	33'833	33'982
Intérêts & amort.	2'234	2'514	1'719	1'642	1'794	1'788	1'784	1'727	1'870	1'870
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	558	566	586	580	579	565	570	601	610	612
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>494</i>	<i>513</i>	<i>524</i>	<i>513</i>	<i>510</i>	<i>524</i>	<i>515</i>	<i>514</i>	<i>504</i>	<i>484</i>
CYCLE D'ORIENTATION	26'708	27'205	26'839	26'262	25'886	25'141	24'514	24'437	25'396	25'266
Personnel enseignant	17'243	17'549	17'306	16'642	16'221	15'640	15'719	15'821	16'264	16'256
Autres personnels	2'112	2'126	2'095	2'035	1'991	1'995	2'052	2'116	2'171	2'186
Biens & services	662	583	632	596	598	562	522	545	581	574
Bâtiments	4'182	4'418	4'214	4'481	4'615	4'523	3'766	3'495	3'912	3'759
Informatique	611	611	611	611	611	611	611	611	611	623
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	24'809	25'286	24'856	24'365	24'036	23'331	22'669	22'587	23'539	23'398
Intérêts & amort.	500	507	566	533	520	543	542	544	514	515
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	616	613	618	597	579	556	572	602	614	606
OFPC	394	388	378	344	337	321	317	322	321	320
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>	<i>11'479</i>	<i>11'803</i>	<i>12'307</i>	<i>12'737</i>	<i>13'081</i>	<i>13'215</i>	<i>13'095</i>	<i>12'982</i>	<i>13'042</i>	<i>13'114</i>
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, y compris CFP santé-social tertiaire)	25'623	25'894	25'590	24'752	24'349	23'516	22'860	22'447	22'787	22'662
Personnel enseignant	15'270	15'669	15'308	14'854	14'479	14'126	14'014	13'934	14'084	14'201
Autres personnels	2'481	2'523	2'488	2'394	2'280	2'140	2'098	2'030	2'129	2'130
Biens & services	808	703	811	749	737	667	621	638	659	660
Bâtiments	3'954	3'829	3'824	3'823	4'064	3'892	3'501	3'276	3'281	2'969
Informatique	654	654	654	654	654	654	654	654	654	599
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	23'166	23'378	23'087	22'475	22'215	21'479	20'888	20'533	20'808	20'558
Intérêts & amort.	713	763	735	580	491	479	444	433	425	457
SGX	393	411	418	421	414	394	413	382	408	428
OJ	305	308	325	319	317	297	290	284	285	275
OFPC	1'047	1'034	1'025	957	913	866	825	815	862	943
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>17'024</i>	<i>17'213</i>	<i>17'646</i>	<i>18'262</i>	<i>18'840</i>	<i>19'757</i>	<i>20'439</i>	<i>20'913</i>	<i>21'460</i>	<i>22'045</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010 (suite)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, hors CEFOPS tertiaire)	25'461	25'714	25'441	24'618	24'240	23'389	22'699	22'267	22'640	22'488
Personnel enseignant	15'150	15'535	15'221	14'770	14'409	14'035	13'911	13'833	14'025	14'119
Autres personnels	2'452	2'505	2'464	2'372	2'261	2'120	2'078	2'012	2'056	2'050
Biens & services	753	644	762	709	701	636	590	612	633	643
Bâtiments	3'982	3'848	3'829	3'834	4'077	3'904	3'488	3'235	3'283	2'962
Informatique	652	652	652	652	652	652	652	652	652	596
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	22'989	23'183	22'928	22'337	22'100	21'347	20'718	20'343	20'648	20'371
Intérêts & amort.	707	757	731	570	482	473	442	431	423	455
SGX	393	411	418	421	414	394	413	382	408	428
OJ	304	308	325	319	317	297	290	284	285	275
OFPC	1'067	1'055	1'039	971	927	878	835	827	876	960
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>16'554</i>	<i>16'718</i>	<i>17'307</i>	<i>17'892</i>	<i>18'444</i>	<i>19'392</i>	<i>20'066</i>	<i>20'501</i>	<i>20'993</i>	<i>21'553</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (apprentissage système dual) (hors SCAI et CFP santé-social)	16'273	16'492	16'707	16'511	16'800	16'603	16'460	15'913	16'055	16'123
Personnel enseignant	7'600	7'840	7'963	7'955	7'979	7'930	7'957	7'646	7'718	7'795
Autres personnels	1'526	1'562	1'567	1'529	1'481	1'413	1'410	1'354	1'326	1'375
Biens & services	542	445	609	567	566	499	480	513	495	474
Bâtiments	2'608	2'616	2'531	2'515	2'848	2'874	2'778	2'651	2'539	2'183
Informatique	255	255	255	255	255	255	255	255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	12'532	12'719	12'925	12'821	13'130	12'970	12'881	12'419	12'333	12'060
Intérêts & amort.	288	299	292	252	231	231	233	236	226	229
SGX	399	410	414	415	411	401	411	382	408	428
OJ	298	300	309	306	304	293	290	284	285	275
OFPC	2'756	2'764	2'766	2'717	2'724	2'707	2'645	2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>4'489</i>	<i>4'418</i>	<i>4'364</i>	<i>4'185</i>	<i>4'072</i>	<i>3'973</i>	<i>3'944</i>	<i>4'077</i>	<i>4'159</i>	<i>4'111</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (filières plein-temps : ens. gén. et profess.) (hors SCAI et CFP santé-social secondaire II)	28'865	29'070	28'450	27'218	26'363	25'271	24'306	23'907	24'357	24'149
Personnel enseignant	17'894	18'263	17'612	16'832	16'116	15'530	15'295	15'305	15'561	15'660
Autres personnels	2'806	2'850	2'787	2'658	2'507	2'349	2'290	2'212	2'311	2'300
Biens & services	905	794	873	812	787	718	661	670	712	712
Bâtiments	4'544	4'367	4'393	4'371	4'553	4'364	3'785	3'508	3'544	3'242
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	26'916	27'039	26'431	25'440	24'729	23'726	22'796	22'462	22'894	22'613
Intérêts & amort.	864	924	887	679	561	539	497	484	477	520
SGX	390	411	420	422	415	392	414	382	408	428
OJ	307	311	330	323	321	298	290	284	285	275
OFPC	388	386	383	354	337	316	308	296	293	314
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>12'145</i>	<i>12'359</i>	<i>12'702</i>	<i>13'383</i>	<i>14'048</i>	<i>14'765</i>	<i>15'424</i>	<i>15'697</i>	<i>16'055</i>	<i>16'604</i>
COLLEGE DE GENEVE	26'528	27'049	26'572	25'413	24'513	23'769	22'736	22'440	23'243	23'070
Personnel enseignant	16'801	17'288	16'811	16'019	15'310	14'902	14'695	14'725	14'990	15'117
Autres personnels	2'534	2'635	2'581	2'452	2'302	2'171	2'158	2'114	2'125	2'126
Biens & services	565	513	508	506	516	515	472	494	485	531
Bâtiments	3'970	3'870	3'947	3'975	4'070	3'966	3'219	2'977	3'500	3'127
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	24'635	25'071	24'612	23'718	22'963	22'320	21'310	21'076	21'865	21'599
Intérêts & amort.	878	942	902	672	549	516	481	468	460	537
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	317	313	305	275	263	243	240	231	225	231
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'635</i>	<i>6'599</i>	<i>6'701</i>	<i>6'981</i>	<i>7'283</i>	<i>7'513</i>	<i>7'708</i>	<i>7'826</i>	<i>7'912</i>	<i>7'957</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010 (suite)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ECOLE DE CULTURE GENERALE	28'773	27'306	25'667	24'489	23'021	21'398	20'135	20'504	20'817	19'865
Personnel enseignant	17'414	16'792	15'612	14'831	13'673	12'927	12'770	13'061	13'513	13'167
Autres personnels	2'670	2'544	2'374	2'310	2'142	1'904	1'776	1'754	1'859	1'760
Biens & services	502	383	380	367	342	336	353	389	484	448
Bâtiments	5'511	4'828	4'563	4'506	4'538	4'008	3'037	3'166	2'812	2'394
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	26'862	25'312	23'694	22'780	21'461	19'941	18'702	19'134	19'434	18'469
Intérêts & amort.	897	958	916	685	559	524	488	474	465	462
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	317	313	305	275	263	243	240	231	225	231
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'510</i>	<i>1'663</i>	<i>1'820</i>	<i>1'898</i>	<i>2'106</i>	<i>2'355</i>	<i>2'614</i>	<i>2'757</i>	<i>2'955</i>	<i>3'286</i>
CFP COMMERCE (dual)	13'743	14'185	14'056	14'017	14'822	15'269	14'918	14'815	15'177	15'725
Personnel enseignant	5'555	5'805	5'903	6'160	6'330	6'810	6'845	7'128	7'320	7'626
Autres personnels	1'390	1'457	1'418	1'342	1'295	1'260	1'243	1'211	1'184	1'233
Biens & services	360	304	332	322	287	278	268	303	269	265
Bâtiments	2'445	2'561	2'326	2'311	3'075	3'172	2'926	2'440	2'443	2'327
Informatique	255	255	255	255	255	255	255	255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	10'005	10'381	10'233	10'390	11'242	11'776	11'537	11'337	11'471	11'684
Intérêts & amort.	335	358	346	261	214	216	223	220	209	206
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	2'706	2'722	2'725	2'617	2'628	2'587	2'453	2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'989</i>	<i>1'955</i>	<i>1'912</i>	<i>1'803</i>	<i>1'694</i>	<i>1'611</i>	<i>1'624</i>	<i>1'695</i>	<i>1'766</i>	<i>1'840</i>
CFP COMMERCE (plein-temps)	21'227	22'032	21'115	20'574	20'898	20'167	19'732	19'696	19'589	20'230
Personnel enseignant	14'889	15'371	14'605	14'071	13'855	13'335	13'181	13'292	13'521	13'870
Autres personnels	1'209	1'286	1'278	1'290	1'317	1'371	1'368	1'386	1'416	1'433
Biens & services	382	317	410	404	367	337	314	366	331	342
Bâtiments	2'094	2'318	2'102	2'351	3'047	2'853	2'637	2'483	2'135	2'453
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'339	20'058	19'160	18'882	19'353	18'662	18'265	18'293	18'169	18'796
Intérêts & amort.	874	937	898	668	544	572	522	507	502	499
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	317	313	305	275	263	243	240	231	225	231
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'849</i>	<i>1'890</i>	<i>2'074</i>	<i>2'327</i>	<i>2'463</i>	<i>2'676</i>	<i>2'866</i>	<i>2'956</i>	<i>2'982</i>	<i>3'063</i>
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (jusqu'en 2009)	36'255	37'028	36'595	35'503	36'577	34'787	34'308	35'734	36'185	
Personnel enseignant	24'009	25'043	24'248	23'283	23'710	22'556	21'961	21'907	20'998	
Autres personnels	5'124	5'485	5'425	5'463	5'938	5'648	5'880	7'404	8'201	
Biens & services	1'433	1'308	1'575	1'413	1'525	1'302	1'276	1'282	1'835	
Bâtiments	3'031	2'448	2'621	2'882	3'091	3'071	3'004	3'016	3'008	
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	34'363	35'050	34'635	33'808	35'030	33'342	32'886	34'374	34'809	
Intérêts & amort.	868	932	892	662	539	506	472	460	453	
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	
OJ	318	322	343	335	330	305	295	288	289	
OFPC	317	313	305	275	263	243	240	231	225	
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>472</i>	<i>444</i>	<i>438</i>	<i>436</i>	<i>398</i>	<i>395</i>	<i>348</i>	<i>219</i>	<i>101</i>	

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010 (suite)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (dual)	18'237	18'446	18'859	18'521	18'313	17'644	17'659			
Personnel enseignant	9'391	9'691	9'789	9'530	9'382	8'903	8'916			
Autres personnels	1'548	1'567	1'608	1'603	1'541	1'462	1'484			
Biens & services	643	533	808	734	735	625	604			
Bâtiments	2'657	2'657	2'657	2'657	2'657	2'657	2'657			
Informatique	255	255	255	255	255	255	255			
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	14'494	14'703	15'117	14'778	14'570	13'902	13'916			
Intérêts & amort.	242	242	242	242	242	242	242			
SGX	408	408	408	408	408	408	408			
OJ	289	289	289	289	289	289	289			
OFPC	2'803	2'803	2'803	2'803	2'803	2'803	2'803			
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'329</i>	<i>2'301</i>	<i>2'304</i>	<i>2'241</i>	<i>2'231</i>	<i>2'212</i>	<i>2'158</i>			
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (plein-temps)	50'817	51'444	52'686	51'671	51'045	49'041	49'084			
Personnel enseignant	28'174	29'073	29'366	28'591	28'146	26'708	26'749			
Autres personnels	4'644	4'701	4'825	4'808	4'622	4'385	4'451			
Biens & services	1'929	1'598	2'423	2'201	2'206	1'876	1'813			
Bâtiments	13'099	13'099	13'099	13'099	13'099	13'099	13'099			
Informatique	766	766	766	766	766	766	766			
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	48'611	49'238	50'480	49'465	48'839	46'835	46'878			
Intérêts & amort.	536	536	536	536	536	536	536			
SGX	408	408	408	408	408	408	408			
OJ	289	289	289	289	289	289	289			
OFPC	973	973	973	973	973	973	973			
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>703</i>	<i>713</i>	<i>730</i>	<i>758</i>	<i>764</i>	<i>798</i>	<i>829</i>			
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (dual)								17'053	16'945	16'905
Personnel enseignant								8'593	8'665	8'710
Autres personnels								1'366	1'258	1'257
Biens & services								748	692	670
Bâtiments								2'610	2'363	1'967
Informatique								255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT								13'572	13'233	12'838
Intérêts & amort.								222	215	233
SGX								382	408	428
OJ								284	285	275
OFPC								2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>								<i>993</i>	<i>1'057</i>	<i>986</i>
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (plein-temps)								42'907	41'883	40'829
Personnel enseignant								25'779	25'994	26'129
Autres personnels								4'098	3'774	3'771
Biens & services								2'245	2'076	2'011
Bâtiments								7'830	7'089	5'902
Informatique								766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT								40'717	39'699	38'513
Intérêts & amort.								475	467	472
SGX								382	408	428
OJ								284	285	275
OFPC								1'049	1'024	1'142
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>								<i>250</i>	<i>293</i>	<i>364</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010 (suite)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CFP SERVICES ET HOTELLERIE- RESTAURATION (dès 2008) (dual)								13'259	13'364	12'829
Personnel enseignant								5'272	5'350	5'367
Autres personnels								1'443	1'478	1'616
Biens & services								597	374	316
Bâtiments								2'236	2'216	1'272
Informatique								255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT								9'803	9'674	8'803
Intérêts & amort.								198	195	191
SGX								382	408	428
OJ								284	285	275
OFPC								2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>								406	412	422
CFP SERVICES ET HOTELLERIE- RESTAURATION (dès 2010) (plein-temps)										28'740
Personnel enseignant										16'100
Autres personnels										4'847
Biens & services										947
Bâtiments										3'815
Informatique										699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT										26'408
Intérêts & amort.										452
SGX										428
OJ										275
OFPC										1'177
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>										12
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (dual)								18'539	18'833	18'652
Personnel enseignant								9'125	9'191	9'037
Autres personnels								1'555	1'545	1'679
Biens & services								628	812	838
Bâtiments								3'399	3'230	2'718
Informatique								255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT								14'963	15'033	14'505
Intérêts & amort.								317	304	313
SGX								382	408	428
OJ								284	285	275
OFPC								2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>								765	723	643
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (plein-temps)								47'082	47'307	45'874
Personnel enseignant								27'376	27'573	27'111
Autres personnels								4'666	4'635	5'036
Biens & services								1'884	2'436	2'514
Bâtiments								10'197	9'689	8'154
Informatique								766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT								44'889	45'098	43'514
Intérêts & amort.								567	567	598
SGX								382	408	428
OJ								284	285	275
OFPC								960	948	1'058
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>								587	649	703

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010 (suite)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006) CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (dual)	15'706	15'895	15'176	14'162	13'917	13'615	13'008	13'736	14'310	14'575
Personnel enseignant	8'641	8'075	7'572	7'095	6'950	6'660	6'623	6'923	7'387	7'618
Autres personnels	1'426	1'365	1'223	1'024	927	928	896	862	1'034	1'111
Biens & services	589	552	523	519	522	466	440	468	552	457
Bâtiments	1'052	1'842	1'779	1'640	1'683	1'826	1'446	1'781	1'399	1'120
Informatique	255	255	255	255	255	255	255	255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'963	12'089	11'353	10'534	10'338	10'135	9'660	10'288	10'628	10'539
Intérêts & amort.	340	361	347	262	214	203	191	190	186	201
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	2'706	2'722	2'725	2'617	2'628	2'587	2'453	2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>71</i>	<i>68</i>	<i>62</i>	<i>60</i>	<i>55</i>	<i>56</i>	<i>65</i>	<i>115</i>	<i>94</i>	<i>114</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006) CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (plein-temps)	39'186	39'552	37'370	34'626	33'771	32'997	31'377	33'107	34'126	34'047
Personnel enseignant	25'923	24'226	22'717	21'286	20'850	19'979	19'869	20'768	22'162	22'855
Autres personnels	4'279	4'094	3'668	3'073	2'782	2'785	2'689	2'585	3'102	3'332
Biens & services	1'767	1'657	1'570	1'557	1'566	1'397	1'319	1'403	1'656	1'372
Bâtiments	3'155	5'525	5'338	4'920	5'049	5'478	4'337	5'342	4'197	3'359
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	35'890	36'268	34'058	31'603	31'013	30'404	28'979	30'863	31'883	31'618
Intérêts & amort.	933	992	950	715	586	551	514	494	489	550
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	1'666	1'569	1'610	1'560	1'434	1'352	1'180	1'085	1'061	1'177
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>294</i>	<i>337</i>	<i>389</i>	<i>407</i>	<i>428</i>	<i>448</i>	<i>464</i>	<i>464</i>	<i>454</i>	<i>471</i>
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006) CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (dual)	21'325	17'062	19'037	18'166	18'248	16'757	17'918	16'402	14'879	15'199
Personnel enseignant	5'811	4'688	5'115	4'983	4'962	4'952	6'122	6'198	4'405	4'481
Autres personnels	3'831	3'777	4'029	4'048	3'778	3'204	2'938	2'288	2'511	2'441
Biens & services	1'811	1'181	1'501	1'435	1'619	1'318	1'312	575	563	731
Bâtiments	5'838	3'318	4'271	3'774	4'010	3'505	3'901	3'600	3'427	3'225
Informatique	255	255	255	255	255	255	255	255	255	233
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	17'546	13'218	15'171	14'494	14'625	13'235	14'528	12'916	11'161	11'111
Intérêts & amort.	377	399	389	306	257	246	231	227	222	254
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	2'706	2'722	2'725	2'617	2'628	2'587	2'453	2'593	2'803	3'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>99</i>	<i>94</i>	<i>86</i>	<i>81</i>	<i>93</i>	<i>93</i>	<i>97</i>	<i>102</i>	<i>108</i>	<i>105</i>
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006) CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (plein-temps)	60'204	52'517	59'487	59'142	58'160	53'501	51'802	46'086	47'009	45'926
Personnel enseignant	19'393	21'274	22'578	24'473	24'158	23'786	23'263	21'829	22'618	22'241
Autres personnels	11'375	11'274	12'042	12'127	11'266	9'723	8'749	6'372	7'027	6'952
Biens & services	9'211	7'230	9'282	8'685	8'371	7'218	5'846	4'929	4'910	4'811
Bâtiments	17'437	9'866	12'725	11'256	11'915	10'428	11'626	10'703	10'193	9'615
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	58'180	50'410	57'393	57'307	56'475	51'921	50'250	44'598	45'514	44'318
Intérêts & amort.	1'010	1'071	1'037	811	684	647	607	592	577	674
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	317	313	305	275	263	243	240	231	225	231
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>212</i>	<i>218</i>	<i>211</i>	<i>207</i>	<i>209</i>	<i>215</i>	<i>223</i>	<i>227</i>	<i>241</i>	<i>256</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2010), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2001-2010 (suite)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SERVICE DES CLASSES D'ACCUEIL ET D'INSERTION	37'155	36'018	39'471	38'721	37'047	31'369	32'133	32'980	32'969	33'149
Personnel enseignant	27'297	26'959	29'527	29'083	28'260	24'281	24'314	24'335	23'864	24'672
Autres personnels	4'005	3'673	3'638	3'403	2'738	2'061	2'003	2'186	2'231	2'149
Biens & services	540	386	526	446	469	529	498	711	660	629
Bâtiments	1'440	1'140	1'930	2'187	2'096	1'185	2'125	2'615	3'047	2'453
Informatique	657	657	657	657	657	657	657	657	657	599
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	33'939	32'816	36'278	35'776	34'221	28'712	29'597	30'504	30'459	30'502
Intérêts & amort.	1'130	1'152	1'108	879	740	622	584	562	550	532
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	1'389	1'328	1'333	1'318	1'348	1'345	1'247	1'249	1'267	1'413
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>239</i>	<i>263</i>	<i>272</i>	<i>297</i>	<i>324</i>	<i>550</i>	<i>566</i>	<i>584</i>	<i>611</i>	<i>614</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (secondaire II)	21'400	21'292	19'972	17'341	19'795	17'507	18'394	18'061	17'409	16'711
Personnel enseignant	13'084	13'185	11'836	10'247	11'996	10'528	10'637	10'401	9'025	8'179
Autres personnels	2'289	1'973	2'219	1'863	2'043	1'791	1'708	1'692	2'697	2'504
Biens & services	1'268	1'239	1'375	762	958	656	658	565	398	552
Bâtiments	459	488	358	335	819	839	2'015	2'003	1'716	1'579
Informatique	447	447	447	447	447	447	447	447	447	366
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	17'548	17'332	16'235	13'653	16'261	14'260	15'465	15'109	14'282	13'179
Intérêts & amort.	491	515	448	487	454	530	310	295	283	256
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	2'665	2'722	2'536	2'453	2'342	2'027	1'915	1'991	2'150	2'573
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>151</i>	<i>174</i>	<i>308</i>	<i>397</i>	<i>396</i>	<i>469</i>	<i>505</i>	<i>555</i>	<i>635</i>	<i>716</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (tertiaire)	31'340	31'995	33'161	31'238	29'436	30'235	31'507	31'373	29'400	30'285
Personnel enseignant	19'475	20'201	19'758	18'949	17'763	18'975	19'515	18'966	16'734	17'784
Autres personnels	3'509	3'138	3'747	3'496	3'167	3'167	3'185	2'965	5'403	5'655
Biens & services	2'716	2'693	3'300	2'667	2'423	2'310	2'321	1'910	1'859	1'393
Bâtiments	2'960	3'199	3'598	3'281	3'432	3'266	4'204	5'344	3'209	3'246
Informatique	766	766	766	766	766	766	766	766	766	699
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	29'425	29'996	31'169	29'159	27'550	28'484	29'991	29'950	27'970	28'777
Intérêts & amort.	901	963	935	1'055	886	818	571	526	511	574
SGX	389	411	420	423	415	391	414	382	408	428
OJ	308	312	332	325	323	299	290	284	285	275
OFPC	317	313	305	275	263	243	240	231	225	231
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>470</i>	<i>495</i>	<i>339</i>	<i>369</i>	<i>396</i>	<i>365</i>	<i>373</i>	<i>412</i>	<i>467</i>	<i>492</i>

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2010 (en francs courants)

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Autres	Dépenses par élève
Enseignement primaire (ordinaire)	33'362	35	11'037	3	4'105	224	15'404
Office médico-pédagogique (classes spécialisées)	484	2	32'359	0	4'105	426	36'893
Cycle d'Orientation	13'114	85	24'889	10	0	282	25'266
Collège de Genève	7'957	70	22'761	25	0	213	23'070
Ecole de culture générale	3'286	70	19'477	77	0	241	19'865
CFP commerce (dual)	1'840	1'412	13'790	301	0	223	15'725
CFP commerce (plein-temps)	3'063	2'065	17'901	39	0	225	20'230
CFP construction (dual)	986	1'764	14'255	445	0	440	16'905
CFP construction (plein-temps)	364	4'545	34'887	459	0	938	40'829
CFP services et hôtellerie-restauration (dual)	422	1'378	10'804	298	0	349	12'829
CFP services et hôtellerie-restauration (plein-temps)	12	3'388	24'669	17	0	665	28'740
CFP technique (dual)	643	2'111	15'768	352	0	421	18'652
CFP technique (plein-temps)	703	5'578	39'239	177	0	879	45'874
CFP arts appliqués (dual)	114	1'393	11'935	666	0	581	14'575
CFP arts appliqués (plein-temps)	471	3'433	28'132	1'122	0	1'361	34'047
CFP nature et environnement (dual)	105	1'167	11'622	1'854	0	556	15'199
CFP nature et environnement (plein-temps)	256	5'526	33'064	5'619	0	1'716	45'926
SCAI	614	3'864	28'770	74	0	441	33'149
CFP santé-social (secondaire II)	716	1'756	13'008	1'645	0	302	16'711
CFP santé-social (tertiaire)	492	3'107	22'536	2'726	0	1'915	30'285

© SRED 2011

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Enseignement ordinaire				
Encadrement total	0.55	1.01	5.96	7.52
Personnel enseignant	-	0.40	5.96	6.37
enseignants titulaires	-	0.03	5.00	5.02
enseignants non titulaires	-	-	0.30	0.30
remplaçants	-	0.23	0.02	0.25
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
structures d'accueil	-	-	0.07	0.07
maîtres spécialistes	-	0.02	0.55	0.57
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
cas particuliers	-	0.00	0.00	0.01
autres	-	0.00	0.02	0.03
Autres personnels	0.55	0.60	-	1.16
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.27	-	0.29
administration	0.22	0.25	-	0.46
paramédicaux et médicaux	0.22	-	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques - informatiques	0.04	0.05	-	0.09
manuels	0.03	0.01	-	0.04
autres	0.02	0.01	-	0.02
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Classes spécialisées				
Encadrement total	0.55	2.99	16.77	20.32
Personnel enseignant	-	0.47	13.27	13.74
enseignants titulaires	-	0.02	-	0.02
enseignants formateurs	-	0.23	-	0.23
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	0.21	13.27	13.48
Autres personnels	0.55	2.52	3.50	6.58
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	1.64	3.50	5.17
administration	0.22	0.77	-	0.99
paramédicaux et médicaux	0.22	0.05	-	0.26
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques - informatiques	0.04	0.04	-	0.08
manuels	0.03	0.01	-	0.04
autres	0.02	-	-	0.02

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.74	0.82	10.83	12.39
Personnel enseignant	-	0.46	9.51	9.97
enseignants		0.07	8.90	8.98
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>	-	0.20	9.34	9.54
enseignants formateurs		0.04	8.73	8.77
remplaçants	-	0.08	-	0.08
formation continue	-	-	0.15	0.15
recyclage et formation complémentaire	-	0.13	-	0.13
autres	-	0.02	-	0.02
	-	0.04	0.02	0.06
Autres personnels	0.74	0.36	1.33	2.42
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.04	0.15	0.21
administration	0.30	0.24	0.64	1.19
paramédicaux et médicaux	0.32	0.01	0.21	0.54
technique	0.01	0.01	0.31	0.33
scientifiques - informatiques	0.05	0.03	0.01	0.08
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.02	0.02	-	0.03
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Tous types d'écoles et filières				
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT				
Encadrement total	0.75	0.43	9.88	11.06
Personnel enseignant	-	0.23	8.33	8.56
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.10	7.72	7.82
enseignants	-	0.08	8.13	8.20
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	7.53	7.55
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.11	0.11
assistants de laboratoire	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	0.00	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	0.00	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.0	0.0
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	0.00	0.07
Autres personnels	0.75	0.20	1.55	2.50
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.16	0.19
administration	0.36	0.11	0.82	1.30
paramédicaux et médicaux	0.29	0.01	0.10	0.39
technique	0.01	0.01	0.39	0.41
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	0.01	0.09
manuels	0.01	0.00	0.03	0.04
autres	0.02	0.02	0.05	0.09

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.75	0.50	11.54	12.79
Personnel enseignant	-	0.27	9.72	9.99
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	9.02	9.13
enseignants	-	0.09	9.49	9.58
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	8.79	8.81
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	0.12	0.12
assistants de laboratoire	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	0.00	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	0.00	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.02	0.02
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	0.00	0.09
Autres personnels	0.75	0.23	1.82	2.80
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.18	0.22
administration	0.36	0.13	0.96	1.45
paramédicaux et médicaux	0.29	0.01	0.12	0.41
technique	0.01	0.01	0.45	0.47
scientifiques - informatiques	0.05	0.03	0.01	0.09
manuels	0.01	0.00	0.04	0.04
autres	0.02	0.02	0.06	0.10
COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.50	0.47	10.34	11.31
Personnel enseignant	-	0.26	8.84	9.10
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	8.13	8.24
enseignants	-	0.10	8.62	8.72
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.03	7.90	7.93
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.14	0.14
assistants de laboratoire	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	0.00	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	0.00	0.07
Autres personnels	0.50	0.21	1.50	2.21
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.11	0.14
administration	0.26	0.12	0.81	1.19
paramédicaux et médicaux	0.16	0.01	0.08	0.25
technique	0.01	0.01	0.47	0.49
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	0.01	0.07
manuels	0.01	0.00	0.01	0.01
autres	0.02	0.02	0.01	0.05

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.50	0.47	9.02	9.99
Personnel enseignant	-	0.26	7.81	8.08
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	7.17	7.27
enseignants	-	0.11	7.76	7.87
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	7.12	7.14
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	-	0.00
assistants de laboratoire	-	-	0.05	0.05
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	0.50	0.20	1.21	1.91
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.06	0.09
administration	0.26	0.12	0.65	1.03
paramédicaux et médicaux	0.16	0.01	0.09	0.25
technique	0.01	0.01	0.38	0.40
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.03	0.06
CFP ARTS APPLIQUES				TOTAL
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	
Encadrement total	0.92	0.43	13.81	15.16
Personnel enseignant	-	0.23	11.75	11.98
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	11.25	11.35
enseignants	-	0.08	10.52	10.59
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	10.04	10.06
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.14	0.14
assistants de laboratoire	-	-	0.97	0.97
formation continue	-	0.00	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.10	0.10
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	0.92	0.20	2.06	3.17
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.17	0.20
administration	0.40	0.11	1.18	1.69
paramédicaux et médicaux	0.41	0.01	0.08	0.50
technique	0.01	0.01	0.47	0.49
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	0.05	0.14
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.11	0.15

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.92	0.50	15.65	17.07
Personnel enseignant	-	0.27	13.32	13.59
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	12.75	12.87
enseignants	-	0.09	11.92	12.01
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	11.38	11.40
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	0.16	0.16
assistants de laboratoire	-	-	1.10	1.10
formation continue	-	0.00	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.12	0.12
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.92	0.23	2.33	3.48
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.19	0.23
administration	0.40	0.13	1.33	1.86
paramédicaux et médicaux	0.41	0.01	0.10	0.51
technique	0.01	0.01	0.53	0.55
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.06	0.15
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.13	0.17
CFP COMMERCE Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.90	0.47	7.51	8.88
Personnel enseignant	-	0.26	6.59	6.85
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	6.19	6.29
enseignants	-	0.10	6.38	6.48
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	5.98	6.00
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.20	0.20
assistants de laboratoire	-	-	0.01	0.01
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	0.01	0.08
Autres personnels	0.90	0.21	0.92	2.03
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.06	0.10
administration	0.43	0.12	0.55	1.11
paramédicaux et médicaux	0.36	0.01	0.10	0.46
technique	0.01	0.01	0.20	0.23
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	0.01	0.09
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP COMMERCE Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.90	0.56	10.11	11.57
Personnel enseignant	-	0.31	8.87	9.18
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	8.34	8.46
enseignants	-	0.13	8.59	8.72
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	8.06	8.08
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	0.26	0.26
assistants de laboratoire	-	-	0.01	0.01
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	0.01	0.09
Autres personnels	0.90	0.25	1.24	2.39
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.09	0.12
administration	0.43	0.15	0.74	1.32
paramédicaux et médicaux	0.36	0.01	0.13	0.50
technique	0.01	0.01	0.27	0.30
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.01	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04
CFP CONSTRUCTION Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.32	0.43	9.43	11.18
Personnel enseignant	-	0.23	7.86	8.09
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	6.99	7.09
enseignants	-	0.08	7.74	7.81
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	6.92	6.94
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.01	0.01
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.02	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	0.02	0.06
cours inter-entreprises	-	-	0.06	0.06
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	1.32	0.20	1.57	3.09
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.08	0.11
administration	0.60	0.11	0.98	1.70
paramédicaux et médicaux	0.59	0.01	0.06	0.66
technique	0.01	0.01	0.45	0.48
scientifiques - informatiques	0.08	0.02	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP CONSTRUCTION Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.32	0.50	18.02	19.84
Personnel enseignant	-	0.27	15.02	15.29
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	13.37	13.49
enseignants	-	0.09	14.79	14.88
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	13.24	13.25
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	0.02	0.02
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.04	0.05
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	0.04	0.09
cours inter-entreprises	-	-	0.12	0.12
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.32	0.23	3.01	4.56
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.14	0.18
administration	0.60	0.13	1.88	2.61
paramédicaux et médicaux	0.59	0.01	0.12	0.71
technique	0.01	0.01	0.87	0.89
scientifiques - informatiques	0.08	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04
CFP SERVICES ET HOTELIERIE-RESTAURATION Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.48	0.43	4.59	6.50
Personnel enseignant	-	0.23	3.41	3.64
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	3.11	3.20
enseignants	-	0.08	3.37	3.44
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	3.07	3.08
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	-	0.00
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.03	0.03
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	1.48	0.20	1.18	2.86
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.20	0.23
administration	0.69	0.11	0.60	1.40
paramédicaux et médicaux	0.66	0.01	0.14	0.81
technique	0.01	0.01	0.14	0.16
scientifiques - informatiques	0.08	0.02	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.10	0.14

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.48	0.50	12.09	14.08
Personnel enseignant	-	0.27	8.99	9.26
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	8.18	8.30
enseignants	-	0.09	8.88	8.96
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	8.08	8.10
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	-	0.00
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.04	0.05
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.08	0.08
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.48	0.23	3.10	4.81
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.52	0.56
administration	0.69	0.13	1.59	2.41
paramédicaux et médicaux	0.66	0.01	0.36	1.04
technique	0.01	0.01	0.36	0.39
scientifiques - informatiques	0.08	0.03	-	0.11
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.26	0.31
CFP TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.11	0.43	13.32	14.86
Personnel enseignant	-	0.23	10.63	10.86
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	10.02	10.12
enseignants	-	0.08	10.44	10.52
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	9.85	9.86
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.08	0.08
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.09	0.09
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	1.11	0.20	2.69	4.00
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.37	0.41
administration	0.50	0.11	1.18	1.79
paramédicaux et médicaux	0.49	0.01	0.09	0.59
technique	0.01	0.01	0.94	0.96
scientifiques - informatiques	0.07	0.02	-	0.09
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.11	0.15

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.11	0.50	19.27	20.89
Personnel enseignant	-	0.27	15.38	15.65
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	14.50	14.62
enseignants	-	0.09	15.11	15.20
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	14.25	14.27
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	0.12	0.12
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.01	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.13	0.13
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.11	0.23	3.89	5.24
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.54	0.58
administration	0.50	0.13	1.70	2.34
paramédicaux et médicaux	0.49	0.01	0.13	0.63
technique	0.01	0.01	1.36	1.38
scientifiques - informatiques	0.07	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.16	0.20
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.99	0.43	15.85	17.27
Personnel enseignant	-	0.23	10.33	10.56
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	9.72	9.82
enseignants	-	0.08	10.24	10.31
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	9.64	9.65
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	-	0.00
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.09	0.09
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	0.99	0.20	5.52	6.71
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.71	0.74
administration	0.44	0.11	1.72	2.27
paramédicaux et médicaux	0.44	0.01	0.08	0.53
technique	0.01	0.01	0.05	0.08
scientifiques - informatiques	0.07	0.02	0.16	0.25
manuels	0.01	0.00	1.78	1.79
autres	0.02	0.02	1.01	1.05

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.99	0.50	19.45	20.94
Personnel enseignant	-	0.27	12.67	12.94
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.12	11.93	12.05
enseignants	-	0.09	12.57	12.65
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	11.83	11.85
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	-	0.00
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.11	0.11
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.99	0.23	6.78	8.00
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.87	0.91
administration	0.44	0.13	2.11	2.68
paramédicaux et médicaux	0.44	0.01	0.10	0.55
technique	0.01	0.01	0.07	0.09
scientifiques - informatiques	0.07	0.03	0.20	0.29
manuels	0.01	0.00	2.19	2.20
autres	0.02	0.02	1.24	1.28
CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.00	1.03	8.54	10.57
Personnel enseignant	-	0.31	6.49	6.80
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.14	6.46	6.60
enseignants	-	0.15	6.35	6.50
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.05	6.32	6.37
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	0.00	0.03	0.03
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.12	0.12
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.07	-	0.07
Autres personnels	1.00	0.72	2.05	3.78
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.11	0.58	0.70
administration	0.47	0.41	1.13	2.01
paramédicaux et médicaux	0.42	0.07	0.07	0.56
technique	0.01	0.09	0.04	0.14
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	-	0.09
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.23	0.27

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2010 (suite)**

CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.00	1.36	12.13	14.49
Personnel enseignant	-	0.38	9.22	9.60
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.17	9.18	9.35
enseignants	-	0.20	9.01	9.21
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.07	8.97	9.05
enseignants formateurs	-	0.04	-	0.04
remplaçants	-	0.00	0.04	0.04
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.17	0.17
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.00	0.98	2.92	4.89
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.15	0.83	0.99
administration	0.47	0.55	1.61	2.63
paramédicaux et médicaux	0.42	0.10	0.09	0.62
technique	0.01	0.12	0.06	0.19
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	-	0.09
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.33	0.37

© SRED 2011

